LES AMIS DU PATRIMOINE

DE ROGNES

ANNALES 43

2019

https://amis-patrimoine-rognes.org

23 bis, rue de l'Eglise – 13840 ROGNES

LES AMIS DU PATRIMOINE DE ROGNES

Journal Officiel :

Création de l'association « Les Amis du Vieux Rognes » avec parution au J.O. du 2 février 1977 devenue « Les Amis du Patrimoine de Rognes » avec parution au J.O. du 29 mars 2014.

Code ISSN : 0988 - 4807

N° SIRET : 812 477 248 00015

Code APE : 9499 Z

Directrice de la publication et présidente de l'association : Andrée LAMBERT

Secrétariat de rédaction et siège de l'association :

23, bis rue de l'Eglise - 13840 ROGNES

Courriel : secretariat@amis-patrimoine-rognes.org

Site : https://amis-patrimoine-rognes.org

Comité de lecture :

Andrée LAMBERT, Marie-Paule PECOUT, Corinne RENAUX

Jean-Luc CROIZIER, Pierre PEIRANO

« Annales » est la revue périodique annuelle de l'association.

Afin d'éviter les erreurs, nous prions les auteurs de nous transmettre leurs articles rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (Word) remis sur clé USB ou par messagerie Internet.

Les articles des Annales sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Toute adhésion en cours d'année donne droit à la remise de la revue. Ce droit devient caduc en cas de non renouvellement de l'adhésion.

Toute correspondance doit être adressée à madame la Présidente de l'association « Les Amis du Patrimoine de Rognes » – 23, bis rue de l'Eglise – 13840 ROGNES et/ou par internet, site ou messagerie.

Horaires d'ouverture de l'association :

- Le samedi de 10h à 12h au siège de l'association (sauf en août) ou sur rendez-vous.

Revue imprimée par :

SPI IMPRIMERIE – ZI du Pré de l'Aube – 13240 Septèmes-les-Vallons

SOMMAIRE

Andrée LAMBERT	Editorial	1
Andrée LAMBERT	Nécrologie - Dons	2
Andrée LAMBERT	Les activités de l'association en 2019	4
Andrée LAMBERT	Un rendez-vous printanier	6
Jocelyne CROIZIER et Véronique LEBORGNE	Prieuré de Salagon et à l'abbaye de Valsaintes	8
Paule DUBUIS et Jean-Luc CROIZIER	Abbaye de Senez et faïencerie de Moustiers	12
Jean-Luc CROIZIER	Jean Soanen, évêque janséniste de Senez	15
Ginette ANDRE ✝	Poème sur Senez	30
Dominique KLEIN Marie-Paule PECOUT et Pierre PEIRANO	Commémoration de la libération de Rognes 22 août 1944 et lettre de M. Briole en août 1976 Hommage à Michel Dannay	31
Andrée LAMBERT	Histoires d'eaux 1	40
Andrée LAMBERT	Histoires d'eaux 2	52
Jaky JOURDAN	Sonnailles et moutons à Rognes	69
Annie BELLON et Marie-Paule PECOUT	L'imprimerie scolaire « La Grappe »	77
Philippe KEROURIO et Danielle FALIP	Le tombeau des Maures	83
Mireille VERRIER	Généalogie famille Bonnaud	97
Jean-Luc CROIZIER	Testament de Pierre Bonnaud en 1649	106
Danielle FALIP	Enquête sur l'église paroissiale de Rognes	110
Danielle FALIP	De Sainte Marie à Notre Dame de Belvezet	123
Corinne RENAUX	Toponymie : Beaumanière et Gourgounier	135

Prix de vente au numéro : 10 €

EDITORIAL

Andrée LAMBERT

Rappelons-nous ces splendides images inattendues de la Terre s'élevant au-dessus de l'horizon lunaire et l'émerveillement d'Armstrong, le cosmonaute découvrant que notre planète était bleue ! C'était il y a cinquante ans !

Elle est bleue car couverte à soixante-dix pour cent d'eau et jusqu'à présent unique, pour cette raison, parmi les planètes connues.

L'eau des océans a été le berceau d'une vie primitive et simple, végétale puis animale, de plus en plus élaborée et complexe au cours des milliards d'années de l'évolution. L'eau est devenue le patrimoine fondamental de la vie et de l'humanité en particulier. Nous savons que ce patrimoine est renouvelable car cyclique et donc inépuisable et vital à condition de le conserver dans son état de pureté initiale, mais ce n'est plus le cas, loin de là !

Cette eau génératrice de vie devient le problème majeur de notre planète par la violence de ses excès : sècheresse ici, inondations désastreuses là, sujet de pression et de tension entre pays voisins.

La prise de conscience a lieu, elle est très lente, mais la laisserons-nous, cette planète, en état d'y maintenir la vie ?

Aujourd'hui, la jeunesse du monde a décidé de se prendre par la main et de descendre dans la rue pour le clamer et trouver les solutions.

Bravo à vous les jeunes, vous êtes les premiers concernés !

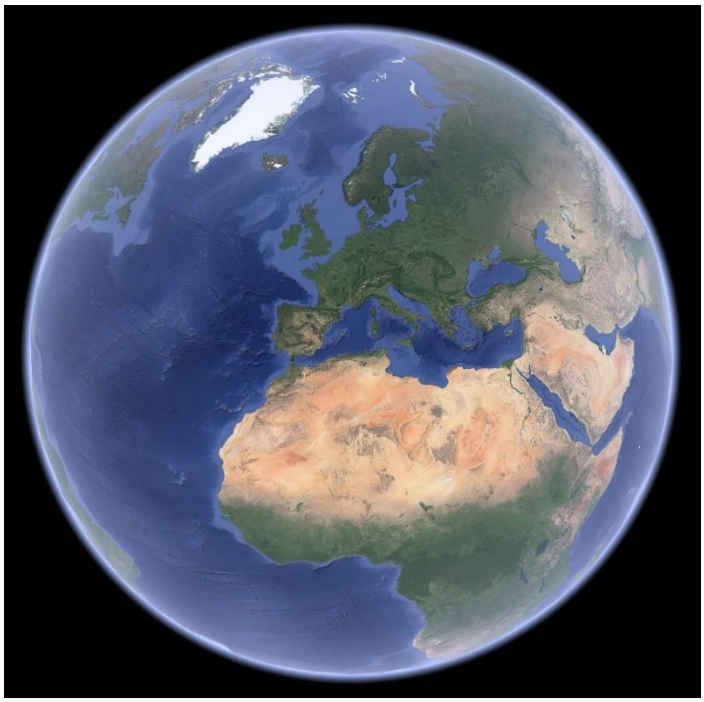

NECROLOGIE

Robert Mauras 10 janvier 2019

Les Amis du Patrimoine de Rognes tiennent à rendre hommage à la mémoire de Robert qui a été pendant de nombreuses années, administrateur au sein du conseil, trésorier dans les années 2000, toujours discret mais fidèle et dévoué aux actions menées par l'association.

Jeannine Marrony née Scotte 5 mai 2019

René Allemand 11 novembre 2019

Gérard Reynier 25 décembre 2019

Toussaint 2019

C'est à la demande et au don de Georgette Poucel, adhérente à notre association « Les Amis du Patrimoine de Rognes » que les services municipaux ont aménagé et fleuri avec soin le nouvel ossuaire communal. Il contient pour toujours les restes exhumés des concessions arrivées à terme ou abandonnées par les familles, souvent disparues. Nous leur en sommes reconnaissants.

Ossuaire communal (photo Andrée Lambert)

DONS

Madeleine Almes	Outillage ancien divers, tegulae
Danielle Falip	Livres : La ferme des Paillons – Almanach des saints
Jean-Maurice Airaudo	Livres : Les bastides – Les traditions – La Flore
Georgette Poucel	Livres : La toponymie – Venelles
Collège de Rognes	Livre : Centenaire 1914-1918

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN 2019

Andrée LAMBERT

Les activités régulières pendant l'année

Conseil d'administration réduit à 12 personnes les 3 mai, 10 juillet, 26 août et 8 novembre de 10h à 12h à la M.J.C.

Permanence-accueil à notre local tous les samedis de 10h à 12h, sauf au mois d'août

Cours de généalogie dirigé par Jean-Luc Croizier, vice-président, salle de la Belle Époque, de 15h à 17h, les 1er et 3ème mercredis de chaque mois

Initiation à la généalogie des élèves du collège des Garrigues au premier trimestre 2019 par Jean-Luc Croizier

Recherche de documentations diverses : archives municipales à la mairie de Rognes, archives départementales à Marseille, musée Arbaud à Aix-en-Provence

Comité de lecture des textes destinés aux Annales 2019, tous les lundis de 14h30 à 17h, salle de la Belle Époque, au 4ème trimestre.

Les activités ponctuelles

Janvier :	Le 23, conseil d'administration suivi du partage du gâteau des rois
Février :	Le 23, assemblée générale et conférence de Sandrine Krikorian « Banquets et festins royaux du Moyen Age à la Révolution » suivie de l'apéritif traditionnel
Mars :	Le 13, déplacement aux Archives Départementales à Marseille en covoiturage
Avril :	Le 11, sortie pédestre à la chaîne des Costes
	Le 19, patrimoine religieux : rencontre avec le conservateur des monuments historiques et la DRAC en vue de la désinsectisation de l'église Notre Dame de l'Assomption
Mai :	Les 9, 20 et 23 et 13 juin, interventions dans les classes de l'école primaire Verrier par Jean-Luc Croizier sur la seconde guerre mondiale et le métier d'historien

Juin : Le 3, rencontre avec monsieur Christian Le Dorze, Château Bonisson

Le 6, sortie en car au prieuré de Salagon, son jardin remarquable et l'abbaye de Valsaintes, sa roseraie et la permaculture

Le 14, rencontre avec madame la Directrice de l'école Verrier : Projet d'exposition du matériel pédagogique des années 50 dans les locaux de l'école

Le 15, visite du « non jardin d'un paresseux » : les plantes comestibles chez Henri Grau à Rognes, allée des Pins

Le 22, rencontre avec les écrivains d'Aix et l'A.R.P.A. pour présenter notre livre « Rognes, Histoire, Mémoire » dans le parc du Grand Saint-Jean

Sorties scolaires :

- Sur le terrain : l'eau à Rognes par Marie-Paule Pécout
- En classe : diaporama « La vie quotidienne à Rognes dans les années 1950-1960 »

Le 26, conférence « Du traité de Versailles 1919 au traité de Paris 1951 » naissance de l'Europe par Heinz Hermann Elting, membre du Parlement Européen

Juillet : Le 5, visite sur le terrain du quartier de Caire Val

Le 22, visite sur le terrain du quartier de Bel Eouve

Septembre : Le 7, forum des associations : accueil des nouveaux Rognens

Le 21, journées du Patrimoine :

Visite guidée du village par Andrée Lambert

Visite guidée de l'église par Paule Dubuis

Le 22, fête des vendanges, annulée à cause des intempéries

Travaux d'aération du local de l'association, 23 bis rue de l'église : ces travaux demandés à la Mairie, propriétaire des lieux, ont été effectués. La bouche d'aération de la cave profondément enterrée et obstruée au cours des siècles a été réaménagée et pourvue d'une cheminée d'aération débouchant dans le jardin du presbytère situé au-dessus. Les locaux contenant nos fragiles archives sont largement ouverts sur la cave. L'atmosphère s'est améliorée mais l'humidité restante nécessite toujours l'activité d'un déshumidificateur électrique qui doit être vidé quotidiennement !

Octobre : Le 3, sortie en car à la cathédrale de Senez et au musée de la faïence à Moustiers-Sainte-Marie.

UN RENDEZ-VOUS PRINTANIER

Andrée LAMBERT

Partant des Albert dit le « Petit Plan » pour les Rognens, c'est un raide chemin rocailleux, tronçon du sentier vigneron qui nous a amenés, non sans effort, sur la crête des Costes. Alertés par un ronflement de moteur, nous nous sommes retrouvés au milieu d'un chantier de déboisement inattendu, mené avec grande maîtrise par un gros engin à pelle mécanique couchant un pin ici, déterrant un massif de romarin et de coronille en fleurs là, adieu belle garrigue parfumée !

Chemin de Défense Contre les Incendies (D.F.C.I.)
photo Andrée Lambert

La première déception passée et après réflexion, cela vaut mieux qu'un incendie dévastateur, un jour de mistral ! En effet il s'agissait de la création par débroussaillement d'une piste forestière de défense des forêts contre l'incendie, dite DFCI, annoncée par un panneau tout récent au départ de la balade. Ces pistes jouant d'abord le rôle de pare-feu doivent être suffisamment larges et permettre l'accès aux massifs, des véhicules anti-incendie ; des citernes d'eau sont présentes sur les lieux.

Elles étaient bien là pourtant comme prévu, timides, discrètes, solitaires, repérables par leurs couleurs : narcisses et tulipes jaunes, iris blancs, jaunes ou violets, congelées l'hiver, opiniâtres au milieu de ce pauvre sol sec, bouleversé et pierreux, balayé par les rafales de mistral ; quelle est donc la parade inventée par la nature pour survivre dans de telles conditions ? On s'enterre après avoir stocké eau et réserves de nourriture dans feuilles et tiges souterraines et on économise les pertes de tout genre en vivant au ralenti ; c'est toute la signification biologique d'un bulbe et d'un rhizome. Un doute cependant, retrouverons-nous ces fidèles de nos garrigues l'année prochaine ?

Narcisse à feuille de jonc - *narcissus juncifolius*
(photo Mireille Verrier)

Iris nain - *iris lutecens*
(photo Mireille Verrier)

Tulipa sylvestris (photo Jean-Marie FALIP)

DES PIERRES, DES PLANTES ET DES HOMMES

« Petite histoire de grandes passions qui traversent le temps »

Jocelyne CROIZIER
Véronique LEBORGNE

Le jeudi 6 juin, après nous être retrouvés sur le parking près de la chapelle Saint-Denis, une trentaine de membres de notre association a pris le car pour un périple alliant histoire et botanique.

Le Prieuré de Salagon

Un monument, un musée, des jardins, et surtout l'âme d'un lieu
tissée par la nature, l'histoire et les hommes, en Haute Provence…

Classé dans son ensemble *Monument historique* en 1981, Salagon, près du village de Mane (Alpes de Haute-Provence), est devenu un des sites majeurs de Haute Provence. Exploitation agricole à l'époque gallo-romaine, lieu de circulation entre Lure et Durance, il accueillit au XIIe siècle un prieuré[1] bénédictin dont il ne reste que l'église romane restaurée, dotée de deux nefs et de vitraux contemporains d'Aurélie Nemours[2].

Le groupe devant l'église (photo Jean-Luc Croizier)

Le site de Salagon est occupé depuis le néolithique moyen (- 4 700 à - 3 500 av. J-C). Au IIe siècle de notre ère, c'est un domaine rural de taille moyenne, installé à proximité de la voie Domitienne, la route la plus fréquentée pour aller d'Italie en Espagne, qui restera jusqu'au XVIIe siècle un axe de communi-

[1] Petite communauté de religieux ou de religieuses, monastère, dépendant d'une abbaye, et gouvernée par un(e) prieur(e)
[2] Artiste française 1910-2005 - http://www.aurelienemours.com/fr/oeuvres

cation important. L'habitation est une *villa* à vocation agricole, organisée autour d'une cour à portiques et pourvue d'équipements hydrauliques, dont des thermes. Dans le courant du VIe siècle, à l'emplacement de la *villa,* l'église chrétienne primitive est construite, puis flanquée d'un chevet et de deux petites chapelles. Cette église assume une fonction funéraire, attestée par de nombreuses inhumations en sarcophages retrouvés sur le site. Au début du XIe siècle, l'évêque de Sisteron concède à son chapitre de Forcalquier la perception de la dîme de Notre-Dame de Salagon. Entre 1096 et 1119, l'église est rattachée à l'abbaye bénédictine Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Une petite communauté de moines s'y établit et constitue un prieuré avec un domaine agricole qui s'étend sur une grande partie de la plaine de Mane. Devenu un des établissements religieux les plus riches du diocèse de Sisteron, son importance s'accroît lorsque Forcalquier devient capitale comtale au XIIe siècle. La nouvelle route reliant Apt à Forcalquier longe Salagon au sud. Au début du XVIe siècle, le prieuré est abandonné et sert successivement de greniers, de hangars ou d'écuries. En 1981, la commune de Mane devient propriétaire des lieux et initie le projet culturel de *conservatoire du patrimoine ethnologique de la Haute Provence*, monté par l'association *Alpes de Lumière*. Salagon est actuellement un musée départemental des Alpes de Haute-Provence.

Vue aérienne de Salagon (photo site « Balades et patrimoine »)

Les jardins de Salagon rassemblent 2 700 plantes sauvages ou cultivées. Dans un écrin de verdure, ils offrent un parcours sensoriel d'exception. Tel un livre à ciel ouvert, ils illustrent les grandes étapes de l'évolution de la société humaine.

Au Moyen Age, tous les légumes, les plantes aromatiques, les fruits et beaucoup de fleurs ornementales sont aussi des remèdes : purges, sédatifs, anti-infectieux, et par exemple, le recours à la racine du tamier pour soigner les hématomes (d'où son surnom d'*herbe aux femmes battues*).

Au XVIe siècle, de nouvelles plantes alimentaires arrivent des Amériques : pommes de terre, maïs, tomates et courgettes, en prémices à la célèbre ratatouille provençale !

Notre guide nous fait ensuite découvrir « le jardin des simples »[3], « le jardin médiéval »[4] et « le jardin moderne »[5].

Comment ne pas se laisser emporter par un sentiment de plénitude ? Comment ne pas ressentir l'harmonie et la beauté de ce lieu, en lien direct avec l'histoire à laquelle il appartient ?

L'Abbaye de Valsaintes

Un jardin, une église, et là aussi, une terre de mémoire…

Sur son promontoire de grès, Valsaintes que l'on visite principalement aujourd'hui pour ses jardins de roses fut une modeste abbaye cistercienne, fille de Silvacane, qui accueillit 12 de ses moines au XIIe siècle. Au cœur d'une vallée sévère et sauvage, surnommée *Vallée de l'Absinthe*, ce lieu fut remanié à maintes reprises. La nouvelle église abbatiale fut consacrée en mai 1672. Les moines de ces lieux y ont vécu pauvrement jusqu'en 1790. Les bâtiments ont ensuite été utilisés comme ferme, écurie ou bergerie. Le lieu, fortement dégradé, a été racheté et la restauration assurée par l'association A.T.R.H.E.[6], créée en 1996.

Le groupe à l'écoute du guide (photo Mireille Verrier)

Aujourd'hui, autour du site s'épanouit un jardin singulier, tout en restanques, labellisé « *Jardin remarquable* »[7].

Les espaces floraux riches de 550 variétés de roses tracent « *La Voie des Roses* ». Une flore, spontanée ou introduite, s'y développe avec une grâce naturelle, sagement maîtrisée par Jean-Yves Meignen, un jardinier passionné et très respectueux d'une démarche agroécologique utilisant des ressources naturelles locales, tels

[3] Jardin des simples : composé de plantes communes, remèdes de premiers secours, salades et autres légumes ramassés lors de sorties quotidiennes

[4] Jardin médiéval : composé de végétaux d'origine européenne ou proche-orientale, distribué en trois espaces : carré médicinal, potager et jardin floral

[5] Jardin moderne : composé de légumes, fruits et fleurs venant des cinq continents

[6] A.T.R.H.E. : Association Transdisciplinaire pour les Recherches Historiques sur l'Education

[7] Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable. Il donne lieu à des avantages divers et notamment à une signalisation routes et autoroutes, selon le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques

l'engrais de mouton et le paillage avec les résidus de la distillation de lavande. Un jardin sec rassemble 350 espèces de plantes adaptées à la sècheresse et au froid. Un potager est également cultivé sur les bases de la permaculture.

Végétal, minéral, faune et homme vivent dans l'harmonie d'une pratique de jardinage 100% naturelle (utilisation d'huiles essentielles comme insecticide) et adaptée au manque de source d'eau (récupération dans un bassin des eaux pluviales qui se déversent sur les 400 m^2 de toiture).

Entrée de l'église (photo Jean-Luc Croizier)

La journée se termine par la visite de l'église abbatiale du XVIIe siècle, entièrement restaurée, qui s'intègre parfaitement à cet espace de ressourcement et à son histoire sacrée : au solstice d'hiver, le 21 décembre, à 14 h 32 précises, le soleil aligné dans l'axe de l'oculus de la façade vient illuminer l'autel. Beau symbole de rendez-vous entre le soleil et la terre au cœur de l'hiver !

Pour clôturer cette belle journée, une magnifique pause fraîcheur est offerte dans la nef où Jean-Louis Moine, interprète des chants grégoriens, permettant aux visiteurs présents d'apprécier la clarté de sa voix et l'excellente acoustique de cette église.

Pour découvrir en détail le prieuré de Salagon : http://www.musee-de-salagon.com et l'abbaye de Valsaintes : http://www.musee-de-salagon.com

CATHEDRALE ROMANE ET FAIENCE D'EXCEPTION
Périple dans les Alpes-de-Haute-Provence

Paule DUBUIS et Jean-Luc CROIZIER

Le jeudi 3 octobre, des membres de notre association (une vingtaine environ) se retrouvent sur le parking près de la chapelle Saint-Denis, afin de prendre le car pour un long périple dans le sud des Alpes-de-Haute-Provence.

La cathédrale romane de Senez

Le village de Senez est situé à 784 mètres d'altitude dans le massif du Montdenier. Aujourd'hui habité par moins de 200 habitants, Senez fut, dans le premier tiers du XIXe siècle, un bourg important avec plus de 900 habitants. Sa cathédrale, objet de notre visite, témoigne de cette période faste pour un des plus petits évêchés de France, chef de file du mouvement janséniste.

Mettant à profit ce long voyage, Paule Dubuis présente l'histoire du jansénisme, ce grand mouvement spirituel, avec ses origines et son développement à travers les XVIIe et XVIIIe siècles et ses liens avec les ordres de l'église catholique. Puis, Jean-Luc Croizier fait le lien avec Jean Soanen, dit Jean de Senez, célèbre évêque janséniste dont l'histoire est présentée en page 15.

Le Groupe à l'écoute de madame Yolande Aillaud (photo Jean-Luc Croizier)

Arrivés sur place, madame Yolande Aillaud, animatrice de l'association « Les Amis de la Cathédrale de Senez », nous accueille pour une visite commentée de la cathédrale, de ses trésors dont ses célèbres tapisseries d'Aubusson, des fouilles réalisées dans l'ancienne sacristie qui témoignent de l'antériorité de l'édifice actuel et d'une promenade dans le village.

Le repas tiré du sac est pris dans la salle du « Gîte du randonneur » mis à disposition gracieusement par la municipalité.

Le musée de la faïence de Moustiers

Photo site du musée : https://moustiers.fr

Après le repas, nous prenons la direction de Moustiers-Sainte-Marie pour une visite commentée du musée de sa célèbre faïencerie.

L'argile est une terre grasse qui, diluée dans l'eau, permet à cette pâte malléable humide de prendre toutes sortes de formes. Ces objets poreux peuvent être décorés après avoir été cuits pour rendre le dessin inaltérable.

Cette terre cuite, rendue opaque par la présence de sels d'étain, devient un émail stannifère qui ainsi la recouvre.

Pour remédier à l'état précaire des Finances, les « *Édits Somptuaires* » de Louis XIV ordonnant la fonte de la vaisselle d'or et d'argent, assurent donc à cette faïence un rôle de remplacement. Le village de Moustiers, aux nombreux potiers, produira des faïences artistiques. La foire de Beaucaire a été le principal débouché : ce fut un grand centre de vente tous les mois de juillet.

Il faut retenir les deux techniques employées :

Celle du grand feu où le biscuit est peint sur émail cru et ou le décor est noyé dans l'émail ; c'est une période de grands formats destinés au décorum.

Celle du petit feu où la faïence cuite est émaillée à blanc et où les couleurs sont apposées sur l'émail laisse un léger relief ; c'est une période où l'on trouve de nombreux objets variés et d'usage courant.

Moustiers a beaucoup été imité et n'a pas été le seul lieu de production en Provence.

Le musée permet de découvrir près de 300 pièces dont des créations d'artistes contemporains. Malheureusement, cette exposition est aujourd'hui amputée de quelques dizaines de pièces, dont les plus précieuses, suite à un problème de succession impactant la donation du mécène Pierre Jourdan-Barry. Espérons que ces pièces retrouveront leur place dans ce musée ! Néanmoins, l'exposition est d'une belle facture, et enchante les visiteurs qui manifestent leur intérêt en posant de nombreuses questions à notre guide.

Le temps manque malheureusement pour une visite approfondie du village, ses boutiques et ses ateliers et c'est même d'un pas alerte que nous nous dirigeons vers le car.

Après quelques kilomètres nous nous apercevons que Monique Sibille manque à l'appel. Nous rebroussons chemin vers Moustiers et nous la retrouvons avec bonheur et soulagement.

C'est vers 20 heures que nous arrivons à Rognes et que nous rejoignons nos domiciles respectifs après une journée riche en connaissances et en émotions.

JEAN SOANEN, EVEQUE JANSENISTE DE SENEZ (1647-1740)

Jean-Luc CROIZIER

La généalogie est une passion dévorante en temps qui ne se limite pas à aligner des patronymes avec des dates et des lieux. Très vite, il apparaît essentiel d'ouvrir la recherche à des perspectives sociologiques qui renseignent sur la vie et les mœurs de nos ancêtres, et permettent de mieux connaître leur environnement.

Il y a quelques années, j'ai trouvé que mon sosa[1] 1 033, Gabrielle Soanen, était sœur de Jean, célèbre évêque janséniste. Ces deux enfants sont issus du couple : Mathieu (sosa 2 066), procureur en la Sénéchaussée d'Auvergne à Riom (Puy-de-Dôme) et Gilberte de Sirmond (sosa 2 067), nièce de Jacques Sirmond (1559-1651), célèbre jésuite et confesseur de Louis XIII.

Gabrielle Soanen d'après un portrait conservé dans sa famille à Riom

Gabrielle Soanen, née le 10 septembre 1642 à Riom, épouse dans cette même ville, le 10 février 1677, Jean Frenaye (sosa 1 032), avocat en Parlement. De cette union, naissent quatre enfants dont Mathieu (sosa 516), futur lieutenant civil et criminel en l'Election[2] de Gannat (Allier). Ce dernier épouse, le 6 février 1714 à Gannat, Marie Anne Martin-Ferrier (sosa 517) d'où naissent neuf enfants dont Jean Gilbert (sosa 258), futur bourgeois de Gannat qui s'unit, à son tour, le 21 avril 1750 à Thuret (Puy-de-Dôme), à Marie Anne Maraval (sosa 259). Quatre enfants voient le jour, dont Gilberte Rose Frenaye (sosa 129), née le

[1] Sosa : Le principe de la numérotation est d'attribuer le numéro 1 à l'individu racine, puis le numéro deux à son père et trois à sa mère. Chaque homme a un numéro double de celui de son enfant et donc pair et chaque femme un numéro double de celui de son enfant plus un, soit un numéro impair (Pierre-Valéry ARCHASSAL) – ABCdaire de la Généalogie – Voir article « Généalogie famille Bonnaud » en page 103

[2] Election : Tribunal qui jugeait sur des contestations de la taille, des privilèges et octroi des villes. Elle jugeait en dernier ressort jusqu'à 30 livres. En appel, ce sont les Cours des Aides qui sont compétentes. cf Marcel MARION

25 juillet 1754 à Thuret, qui épouse le 11 juillet 1775, Claude Croizier, bourgeois des Martres-sur-Morge (Puy-de-Dôme), mon sosa 128.

Cette descendance présentée, intéressons-nous à Jean Soanen, dit Jean de Senez. Sa vie a fait l'objet d'un tableau historique publié après son décès et consultable sur Gallica[3].

Jean Soanen dit Jean de Senez d'après un portrait du musée Mandet à Riom (photo Jean-Luc Croizier)

Jean est né et baptisé le 10 janvier 1647 à Riom dans une famille bourgeoise, avec une mère qualifiée ainsi : « *admirable, humble, modeste, appliquée à ses devoirs, elle prit un soin extrême à l'éducation de ses enfants* »[4]. Repéré très tôt par ses professeurs, il est approché par les jésuites de Billom « *qui lui représentaient qu'étant petit neveu du Père Sirmond, ils avaient droit sur lui et que sa vocation était toute marquée* »[5]. Mais il suit les conseils de ses parents et entre au collège des pères de l'Oratoire à Riom, puis, âgé de 14 ans, il est envoyé, le 24 novembre 1661, dans la noble institution de l'Oratoire[6] à Paris. Il est un élève brillant comme l'indique un de ses bulletins : « *bon esprit, pieux, promet beaucoup* »[7]. Le révérend père Pasquier Quesnel est directeur de cet établissement, et Jean le choisit comme confesseur ; ce choix va s'avérer primordial pour la suite de sa carrière ecclésiastique.

Nous retrouvons Jean en 1663-1664, étudiant au collège de Troyes, puis à Dieppe où il reçoit la prêtrise et poursuit ses études théologiques au séminaire de Saint-Magloire à Paris. Il professe successivement à Notre Dame de la Grâce en Forez, puis à Troyes, à Beaune et à Riom entre 1672 et 1675. En 1676, il est envoyé à Vienne en Dauphiné pour aider à l'établissement du séminaire de l'Oratoire.

[3] Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15237416/f1.image.r=jean%20soanen
[4] La vie et les lettres de messire Jean Soanen, évêque de Senez – page 2
[5] Ibidem
[6] Congrégation religieuse fondée au XVIe siècle dont le but est la prédication et l'enseignement
[7] L'exilé de la Chaise-Dieu, Jean Soanen ou la vie religieuse à Riom – page 16

Renommé déjà comme un grand prédicateur, il prêche le carême le 5 mars 1682 à Orléans, puis celui de l'année suivante à Saint-Benoît à Paris.

En juillet 1682, il adresse à son père une missive qui caractérise bien les rapports qu'il entretient avec lui : « *Vous pourriez oublier que je suis votre fils et votre fils unique, si je ne vous le disois de temps en temps. Je crois bien que vous m'avez si parfaitement donné à Dieu dès la première fois, que vous ne me regardez plus comme un bien qui soit à vous, mais plus je seroy à Dieu, plus je seroy parfaitement à vous et à la chère famille. Les intérêts de Dieu peuvent bien s'accorder avec les vostres, et quand je considère que Dieu me commande de vous honorer, de vous aimer, comme s'il était besoin de me recommander une chose pour laquelle j'ai tant de penchant, je sens alors redoubler en moy toute l'affection respectueuse d'un bon fils pour le meilleur des pères* »[8].

Louis XIV et sa cour lui demandent de prononcer l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, décédée le 30 juillet 1683.

Il est à nouveau sollicité pour le Carême en 1684 de Saint-André-des-Arts, en 1685 à Notre-Dame, en 1686 et 1688 à la Cour et pour l'Avent en 1691 chez les religieuses de Saint-Thomas. Sa réputation n'est plus à prouver et en 1718, Fénelon le cite comme un modèle dans ses « *Dialogues sur l'éloquence* ».

Le 8 septembre 1695, Louis XIV qui le surnomme « *La trompette du ciel* » le promeut évêque de Senez. Ce diocèse dont le premier évêque connu en 1040 est Amélius sera supprimé en 1802, avec comme dernier évêque Jean-Baptiste-Marie-Scipion de Roux de Bonneval.

Le 1er juillet 1696, il est sacré évêque à Paris par Monseigneur Louis Antoine de Noailles, archevêque de Paris et futur cardinal que l'on retrouvera plus tard comme principal référent de la fronde janséniste.

Sacré évêque à Paris

Dès son arrivée à Senez, Jean trouve que les mœurs et autres comportements sont dissolus. Ainsi, le 13 décembre 1697, écrit-il à Monsieur Garsin, lieutenant général à Castellane, pour condamner les comédiens, qui « *en jouant sur le théâtre publiquement et un jour de*

[8] Jean Soanen, Evêque de Senez à l'abbaye de la Chaise-Dieu – page 196

dimanche et durant le service divin, avec une hardiesse aussi condamnable par les ordonnances de nos Rois que par les saints Canons de l'Eglise… »[9]. Le 19 novembre 1699, il interpelle son neveu, Gilbert Bérard[10], père de l'Oratoire et lui décrit son combat contre certains excès de la population de Castellane « *Quand j'ai proscrit leur jeu de ballon contre les fenêtres de la paroisse et les jours de fête même, ils ont fulminé et puis ont eu honte de leur folie. Quand j'ai étouffé leurs charivaris et leur pelote aux mariages, où il y avait tous les ans des coups de bâton et même de poignard donnés fréquemment, ils ont pesté contre moi. Mais malgré leurs cris, cela est fini… et les coupables mêmes, m'en ont remercié »* [11].

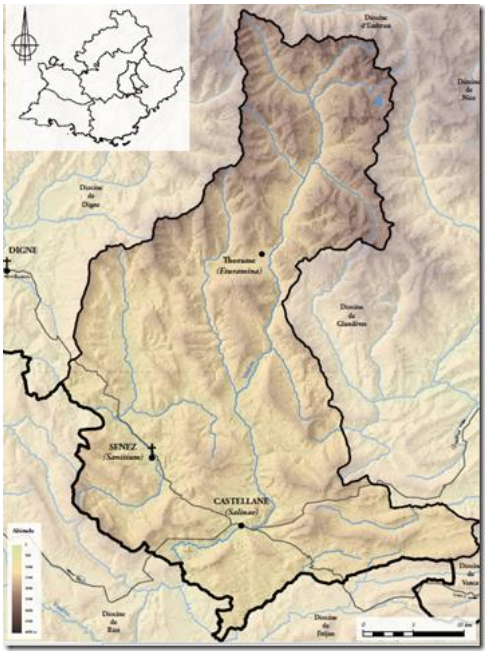

Diocèse de Senez

Dans les années qui suivent, Jean parcourt à plusieurs reprises son diocèse, rencontre les curés et prêtres de ses 62 paroisses et s'évertue à mettre un peu d'ordre, tant d'un point de vue matériel que spirituel. Lors d'une de ces visites pastorales de 4 ou 5 jours dans le nord du diocèse, le 18 juin 1699, il relate à son neveu de l'Oratoire, que lors d'un de ces déplacements sur un sentier « *large que d'un pied*[12] », « *Mon cheval… s'abbatit des quatre pieds… et tourna, heureusement du côté de la hauteur du terrain…* » et se retrouve sous le cheval. « *C'est un coup de la Providence que je n'y sois pas demeuré !* »[13]. Il continue néanmoins sa tournée avec une vive douleur au pied.

Mais pour comprendre la suite, il nous est nécessaire de remonter un peu le temps.

Le jansénisme, grand mouvement spirituel, qui domina les XVIIe et XVIIIe siècles, est considéré par les historiens comme une hérésie au même titre que le Catharisme. Marcel Laurent, dans son livre « *L'exilé de la Chaise-Dieu, Jean Soanen ou la vie religieuse à Riom* », emploie le mot jansénisme toujours entre guillemets tout en lui préférant le terme Augustins[14]. Pour lui, Cornelius Jansen dit Jansénius, évêque d'Ypres (1585-1638), dans son ouvrage « *Augustinus* », paru en 1641, « *n'a fait qu'exposer le christianisme de Saint Augustin et les doctrines de ce Père sur la Grâce*[15] ». Cette doctrine reposait en partie sur la grâce et la

[9] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre II – Tome 1 - 1750
[10] Fils de Gilbert, écuyer et de Marie de Sirmond
[11] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre V – Tome 1 - 1750
[12] Un pied : environ 30 cm
[13] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre III – Tome 1 - 1750
[14] L'exilé de la Chaise-Dieu, Jean Soanen ou la vie religieuse à Riom – page 11
[15] Ibidem

prédestination. Elle affirmait que le salut est possible par l'action surnaturelle de la grâce octroyée par Dieu, tout comme Calvin qui estimait que Dieu choisit les élus qui vont bénéficier de sa grâce. Ainsi, il existait des hommes prédestinés et d'autres qui ne l'étaient pas.

Les jansénistes, notamment à partir de Port-Royal[16], vont prôner que la « *Grâce de Dieu, nécessaire au salut de l'âme, est accordée ou refusée par avance, sans que les actions et œuvres des croyants puissent changer quoi que ce soit à ce destin* »[17].

Cette conception s'oppose à celle de Luis de Molina (1535-1600). Ce jésuite espagnol prétendait, quant à lui, que la grâce était donnée à tous les hommes qui pouvaient l'attirer sur eux par la prière et en respectant les vertus d'une vie chrétienne. A contrario, ces thèses sont fermement combattues par le jansénisme qui met en avant « *la toute-puissance divine et l'oppose à la faiblesse de l'homme sujet au péché* »[18].

Pour comprendre l'opposition entre jansénistes et jésuites, il convient de revenir en 1539, à la création de la Compagnie de Jésus. Dès le départ, les jésuites vont créer des collèges dont ils recruteront les élèves parmi l'élite de la société, pour en faire de futurs dirigeants, mais aussi pour répandre « *une sorte de catholicisme à l'italienne ou à l'espagnole, qui dévalorise les règles strictes de la Pénitence et augmente les dévotions extérieures* »[19].

Le 9 février 1639, les cardinaux et évêques réunis à Paris vont condamner les deux ouvrages « *Traités des droits et libertés de l'église gallicane* » et « *Preuves des libertés de l'église gallicane* », dans un jugement sans appel : *« Autant que ces titres sont attrayants et agréables, autant ce que contiennent les livres est venimeux et mortel ; si bien que ce misérable compilateur, qui qu'il soit, a imité la fraude des empoisonneurs qui mettent d'ordinaire leurs plus dangereux venins parmi les viandes les plus exquises* »[20].

Blaise Pascal publie entre janvier 1656 et mars 1657 « *Les Provinciales* ». Dans cet ensemble de 18 lettres, il défend le janséniste Antoine Arnauld[21], frère d'Angélique, abbesse de Port-Royal. Ces lettres, classique de la littérature française, prennent fait et cause pour le jansénisme et condamnent la théologie morale des jésuites.

En Provence, le 18 avril 1661, le Roi Louis XIV écrit au cardinal Jérôme Grimaldi-Cavalleroni, archevêque d'Aix : « *Mon cousin, encore que je sois persuadé que vous employiez tous vos soins suivant le devoir de votre charge pour éteindre la secte du jansénisme dans votre*

[16] Monastère bénédictin fondé en vallée de Chevreuse en 1204
[17] Valentin Gaudemard - Senez un évêché provençal des origines à la Révolution - page 25
[18] Les bibliothèques des clercs séculiers en Savoie du XVIIIe siècle à 1860 – page 121
[19] Ibidem page 12
[20] AD 13 – 1 G 207 – Lettre des cardinaux, archevêques et évêques du 9 février 1639
[21] 1612-1694 – Prêtre, théologien, philosophe et mathématicien français

diocèse… », puis plus loin « *Je me suis engagé à la protection et l'exécution de cette délibération pour la conservation de la vraie foi contre la doctrine hérétique…* »[22].

Le 9 août 1664, Etienne de Puget évêque de Marseille publie un mandement[23] qu'il adresse à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers de son évêché en leur demandant de prendre, par écrit, l'engagement suivant : « *Je me soumets sincèrement à la constitution du pape Innocent X du 31 mai 1653. Selon son véritable sens qui a été déterminé par la constitution de notre saint père le pape Alexandre VII du 16 octobre 1656, je reconnais que je suis obligé en conscience d'obéir à ces constitutions et je condamne de cœur et de bouche, la doctrine des cinq propositions de Cornélius Jansénius, contenues dans son livre intitulé Augustinus, que ces deux papes et les deux autres ont condamnée, laquelle doctrine n'est point celle de Saint Augustin, que Jansénius a mal expliqué contre le vrai sens de ce saint docteur »*[24]. Nous pouvons supposer que Jean Baptiste Isoard, alors curé de Rognes, et ses confrères ont signé cet engagement.

En 1692, Pasquier Quesnel, célèbre oratorien cité plus haut, fait paraître en plusieurs tomes « *Le nouveau testament en français avec des réflexions morales* » contenant ses réflexions sur chaque verset. Cet ouvrage rencontrera un certain succès pendant plusieurs décennies et de nombreux curés et paroisses l'approuveront.

Le 10 mai 1710, Gaspard Guillaume de Vintimille, archevêque d'Aix, fait paraître un mandement qui condamne la doctrine janséniste et ses traités en écrivant : « … *en interdisons la lecture sous peine d'excommunication. Enjoignons, sous la même peine, à tous les ecclésiastiques et autres qui auraient quelques exemplaires desdits traités, de les remettre incessamment au greffe de notre officialité* »[25].

Le pape Clément XI fait paraître alors, le 8 septembre 1713, la bulle « *Unigenitus Dei filius*[26] » qui reprend 101 propositions de l'ouvrage de Pasquier Quesnel et qualifie le jansénisme de mouvement hérétique[27].

Loin d'apaiser les esprits, cette bulle va rassembler l'opposition des gallicans, des richéristes[28] et des jansénistes auxquels s'associe le milieu parlementaire.

Louis XIV reçoit la bulle le 24 septembre et en envoie une copie au cardinal de Noailles qui, après avoir été menacé de destitution, retire l'approbation qu'il avait donnée en 1695 aux propositions du père Quesnel. Le 16 octobre, le roi convoque le clergé qui se réunit à Paris

[22] AD 13 – 1 G 207 – Lettre du roi du 18 avril 1661
[23] Instructions d'un évêque destinées aux fidèles de son diocèse et lues lors de la messe
[24] AD 13 – 1 G 207 – Lettre de Monseigneur Estienne de Puget du 9 août 1664
[25] AD 13 – 1 G 207 – Mandement du 10 mai 1710
[26] « Le fils unique engendré par Dieu »
[27] Traduction de la bulle : https://laportelatine.org/bibliotheque/encycliques/ClementXI/Unigenitus.pdf
[28] Mouvement ecclésiastique gallican lancé par le théologien français Edmond Richer (1559-1631)

pour accepter cette bulle et, afin de prévenir toutes contestations, il déclare : « *Le chemin n'était pas long entre son Cabinet et la Bastille et qu'il entendait être obéi…* »[29]. Afin de rassembler un maximum d'ecclésiastiques, Jean de Senez écrit au cardinal de Noailles le 25 octobre 1713 pour lui faire part de son inquiétude : « *Je ne puis appeler autrement que vraie tempête ce nouveau décret qui me fait trembler pour l'Eglise de France, tant je crains qu'il ne cause un schisme ou une guerre entre les évêques…* »[30].

Le 23 janvier 1714, la bulle est approuvée par 40 évêques tandis que 9 prélats la refusent, dont Jean de Senez.

Le 7 avril et le 4 décembre 1714, l'archevêque d'Aix publie deux autres mandements afin que les prêtres de son diocèse se « *soumettent à la constitution Unigenitus de cœur et d'esprit et la donnent comme règle de foi* »[31].

La cathédrale et le village de Senez et leurs environs depuis le palais épiscopal (photo Jean-Luc Croizier)

Le 1er mars 1717, dans les appartements de Charles-Joachim Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, Jean signe un *acte d'appel interjeté* contre la bulle *Unigenitus* conjointement à Pierre de La Broue évêque de Mirepoix, et Pierre de Langle, évêque de Boulogne. Ces quatre évêques présentent cet appel le 5 du même mois en assemblée de la Sacrée Faculté de Théologie de Paris à la Sorbonne, et emportent l'adhésion des 93 membres présents. Le 7 mars, Jean écrit à son beau-frère Jean Frenaye (sosa 1 032) pour lui annoncer cet engagement. Dans les semaines qui suivent, près de 7 000 ecclésiastiques rejoindront ce mouvement.

Le 8 mars 1718, le pape Clément XI condamne l'appel des quatre évêques, le décrit comme « *schismatique et hérétique* », puis publie le 28 août 1718, la bulle « *Pastoralis officii* » dans laquelle il excommunie tous ceux qui refusent d'accepter la bulle « *Unigenitus* ».

[29] Parguez Jacques – La bulle Unigenitus et le jansénisme politique – page 45
[30] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre XII – Tome 1 - 1750
[31] AD 13 – 1G 207 – Mandements des 14 avril et 7 décembre 1714

A travers le royaume, les jansénistes font appel des condamnations, notamment à Aix où le Parlement convoque l'archevêque de cette ville pour répondre d'avoir, en publiant ses deux mandements des 7 avril et le 20 décembre 1714, contrevenu à l'interdiction faite par le Parlement de Provence, qui « *impose silences sur les contestations élevées au sujet de ladite Constitution* » ; ces deux mandements enjoignaient à tous les prêtres et curés de son archevêché de se conformer à la bulle *Unigenitus*, sous peine d'excommunication.

Le 2 janvier 1719, Messire Joseph André Audibert originaire de Pélissanne, curé de la Métropolitaine[32] d'Aix, ainsi que 14 prévenus, dont François Braquety vicaire de Ventabren, Joseph Simon curé d'Eguilles, François Gueidan vicaire de Cabriès, Quenis Auban ancien vicaire du Puy-Sainte-Réparade et prieur de Saint Jean de Villeneuve font appel de la sentence de leur supérieur. Ils plaident que, conformément aux dispositions de l'Article XLVIII des Libertés, « *ils étaient à couvert de toute interdiction et excommunication* ». Le 5 janvier, le Parlement considère que ces mandements sont « *nuls et abusifs*[33] » et signifie à l'archevêque « *que la Cour a fait et fait inhibitions et défenses à l'archevêque d'Aix de procéder contre les suppliants, jusqu'à ce que l'appel comme d'abus ait été jugé* »[34].

A la même date, par l'entremise de Maître Jacques Hennique bourgeois de Paris, la sœur Dorothée de Valbonette du second monastère des Ursulines à Aix adresse à l'officialité de cette ville un long courrier où elle déclare « *Je révoque par le présent acte signé de ma main la souscription que je fis de la Constitution Unigenitus, l'année 1715, par ordre de Monsieur l'archevêque… Je prévois toute la dureté des tourments auxquels je m'expose, je les accepte d'avance comme faisant partie de la pénitence que je dois faire… J'adhère à l'appel interpellé de la Constitution Unigenitus au futur concile général le 1er mars 1717 par nos seigneurs les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne…* ». Elle intente également une action en justice auprès du Parlement de Provence suite au refus qui lui a été fait « *de l'entendre à confesse même dans le temps de Pâques dernières et ayant encore défendu audit Messire Berthot de lui donner la sainte communion et à la supérieure de la laisser approcher de la Sainte Table* »[35].

Quant à Rognes, il ne semble pas que ce mouvement ait impacté ni le clergé[36] ni les habitants, même si le jansénisme a pu trouver un certain écho dans la noblesse et la bourgeoisie locale. Marie Tay et l'abbé Martin n'en font pas mention dans leurs livres respectifs et les registres paroissiaux restent muets sur cette période.

[32] Cathédrale Saint-Sauveur
[33] AD 13 – 1G 207 – Arrêt du 5 janvier 1719
[34] Ibidem
[35] AD 13 – 1G 207 – Lettre du 2 janvier 1719
[36] Barlatier, Joubert et Arnaud prêtres, Cadet vicaire en 1715

La mort de Clément XI, le 17 mars 1721, et l'avènement de ses successeurs, Innocent XII et Benoît XIII ne changeront rien à l'intransigeance de l'Eglise Romaine.

Les années qui suivent voient cette opposition prendre de plus en plus de poids au sein du clergé français, sans toutefois parvenir à y faire adhérer la majorité des évêques.

En conséquence des persécutions subies, certains prêtres jansénistes révoquent leur appui, ainsi que le formule Joseph Sauvan, prêtre et curé de Peyrolles (Bouches-du-Rhône), dans une missive adressée le 2 décembre 1725, à l'archevêque d'Aix : « *Je réïtère du fond du cœur, la profession de foi que j'ai faite à mon baptême, à mon ordination et quand on m'a donné mon forma dignum*[37] *... et condamne sans exception toutes les erreurs qu'elle condamne et me soumets très sincèrement à toutes ses décisions et reçois la Constitution Unigenitus selon l'intention le sens et les explications de notre Saint Père le pape Benoît XIII…* »[38].

En février 1727, Jean de Senez publie un nouveau mandement dans lequel il attaque à nouveau la bulle. En réaction, le Roi Louis XV, par une lettre contresignée du cardinal de Fleury, convoque pour le 15 juin, un concile à Embrun (Hautes-Alpes) afin de juger cette instruction pastorale.

Depuis Paris, le Conseil[39] fait paraître un arrêt qui notifie aux « *libraires ou imprimeurs qui publieraient quoi que ce fût sans autorisation, seraient destitués de leur profession, que leurs presses seraient confisquées, leurs boutiques murées et qu'ils payeraient en outre, 3 000 livres d'amende. Le carcan et les galères seront également réservés aux colporteurs appréhendés* »[40].

Ce concile, sous l'autorité de Monseigneur de Belzunce, évêque de Marseille, ne se réunit que le 16 août. Un simulacre de procès est ponctué de multiples anecdotes dont l'emprisonnement d'un messager venant de Digne avec la confiscation des pièces et témoignages en faveur de la défense de Jean de Senez.

Le 28 août, Jean écrit dans une lettre adressée à l'évêque de Montpellier, son ami et condisciple : *« On pousse ici les choses avec tant d'ardeur qu'il n'y a pas moyen de respirer et une suite perpétuelle de démarches violentes contre moi vérifie ce que tout Paris a prophétisé depuis trois mois, que j'étais condamné avant que d'être ouï »*[41].

Le 24 septembre, le concile d'Embrun prononce la sentence qui interdit Jean de Senez « *de toute juridiction épiscopale et de toute fonction sacerdotale* » et le prive d'une partie de

[37] Forma dignum : forme d'expédition des bulles papales
[38] AD 13 – 1G 207 – Lettre du 2 décembre 1725
[39] Conseil du roi constitué d'environ 130 personnes ayant pour rôle de conseiller le roi avant toute décision
[40] Elie Jaloustre Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne - Clermont-Ferrand – page 243 - 1902
[41] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre CLIV – Tome 2 - 1750

ses rentes. Or depuis le IXe siècle, sous le règne du Roi Louis Le Pieux[42], était reconnu le principe qu'un évêque ne pouvait être déposé sans le consentement de celui-ci.

Le 26 septembre, les officiers de la garnison répandent dans la ville d'Embrun, un quatrain de Nostradamus[43] que Jean évoquait déjà dans une lettre du 25 septembre[44] : « *La prédiction de notre prophète provençal a étonné nos juges ; tant elle les a montrés du doigt et avec des traits peu honorables* ». En effet, le 4ème quatrain de la 1ère centurie[45] se dévoile ainsi :

Tard arrivez, l'exécution est faite
Le vent contraire, lettres en chemin prises
Les conjurez quatorze d'une secte
Par le rousseau, Senez les entreprises.[46]

Pour les habitants ce quatrain se traduit ainsi :

- *Tard arrivez, l'exécution est faite* ; ce sont les évêques qui, après sa condamnation, se déclareront en faveur de Jean de Senez,

- *Le vent contraire ;* c'est celui de la Cour, peu favorable au prélat,

- *Lettres en chemin prises* ; c'est le messager à qui on avait enlevé les papiers qu'il apportait pour la défense et qui était encore en prison, au vu et su de toute la ville,

- *Les conjurez quatorze d'une secte* ; ce sont les quatorze évêques du concile,

- *Par le rousseau* ; c'est le sieur Le Roux, juge d'Embrun qui avait porté la lettre de convocation aux évêques ou le « *rousseau* » pour rouge du cardinal qui avait formé le procès du concile,

- *Senez les entreprises* ; ce sont les entreprises contre Jean de Senez qui servaient d'exemple à tout le clergé et la population.

La sentence tombée, il écrit, le 2 octobre, à la mère supérieure de la Visitation de Castellane : « *Je vous ai promis ma chère fille de vous informer de la volonté de Dieu sur mon exil, quand je le saurait & comme je viens de l'apprendre il y a trois heures… c'est dans l'abbaye de la Chaise-Dieu au diocèse de Clermont en Auvergne et à vingt lieues de Lyon… L'abbaye est de Saint Benoît, congrégation de Saint Maur… »*[47].

[42] Jacques Parguez - La bulle Unigenitus et le jansénisme politique — page 65
[43] Michel de Notredame dit Nostradamus apothicaire, astrologue (1503-1656)
[44] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre CLXVIII – Tome 2 - 1750
[45] Les prophéties de Nostradamus sont présentées en centuries et quatrains
[46] Bibliothèque-musée Paul Arbaud Académie d'Aix en Provence – MO 111 – Histoire de la condamnation de monsieur l'évêque de Senez, par les prélats assemblés à Embrun en 1727 – folio 98 v°
[47] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre CLXIX – Tome 2 – 1750

Le 13 du même mois, par une lettre de cachet, Jean Soanen est condamné à l'exil à l'abbaye de La Chaise-Dieu (Haute-Loire), composée de 36 religieux acquis à la cause janséniste : « *Ce fut même pour ce motif, parait-il, qu'on leur envoya l'Evêque de Senez, car on s'était dit que là, du moins, il ne pourrait pas faire de nouveaux prosélytes, puisque toute la communauté partageait ses idées* »[48].

Il part pour Grenoble le « *lundi 13 octobre dans une litière prêtée par l'archevêque d'Embrun accompagné de Monsieur du Laurent, commissaire des guerres nommé par la Cour, par son médecin de Castellane qui ne voulu pas le quitter et avec ses deux domestiques* »[49]. Le 18 octobre, il arrive à Lyon dans une chaise qu'il avait lui-même prise à Grenoble et en repart le lendemain pour Saint-Etienne[50].

Le 30 octobre, il écrit à l'évêque de Montpellier : « *Me voici enfin arrivé, Monseigneur, depuis huit jours, dans le port où la Providence du Seigneur m'a jeté par une grande tempête* »[51].

Jean dispose alors de 9 000 livres qu'il emploie à rémunérer son personnel et « *à nourrir chaque semaine douze pauvres de La Chaise-Dieu et les habille quand il est nécessaire…* ». L'évêché de Senez lui rapportait 12 000 livres de rente annuelle, mais suite à la sentence du concile d'Embrun, 3 000 livres lui sont retirées et attribuées au grand vicaire qui administre alors ce diocèse.

Loin d'apaiser la colère des jansénistes, nombre d'entre eux dont 30 curés de Paris, suivis de 12 évêques publient une lettre de protestation contre la décision du concile d'Embrun, mais reçoivent « *une lettre de cachet les enjoignant de rester dans leurs diocèses respectifs* »[52] . De plus, le cardinal de Fleury donne des ordres très sévères contre les signataires et condamne l'éditeur au carcan et à trois ans de bannissement[53].

Au cours des années qui suivent, de nombreuses procédures judiciaires sont engagées par les défenseurs de Jean de Soanen, dont celle de plus de 50 avocats du barreau parisien qui considèrent que « *le concile d'Embrun porte à faux et manque son principe* » et la sentence « *ne peut être considérée que comme un tissu d'abus et d'injustices que les deux Puissances*[54] *ont un égal intérêt d'anéantir* »[55]. Jean fera appel de cette sentence devant le Parlement de Paris, mais en vain. Après l'arrêt du conseil d'Etat du 3 juillet 1728, les jansénistes vont

[48] Elie Jaloustre - Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne - Clermont-Ferrand – page 228 - 1902
[49] Bibliothèque - musée Paul Arbaud Académie d'Aix en Provence – MO 111 – Histoire de la condamnation de Monsieur l'évêque de Senez, par les prélats assemblés à Embrun en 1727 - folio 102 v°
[50] Ibidem – folio 104 r°
[51] Lettres de Messire Jean Soanen évêque de Senez – Lettre CLXXIII – Tome 2 - 1750
[52] Jacques Parguez - La bulle Unigenitus et le jansénisme politique — page 66
[53] Ibidem – page 65
[54] Les deux Puissances : royale et ecclésiastique
[55] Ibidem - page 72

s'appuyer sur une puissance nouvelle : le public, et vont éditer la *Gazette Ecclésiastique*, journal de 8 pages environ, publié chaque semaine et distribué jusqu'en 1803[56].

Le 8 septembre 1731, le roi casse l'arrêt du Parlement de Paris favorable aux plaidants[57]. Le 24 décembre 1731, le Grand Chancelier du Roi adresse une lettre aux Parlements, dont celui de Bordeaux, et fait savoir que le roi s'en remet à l'Eglise pour juger les ecclésiastiques jansénistes : « *à Monsieur l'archevêque de Bordeaux pour y pourvoir suivant ses lumières, sa prudence et sa charité ; et qu'à l'égard de votre Compagnie, elle doit se reposer entièrement… sur l'attention que sa Majesté continuera de donner à une matière si importante pour prévenir tous les inconvénients qui pourraient intéresser la tranquilité publique* »[58].

Jusqu'à sa mort, Jean de Senez entretient une large correspondance et, malgré la censure, continuera d'échanger avec des ecclésiastiques et la société lettrée acquise à sa cause. Toutes ces lettres sont signées « *Jean, évêque de Senez, prisonnier de Jésus Christ* ». Une grande partie de cette correspondance sera publiée en 1750 à Cologne, censure oblige, et distribuée sous le manteau.

Il s'éteint le 25 décembre 1740 à 19 heures, jour de Noël, à l'âge canonique de 94 ans et est inhumé le 28 dans la chapelle de l'abbaye sous une inscription qu'il avait lui-même rédigée : « *Moi Jean, jadis évêque, maintenant poussière* »[59] . Une ultime controverse voit le jour dans les semaines qui suivent : l'Eglise prétend que Jean s'était rétracté et avait récusé ses positions jansénistes. Les jansénistes, de leur côté, vont accuser les jésuites d'avoir diffusé cette fausse lettre, en plus de 4 000 exemplaires. Mais le 20 février 1741, dans leur journal *Supplément*, les jésuites déclarent que Soanen « *est mort dans son obstination* » et pour leur défense, ils prétendent que c'est un janséniste qui aurait fait imprimer cette lettre, en disant : « *Voici de quoi le parti (janséniste) est capable, et jusqu'où il porte la malignité* »[60].

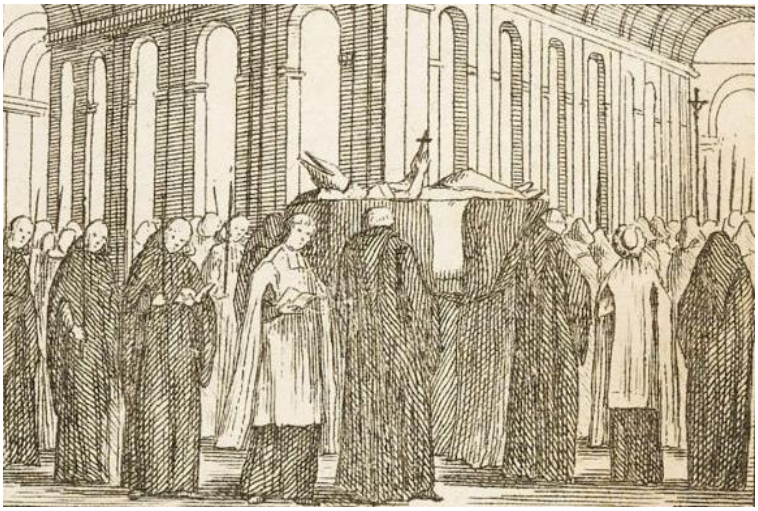

Obsèques de Jean de Senez à La Chaise-Dieu

[56] Ibidem – page 74 & http://gazetier-universel.gazettes18e.fr/periodique/nouvelles-ecclesiastiques-1728-1803
[57] Ibidem – page 212
[58] AD 13 – 1G 207 – Lettre du 24 décembre 1731
[59] René Bouscayrol - Riom autrefois – page 138
[60] Jean Soanen, Evêque de Senez à l'abbaye de la Chaise-Dieu – page 48

Le cœur et un bout de côte furent conservés en reliques. Le 3 février 1890, le journal *La Haute Loire*, puis trois jours plus tard *Le Moniteur judiciaire de Lyon*, font paraître un article dans lequel il est question d'un différend financier entre un antiquaire et un courtier. Ce différend repose sur l'acquisition du crâne de notre célèbre évêque pour une somme de 1 000 francs. Comment cette relique a-t-elle pu arriver à Lyon et être détenue par un tiers ? On peut supposer que les saccages et profanations de l'abbaye en 1793, et notamment du cercueil de Jean de Senez, firent que certaines reliques furent disséminées aux quatre coins de la région[61].

Gérard Aventurier des « Amis du Vieux Saint-Etienne », lors de sa conférence du 17 avril 1999 nous donne une excellente conclusion : « *Les cantiques funéraires béguins*[62] *rappellent l'austérité de la vie sur terre, mais aussi la toute puissance de Dieu et le bonheur éternel des élus. Défait sur le terrain doctrinal, le jansénisme va s'affirmer sur le plan moral par l'ascèse de vie de ses apôtres, de ses sectateurs et par un style de spiritualité qui voulait restaurer les valeurs de l'Eglise primitive. Dans l'histoire des religions, il a illustré un temps fort pour la revendication du droit de libre examen et de la liberté de conscience et a inauguré la quête du salut individuel après le règne de la mystique d'appartenance au corps de l'Eglise universelle* ».

Ainsi s'achève cet article relatant la vie de « *l'un de ces opposants, roturier parvenu par son seul mérite jusqu'à l'épiscopat,* (qui) *fut déposé dans un concile provincial retentissant »*[63]. La vie de cet homme a fait l'objet de très nombreuses publications qu'il est difficile de résumer, mais le présent texte a pour objet de démontrer qu'à travers la généalogie et la connaissance de la vie de nos ancêtres, nous pouvons nous intéresser aussi à un pan de la « Grande Histoire ».

[61] Elie Jaloustre - Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne - Clermont-Ferrand – page 259 - 1902
[62] Surnom donné aux adeptes de ce mouvement situé dans le Forez et attribué soit parce qu'ils vivent regroupés en « béguinage » soit parce qu'ils restent entêtés (« embéguinés ») cf Musée du diocèse de Lyon
[63] Jacques Parguez - La bulle Unigenitus et le jansénisme politique – page 8

Christ janséniste de la cathédrale de Senez (photo Pierre PEIRANO)

Bibliographie

Gaultier Jean Baptiste – La vie et les lettres de messire Jean Soanen, évêque de Senez – Tomes 1 à 5 – Cologne, 1750

Jaloustre Elie – Jean Soanen, Evêque de Senez à l'abbaye de la Chaise-Dieu – Clermont-Ferrand, 1902

Laurent Marcel – L'exilé de la Chaise-Dieu, Jean Soanen ou la vie religieuse à Riom – Le Coteau, 1982

Parguez Jacques – La bulle Unigenitus et le jansénisme politique, avant-coureur de la Révolution Française – Paris, 1936

Bouscayrol René – Riom autrefois – Riom, 1960

Collombat Michel - Les bibliothèques des clercs séculiers en Savoie du XVIIIe siècle à 1860 – Thèse de doctorat – Université Lumière Lyon 2 - Lyon, 2016

Gaudemard Valentin - Senez un évêché provençal des origines à la Révolution – AD Alpes-de-Haute-Provence - Gap – 2019

Le Roy Albert – La France et Rome de 1700 à 1715 – Paris, 1892

Archassal Pierre-Valéry – ABCdaire de la Généalogie – Flammarion, 2000

Marion Marcel – Dictionnaire des institutions de la France – XVIIe-XVIIIe siècles – Paris, 1923

LA CATHEDRALE DE VILLAGE

✝ Ginette ANDRE

La Cathédrale de village,
Au cœur des pays bas-alpins,
A sûrement sept siècles d'âge,
Entourée de platanes et de pins,
Auprès d'un affluent de l'Asse,
Entre Bléone et Haut-Verdon,
C'est pour la voir que l'on y passe,
Et pour entendre son bourdon !

La rivière coule près d'elle,
Elle passe sous un beau pont,
Il n'y a pas de citadelle,
Et le vent, à ses flots, répond.
Le mot « Senez », écrit dans l'herbe,
Par un habile moissonneur,
C'est une cathédrale superbe,
Un haut clocher, pour un sonneur !

Une large nef qui s'étale,
Des retables de bois-doré,
Et les cinquante-quatre stalles
Des chanoines évaporés,
Bien peu de place pour le peuple,
Hélas, il n'en est pas besoin,
Car le village se dépeuple,
Malgré son nom mis dans le foin !

Chœur voûté en demi-coupole,
Dans la nef, des tapisseries,
D'un évêché, ce fut le pôle.
Mais eut bien des tracasseries,
Pour ses convictions jansénistes,
Son évêque le plus connu,
Jean SOANEN – Ce nom existe
Sur l'autel, sur la pierre nue !

Blanche, une nappe le recouvre,
Et des fleurs sont déposées.
Pour l'étranger, la porte s'ouvre :
L'évêque, aux théories osées,
Qui contredit un Roi de France,
L'Auvergnat têtu du vieux temps,
Dans ce coin de Haute-Provence,
Survit ce jour, et pour longtemps !

La Cathédrale de village,
Au cœur des pays bas-alpins,
A sûrement sept siècles d'âge,
Entourée de platanes et de pins.
Visiteurs des vallées de l'Asse,
De la Bléone et du Verdon,
N'oubliez pas, seul ou en masse,
D'aller entendre son bourdon !

Poème écrit par Ginette André, le 15 septembre 1994,
après une visite du site en compagnie de Georgette Poucel et ✝ Paule Pical.

COMMEMORATION DU 75ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE ROGNES

Dominique KLEIN
Marie-Paule PECOUT et Pierre PEIRANO

Ce 22 août, des représentants de la municipalité, des anciens combattants et des habitants de Rognes se sont rendus au monument aux morts pour célébrer la libération de notre village en 1944.

Lors de cette manifestation Dominique Klein, président des anciens combattants en remplacement d'Alain Gay, a rappelé dans son intervention l'historique du débarquement « oublié » de Provence et a rendu hommage à monsieur André Briole[1].

Marie-Paule Pécout et Pierre Peirano, membres du comité de lecture, ont fait un résumé de l'intervention de monsieur Klein sur le débarquement et vous rapportent l'intégralité du discours fait en 1976 par André Briole lors d'un méchoui regroupant tous les anciens maquisards.

Monsieur et madame Briole avec les élèves en 1939

Résumé historique du débarquement « oublié » de Provence

Dès la conférence de Téhéran en novembre 1943, les Américains songent à un double débarquement : un en Normandie et un autre en Provence, au départ sans les Français.

Le manque de bateaux et de péniches de débarquement remet ce projet à plus tard. Mais les Français réussissent le baptême du feu lors de la libération de l'Italie : à la bataille de

[1] 1910-1996, instituteur à Rognes pendant 29 années (cf. Annales 20 de 1996 page 5)

Garigliano en mai 1944, le corps expéditionnaire français, envoyé en première ligne, perce avec succès les lignes allemandes et permet aux alliés de prendre la route de Rome.

Les Américains et le général Eisenhower voient désormais les Français d'un autre œil.

Winston Churchill, de son côté, voulait un débarquement sur le front d'Italie pour arriver à Berlin avant les troupes de Staline. Le général de Gaulle menaçait de retirer les forces françaises libres du front italien si les Américains ne reconsidéraient pas leur décision à son égard.

Enfin, ils arrivent : opération Anvil-Dragoon (à l'origine l'opération appelée Anvil –enclume en anglais– a été rebaptisée Dragoon –contrainte– par Winston Churchill déclarant avoir été contraint de participer à cette opération).

Pour le débarquement de Provence, la flotte alliée, bien que moins importante que celle de Normandie n'en est pas moins imposante. Cinq cuirassés, dix porte-avions, des dizaines de croiseurs font partie des 270 navires de guerre qui fournissent un appui « feu » essentiel lors du débarquement, ils sont chargés d'escorter 600 bateaux de transport et 1 270 péniches de débarquement.

L'armée allemande possède 400 avions, 36 chars, 50 embarcations et 80 000 soldats.

L'armée alliée oppose 3 000 avions, 500 chars, 850 bateaux et une première vague de 90 000 hommes lors du débarquement du 15 août ; suivront 250 000 hommes.

Les troupes débarqueront sur 18 plages : six dans le golfe de Saint-Tropez (Yellow Beach), cinq dans la baie de Cavalaire (Red Beach), deux à Fréjus-Saint-Raphaël, trois au Dramont (Green Beach) et deux à Théoule-sur-Mer.

Dans la nuit du 14 au 15 août 1944, 9 000 parachutistes seront largués entre les massifs de l'Estérel et des Maures.

Au soir du 15 août, le bilan du débarquement est une réussite totale : tous les objectifs sont atteints. Les premières troupes vont être renforcées par l'arrivée du deuxième échelon composé essentiellement par l'armée B française sous les ordres du général de Lattre de Tassigny. Elle est composée de 260 000 hommes : Tunisiens, Marocains, Algériens ainsi que des soldats d'Afrique Occidentale et Equatoriale.

Depuis l'armistice de 1940, pour la première fois, une armée française va combattre sur le sol national. La 1ère D.F.L. (Division Française Libre) débarque à Cavalaire et la 3ème D.I.A. (Division d'Infanterie Algérienne) à La Foux près de Cogolin.

Les troupes françaises de l'armée B ont pour mission de s'emparer en priorité des ports de Toulon et Marseille.

Le 21 août, les bataillons de choc et la 1ère D.F.L. s'emparent du Mont Faron, mont qui surplombe Toulon. La 3ème D.F.L. suit la RN 7, libère Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Arles et Avignon.

Rognes est libéré dans la foulée le 22 août par les éléments précurseurs de la Task Force[2] Butler.

Le même jour, les éléments avancés du général de Monsabert arrivent dans la banlieue de Marseille aidés depuis le 19 août par les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur).

Du 23 au 27 août, les ports et les villes de la région toulonnaise sont libérés, le 27 août les combats ont cessé à Toulon et l'amiral allemand Ruhfus signe l'acte final de capitulation de la garnison.

Pendant ce temps à Marseille, le général Schaeffer, commandant la place, refuse de se rendre. Il faut s'emparer des positions une à une : Notre-Dame de la Garde le 25, le parc Borely le 26, le fort Saint-Nicolas et le Cap Janet le 27 août.

Le 28 août au matin, la garnison allemande du général Schaeffer se rend aux tabors[3] du général de Monsabert ; suivra la libération de Nice, Valence et Lyon.

Le Général de Lattre de Tassigny se souvient du bilan : 2 700 soldats français dont 100 officiers tués ou blessés et chez les Allemands 40 000 tués ou blessés et 35 000 prisonniers.

En deux semaines, toute la Provence est libérée ; en parallèle, les alliés remontent la vallée du Rhône.

Après le débarquement de Normandie du 6 juin 1944, le débarquement de Provence du 15 août est un extraordinaire coup d'accélérateur ; en effet, il ouvre un second front en France et permet de prendre l'armée allemande en tenaille.

Le débarquement de Provence a été une réussite totale mais son importance a été mésestimée ; ce qui est faire peu justice à un épisode majeur de la libération de la France et de l'Europe.

Sans doute certains ont eu peur de faire de l'ombre aux participants du débarquement de Normandie dont les effectifs, les moyens et la durée ont été très largement supérieurs à ceux de Provence.

Le saviez-vous ?

Pour la première fois, l'utilisation de Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) est prise en compte : « 8 000 hommes des F.F.I. ont pour mission de détruire les ponts, bloquer les routes, détruire les liaisons télégraphiques, attaquer les dépôts de carburant et de munitions etc, afin de ralentir la débâcle allemande pour ensuite les détruire par les attaques aériennes de chasseurs et bombardiers américains et faciliter la remontée des forces alliées par la RN 7 vers la vallée du Rhône ».

[2] Force opérationnelle commandée par le général Butler
[3] Soldats marocains

Hommage à monsieur André Briole

Après son discours relatant l'historique du débarquement Dominique Klein ajoute :

« Pour terminer, je voudrais rendre hommage à André Briole, résistant notoire, en citant son discours du 8 août 1976 lors d'un méchoui regroupant tous les anciens maquisards, à Valfère[4] (ancienne ferme abandonnée ayant servi de PC aux résistants de notre région) »

Ferme de Valfère
(photo Les Amis du Patrimoine de Rognes)

Plaque commémorative (photo Guiral Almes)

Lors de la commémoration, Dominique Klein a extrait des passages du discours de monsieur Briole.
Notre association a souhaité vous transmettre l'intégralité du texte avec sa graphie d'origine, s'agissant d'une page d'histoire de notre village. Quelques notes en bas de page ont été rajoutées pour une meilleure compréhension du texte.

Autour de monsieur Briole, ses anciens élèves en 1995

[4] Située sur la route reliant Rognes à Saint-Estève-Janson

TEXTE DU DISCOURS

PRONONCE PAR M. ANDRE BRIOLE

AU MECHOUI DES ANCIENS MAQUISARDS

Le 8 août 1976 à VALFERE

Mes chers amis,

Les maquisards de Rognes qui vous reçoivent aujourd'hui ont décidé que l'un d'entre eux s'adresserait à vous, et j'ai eu l'honneur et le redoutable privilège d'avoir été choisi. C'est donc en leur nom que je vous souhaite la bienvenue dans ce cadre splendide où nous avons vécu, en juin 1944, une épopée que mes camarades et moi-même n'oublierons jamais.

Nous sommes heureux, 32 ans après, de voir réunis, dans ce tranquille vallon, autour de ces tables si abondamment garnies grâce au talent du patron de la « Flambée Provençale »[5] auquel nous présentons toutes nos félicitations, de voir réunis, dis-je, (et ceci, grâce à l'amabilité de M. VIDAL qui nous a gracieusement permis d'organiser cette fête dans sa propriété), maquisards, prisonniers, anciens combattants de toutes les guerres autour de notre camarade et ami, Louis PHILIBERT, Député des Bouches-du-Rhône, responsable des maquisards du PUY-SAINTE-REPARADE, auquel je dédie la Présidence de ce repas du Souvenir, en compagnie du Général LECUYER, commandant la Région R 2 sous l'Occupation.

Je n'aurai garde d'oublier le Camarade CAUMONT et ses amis de SAINT-CANNAT, PAGES de la ROQUE d'ANTHERON, PAPAFAVA de CHARLEVAL, les représentants du Canton de LAMBESC, GAUTIER, ATHENOU et M. DIMANCHE, Maire de JOUQUES, et leurs amis du Canton de PEYROLLES, notre ami VERRIER[6], Maire de ROGNES, les responsables du monde résistant et Anciens Combattants du Pays d'AIX, nos amis Pierre GUINDON, des Mouvements Unis de Résistance, André CLAVERIE, des F.T.P.[7], PEYRE, des maquis des Bouches-du-Rhône, LEQUEINEC de l'ANACR[8], REBOUL Président du Front de Libération, SCEMANA, Président de l'UFAC[9], HEBRARD, Président des Anciens Combattants d'AIX, Yvette IMPENS qui se dévoua sans compter pour la Cause Résistante avec son amie Alice SEIMANDI qui n'a pu être des nôtres aujourd'hui, de même que CAMUS. Notre Chef Régional, Max JUVENAL, s'excuse et regrette de n'être pas parmi nous, étant retenu par ses obligations à SAINT-MANDRIER.

Et nous voilà ici, tous unis, dans la même pensée, renouant avec notre passé résistant. Et cela m'amène à évoquer un grand disparu : TASSY Henri[10], Chef Cantonal des C.F.L.[11]. Que tu serais

[5] Le patron était Félix Mastantuono et aujourd'hui, le restaurant s'appelle le « Piano Gourmand »
[6] Maire de Rognes de 1967 à 1983
[7] Francs-Tireurs et Partisans, mouvement de résistance mis en place par le Parti Communiste Français
[8] Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance
[9] Union Fédérale des Anciens Combattants
[10] Maire de Rognes de 1944 à 1965
[11] Comité Français de Libération (Nationale)

heureux Henri, si tu pouvais voir ces nombreuses personnes assemblées ici pour fêter la liberté retrouvée, toi qui ne pensais qu'à elle et qui a tant fait pour la reconquérir. Tu étais une force de la nature et cette force tu l'avais mise au service de la défense de ton pays. Tu avais 20 ans quand la guerre de 14 éclata, alors que tu accomplissais ton service militaire. Toujours sur la brèche, volontaire pour les tâches les plus rudes et les plus dangereuses, tu servis dans les groupes francs[12]. Quand la défaite survint en juin 1940, tu fus un des premiers à dire non à l'occupant et tu pris la direction de la Résistance, à ROGNES d'abord, puis dans le Canton. Je te revois, tranquille, distribuant les liaisons à établir à vélo, et quand nous partions, chacun de notre côté pour mener à bien notre mission, tu enfourchais ta bicyclette et tu partais à ton tour pour faire ta tâche, celle que tu t'étais réservée, toujours la plus dure, la plus longue et la plus dangereuse. Que tu serais heureux aujourd'hui en voyant tant d'amis rassemblés en ce lieu.

C'est ici, dans cette ferme abandonnée, que les premiers suspects à VICHY vinrent chercher refuge, dépistant les sbires de la Gestapo. Quand je revois cette maison, à mes yeux surgit aussitôt, la silhouette de notre ami REYBAUD. Mon camarade CORNO et moi-même l'avions connu durant la drôle de guerre, alors qu'il commandait une Compagnie d'engins au 9ème Bataillon de mitrailleurs au Nord de NICE. Et un beau jour de 1943, je le retrouvai chez FRANCHI au PUY-SAINTE-REPARADE. Fuyant la Gestapo, il resta quelque temps à VALFERE. Toujours souriant, plaisantant sans cesse, il accomplit, avec sa femme, une tâche énorme de résistant. Cette dernière devait, hélas, tomber sous les balles nazies. Quant à lui, il continua la lutte et suivit les armées alliées. Il mourut d'une maladie contractée pendant la terrible campagne d'Alsace.

J'évoque aussi la figure de notre camarade Roger BILLOT de CHARLEVAL, qui vécut à VALFERE. Prisonnier, venu en permission exceptionnelle pour cause de décès dans sa famille, il ne repartit plus et vécut clandestinement au maquis. Le 6 juin, il prit le chemin de Sainte-Anne avec ceux de CHARLEVAL. Il vint nous voir à VALFERE où il avait vécu et partit rejoindre son maquis le 11 juin au soir. A l'aube du 12, Sainte-Anne était attaqué et notre brave Roger fut parmi les fusillés. Triste destin qu'il est allé chercher en retournant près de ses amis.

VALFERE servit à entreposer les armes des parachutages. Le premier d'ailleurs eut lieu ici (message : « AUGEREAU, souviens-toi d'ARCOLE »), suivi de 14 autres dans les collines environnantes. Un certain propriétaire de la Trévaresse à cette époque, vendit la cache à la Kommandantur. L'argent n'a pas d'odeur, dit-on. Il faut croire que si, car malgré sa confortable situation de principal actionnaire d'un désinfectant célèbre, l'odeur ne put être dissipée totalement puisqu'il mourut avant la Libération.

Voilà VALFERE. Replaçons-nous dans l'ambiance de l'époque, c'est-à-dire, silence, méfiance, clandestinité, vie dans l'ombre.

[12] Equipes armées mobiles

Cependant, le jour de la revanche approche. On attend le signal, et le 6 juin au matin, comme pour tous les maquis de FRANCE, le moment est venu.

Ces vallons se peuplèrent de soldats de l'ombre et le chant des cigales fut quelque peu perturbé par les allées et venues des maquisards de ROGNES, de SAINT-CANNAT et du PUY-SAINTE-REPARADE. Près de deux cents combattants sans uniforme (dont 52 de ROGNES) occupèrent ces bois. Répartis en sizaines[13], ils vécurent la vie des camps avec la discipline des soldats. Quelques silhouettes croquées au passage : notre ami Paul LEBRE qui ne pouvait se faire au maniement de sa mitraillette qu'il appelait un « siblet »[14] et qui avait apporté un vieux Mauser de la guerre de 14 ; CHEILLAN et sa foulée souple de coureur des bois, et tant d'autres qui se faufilaient entre les pins. Ils sont morts aujourd'hui, ces douze camarades qui avaient partagé nos joies et nos peines, mais leur souvenir reste vivace. Le temps passait. Nous attendions un débarquement sur nos côtes. Mais hélas ! rien ne venait. Et, un matin, le canon tonna du côté de Sainte-Anne. La terrible tragédie commençait et s'achevait dans une effroyable tuerie. Notre maquis se replia sur les collines de la Trévaresse dans l'attente de la Libération.

Pourquoi ce sacrifice ? Pour dégager le front de Normandie et maintenir les troupes allemandes loin du lieu de débarquement allié. Les Etats-Majors savaient que des sacrifices étaient nécessaires et que 30% des maquisards seraient massacrés, mais que leur présence dans le maquis, immobiliseraient quinze divisions. Lors du débarquement du quinze août, le Général EISENHOWER comptait trois mois pour atteindre la Durance ; quatre jours après, le 19 août, l'objectif était atteint. Grâce à qui ? Grâce aux maquis qui tenaient l'intérieur et provoquaient la débandade de la Wehrmacht et rapprochaient, d'autant plus l'heure de la délivrance totale du pays et la libération des camps de nos prisonniers.

Voilà pourquoi vous êtes morts, soldats de l'ombre. Du fond du passé, remontent les images et je revois devant moi, gais et rieurs, mes camarades tombés en cet été 44. Je revois ces hommes, ces femmes, ces enfants qui luttaient calmement, sans forfanterie, mais avec courage contre un ennemi implacable, inhumain, qui n'hésitait pas à faire un ORADOUR-SUR-GLANE. Je te revois, petit Adrien LEBRE[15]. A peine sorti de mon école, tu partis pour faire « quelque chose » contre l'occupant avec ton camarade AUDIBERT, de LAMBESC. Et les yeux pleins de soleil et le cœur plein d'espérance, vous tombiez, tous deux, sur le plateau du Cengle à SAINT-ANTONIN, en cette journée du 16 juin. Vous aviez 16 ans ; vous étiez bien de la race des BARA et des VIALA, les dignes descendants des géants de la Révolution Française qui avaient pour devise : vivre libre ou mourir.

[13] Groupe de 6 personnes
[14] En provençal : sifflet
[15] Plaque commémorative au-dessus de celle de Michel Dannay (cf page 39)

Maquisards tombés sous les balles nazies, soldats obscurs mais superbes, mes amis, mes camarades, mes frères, merci. Vous nous avez préparé des lendemains qui chantent.

André BRIOLE

Quelle belle journée !
Quel beau souvenir !
Bien amicalement.

(Signé) Louis PHILIBERT

HOMMAGE A MICHEL DANNAY

Marie-Paule PECOUT et Pierre PEIRANO

Michel Dannay
maître détecteur

Equipage à bord de la Minerve
(Collection Daniel Dannay)

Comme chaque année devant le monument aux morts, il a été commémoré l'armistice du 11 novembre 1918.

A l'issue de cette commémoration, le maire, Jean-François Corno, a invité la population présente à se déplacer devant l'entrée piétonne de l'ancienne école primaire de Rognes.

Une plaque souvenir en l'honneur de Michel Dannay a été dévoilée en présence des membres de sa famille.

Enfant du village, Michel Dannay avait fréquenté cette école communale. Plus tard, il est entré dans la vie active en s'engageant dans la Marine Nationale.

Après divers embarquements à bord de navires et de sous-marins, il a été victime du naufrage du sous-marin « La Minerve », survenu au large de Toulon le 27 janvier 1968.

Le délai de cinquante années étant écoulé, la demande des familles pour la reprise des recherches a été entendue et le 22 juillet 2019 l'épave du sous-marin a été localisée.

En septembre 2019, deux cérémonies, l'une en mer l'autre à terre, ont eu lieu à Toulon en mémoire de ce tragique événement.

HISTOIRES D'EAUX A ROGNES

(1ère partie)

Andrée LAMBERT

Depuis la création de notre association en 1977, nombreux sont ceux qui ont abordé ce sujet et ont écrit dans les Annales différentes pages de cette histoire locale vécue par nos prédécesseurs, depuis deux mille ans : Annales 4, 8, 9, 10, 11, 16, 29, 38, 40 et 41.

Les sources historiques qu'ils ont consultées alors, sont les mêmes que les nôtres :

- Abbé Martin « Histoire de Rognes » 1817
- Marie Tay « Une commune de l'ancienne France monographie du village de Rognes » 1885
- Maurice Coquet « La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire » 1970
- Les Archives Communales et les comptes rendus de conseils municipaux en mairie de Rognes : registres 1898, 1900-1954, 1932-1937, 1971-1974 et 1975-1977
- Les Archives Départementales des Bouches du Rhône Marseille, AD13 série 3 O 845.

Notre but ici est sans prétention : proposer un fil conducteur chronologique permettant de relier les évènements marquants de l'histoire de l'eau à Rognes, au cours de l'histoire locale de notre village.

Le château d'eau de Rognes

Nos sources : Maurice Coquet « Les aqueducs romains de Beaulieu et les puits de rupture de pente » dans « Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie, 15 » 1966

Depuis plus de deux mille ans et aujourd'hui encore, l'eau qui alimente naturellement le terroir de Rognes vient de ces lieux situés sur le versant nord de la chaîne de la Trévaresse où elle a creusé le vallat[1] des Maures. Les premiers colons se fixent là car l'eau est abondante, la végétation verdoyante et les terrains d'origine volcanique fertiles et favorables aux cultures de céréales, amandiers, vignes.

[1] Vallat : mot provençal signifiant vallon

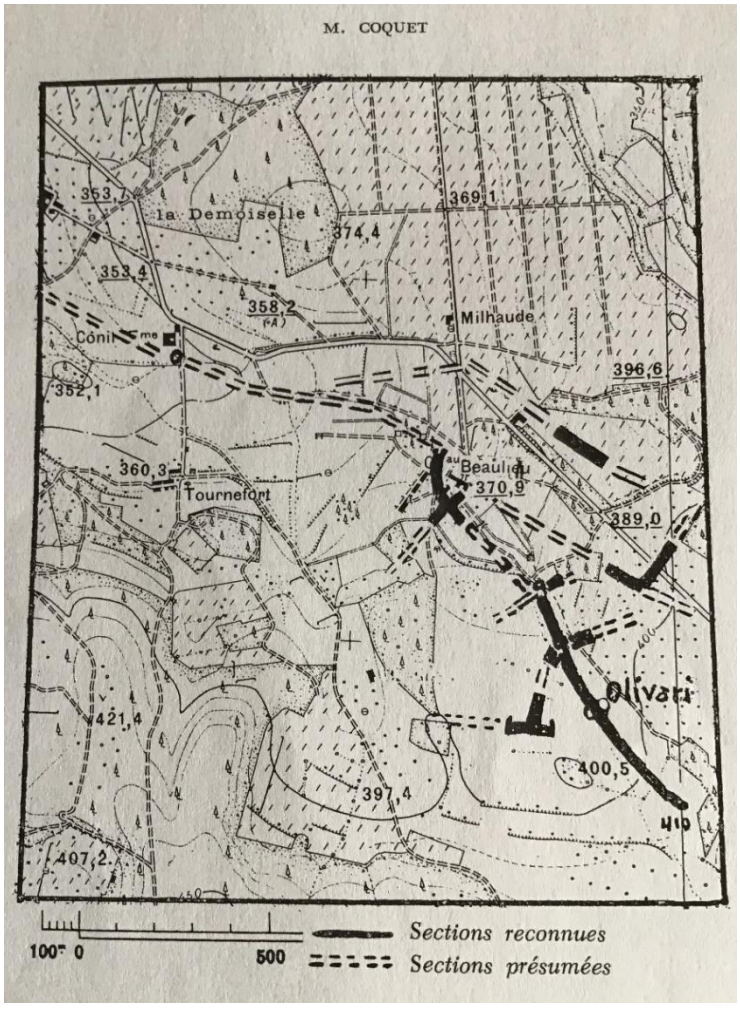

En 1887 un autel primitif en pierre de taille a été trouvé à Beaulieu près d'une ancienne source, témoignant de la vénération, en ce lieu, de déesses des sources préromaines, puis romaines. A l'arrivée envahissante des Romains, ces premiers habitants, dits celto-ligures d'origine, se réfugient derrière les murailles de leurs *oppida*[2] : le *castrum de ruinis,* futur Rognes le Puech (Le Puy-Sainte-Réparade), sous la houlette du plus important, l'oppidum d'Entremont (Aix).

Les Romains s'installent durablement et vont dompter les eaux sauvages du vallat des Maures afin de les distribuer à leurs domaines agricoles alentour, situés en aval : les *villae* de Beaulieu, Tournefort, Barbebelle. Un chantier étonnant, véritable œuvre d'art, est entrepris, réalisé et encore visible en partie aujourd'hui, malgré les effondrements et détériorations par les eaux. C'est un système d'aqueducs creusés dans le basalte dont la voûte est maçonnée, une succession de « plans inclinés et puits profonds qui avaient l'avantage de freiner la vitesse de l'eau et d'amener celle-ci à tomber dans le puits, au ralenti, pour éviter l'érosion des parois ».

[2] Oppida : Pluriel d'oppidum, fort ou citadelle celto-ligure

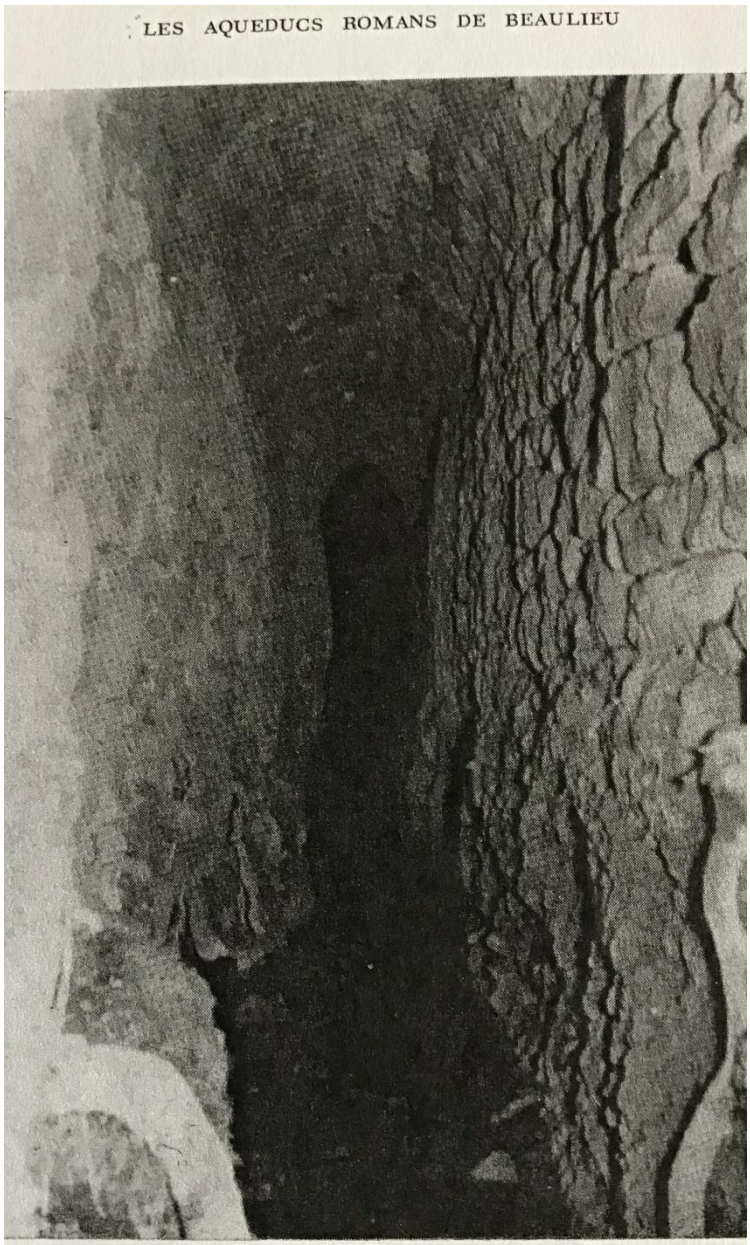

Vue d'une galerie. Voûte et parois maçonnés, radier taillé dans la roche basaltique

Conil, carrefour des voies de communication depuis l'Antiquité

Nos sources : « La région de Rognes Tournefort Beaulieu à travers l'histoire » Maurice Coquet 1970

C'est encore l'eau qui va être à l'origine de la suite de notre histoire locale :

« La Durance est sans comparaison la rivière la plus difficile à passer de toutes celles de la Gaule » disait Tite-Live. Dans notre région, deux lieux permettaient de traverser cette

rivière aux crues inattendues donc dangereuses, lors des échanges commerciaux depuis la Basse Durance vers les Alpes : Gontard, face à Cadenet et Pertuis en amont. Dans les deux cas un « bac à traille[3] » était utilisé. La plus ancienne mention du bac de Gontard date de 1054, il est décrit par Catherine Lonchambon[4] *« En 1492 un des ports de Cadenet était établi du côté de ce lieu, tandis que l'autre se trouvait du côté de Janson... En 1525, les deux ports de Cadenet étaient qualifiés respectivement de « petit » et de « grand port »* ».

Nous trouvons dans l'histoire de Rognes le souvenir de cette voie de passage ancienne et on peut imaginer des convois de marchandise à dos d'homme, à dos d'ânes bâtés, dans le village ; en 1540 c'est le « chemin de la nau » ou « chemin du bateau », aujourd'hui, avenue du Cégares. Rappelons aussi que Bertrand d'Allamanon en 1240 devint le premier seigneur de Rognes en échange du péage de ce passage de la Durance, très fréquenté de tout temps.

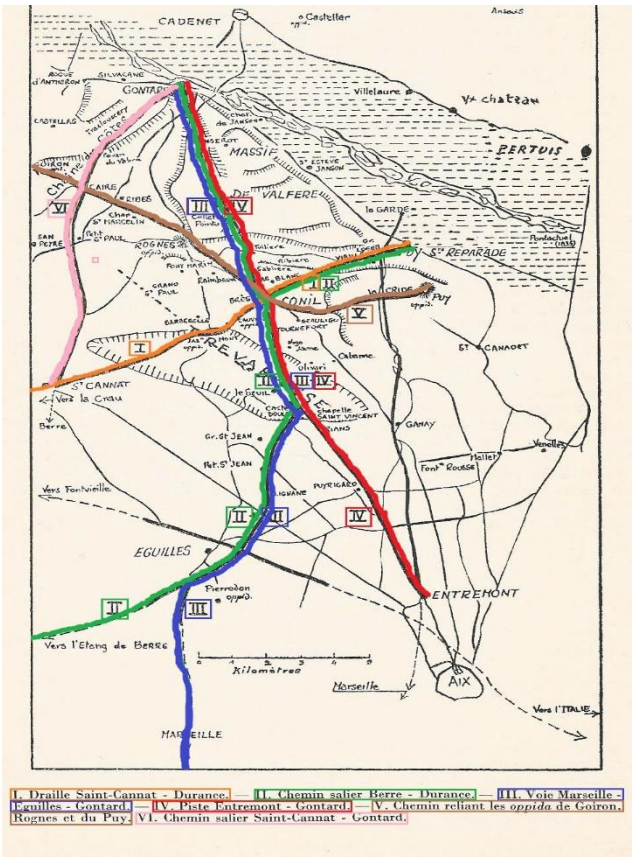

Carte originale coloriée par Raymond PECOUT

La carte de Maurice Coquet nous montre ces itinéraires pratiqués du Moyen Age au XVIe siècle, assurant une grande partie de la vie économique d'alors :

- Transhumance des troupeaux depuis la Crau vers les Alpes sur les drailles[5] et leurs relargs[6] et jasses[7]
- Migration des hommes et transport de marchandises diverses (céréales, tissus, du sud vers le nord, minerais du nord vers le sud)
- Transport du précieux sel marin, depuis les salins de Berre vers la haute Provence, sur les chemins saliers ou saletiers, dits aussi sauniers
- Communications entre les *oppida*.

[3] Bac à traille : Embarcation permettant de traverser un cours d'eau en tirant sur une corde en chanvre tendue depuis le rivage

[4] Laboratoire d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence « De l'originalité des bacs de la Durance » in Méridionales 36. Printemps 1999

[5] Drailles : Pistes de transhumance

[6] Relargs : Espaces libres à proximité des chemins de transhumance

[7] Jasses : Synonyme de Jas

Pourquoi ces nombreuses voies dans ce lieu inattendu pour nous ? Nous préférons aujourd'hui le fond des vallées pour nos déplacements ! Si l'eau de source est vitale, marais et paluns[8] sont eux inhospitaliers car insalubres et donc dangereux, tels sont les Pontillaux et le ruisseau de Saint-Christophe ; à l'époque on chemine à flanc de coteau.

Du Moyen Age au XVIIIe siècle

Nos sources : abbé Martin, Maurice Coquet, Marcel Bonnaud dans Annales 4, 8, 9, 10, 11, 16, 38 et 41.

Cette longue période de plusieurs siècles va être marquée dans les zones rurales, telles que la nôtre, par très peu d'évolution dans les modes de vie individuels et sociaux.

Le vieux puits *« Pauvié[9] »*

Nos sources : abbé Martin Histoire de Rognes 1817

A partir du Xe siècle une petite communauté s'est installée sur les pentes du *castrum de ruinis*, ancien oppidum, le Foussa aujourd'hui et s'y refugie en cas de danger et de guerre. Elle habite alors les grottes naturelles aménagées en habitations dites troglodytiques, creusées dans le safre et des constructions précaires adossées à la colline. Un seul point d'eau : *« Pauvié »* et son eau abondante qu'on va chercher au pied nord du Foussa (cf. le journal scolaire « La Grappe », écrit par les enfants, Annales 39 page 14).

Ce puits suffit à la population jusqu'au milieu du XIVe siècle car à cette époque on lave seulement ce qui se voit : visage, mains, par ailleurs les vêtements peu nombreux et grossiers se portent longtemps… De plus, la population est en 1369 de quarante chefs de famille donc entre 150 et 200 personnes ! Malgré tout, ce puits est éloigné et certains étés, il tarit. La population souffre alors du manque d'eau. De nombreuses recherches sont donc entreprises.

[8] Paluns : Marécages (mot employé dans le sud-est)
[9] Pauvié : mot issu du provençal signifiant puits vieux

Le Puits neuf : 1360

Nos sources : abbé Martin Histoire de Rognes 1817

« *Au levant de Rognes, à trois toises de profondeur environ, on trouva une eau qui pouvait alimenter toute la population de Rognes et on l'appela le « puits neuf » pour le distinguer de Pauvié* », la vie quotidienne des femmes et des enfants qui devaient ramener malgré tout, cruches et seaux pleins à la maison pour famille et animaux, en fut améliorée.

Puits Neuf (Photo Guiral Almes)

Les eaux de surverse, des plus précieuses, furent dirigées par une canalisation vers la première fontaine à Rognes, la fontaine et abreuvoir de l'Aumône avant d'aller arroser les jardins de l'Aumône, plus bas. Celle-ci sera remplacée plus tard par la *« Fouon vièillo*[10] *»* actuelle.

La fontaine publique : 1568

Nos sources : abbé Martin Histoire de Rognes 1817

« Pauvié » et le *« Puits neuf »* sont éloignés du village et ne suffisent plus, la population réclame un point d'eau central. « *Du côté de Surville, quartier de Bel Eouve*[11]*, il y avait une source très abondante…* ». Vian, le maître fontainier d'Aix, promit le succès. La Communauté fit un emprunt auprès de la population pour commencer le chantier et ceux qui n'étaient pas solvables donnèrent des journées de travail. Un fossé fut creusé à la main sur un kilomètre environ, des voûtes en pierre de taille, solides, encore visibles aujourd'hui à certains endroits, furent construites et *« chacun s'y prêta avec zèle et avec intérêt… Le plus heureux succès couronna ce travail* » puisque l'eau arriva par « *Tra la roco*[12] » à l'emplacement que la fontaine de la place occupe encore aujourd'hui et ce fut une grande fête au village !

[10] Fouon vieillo : mot provençal signifiant Fontaine vieille
[11] Bel Eouve : mot provençal signifiant beau chêne
[12] Tra la roco : mot provençal signifiant derrière le rocher - Translaroque aujourd'hui

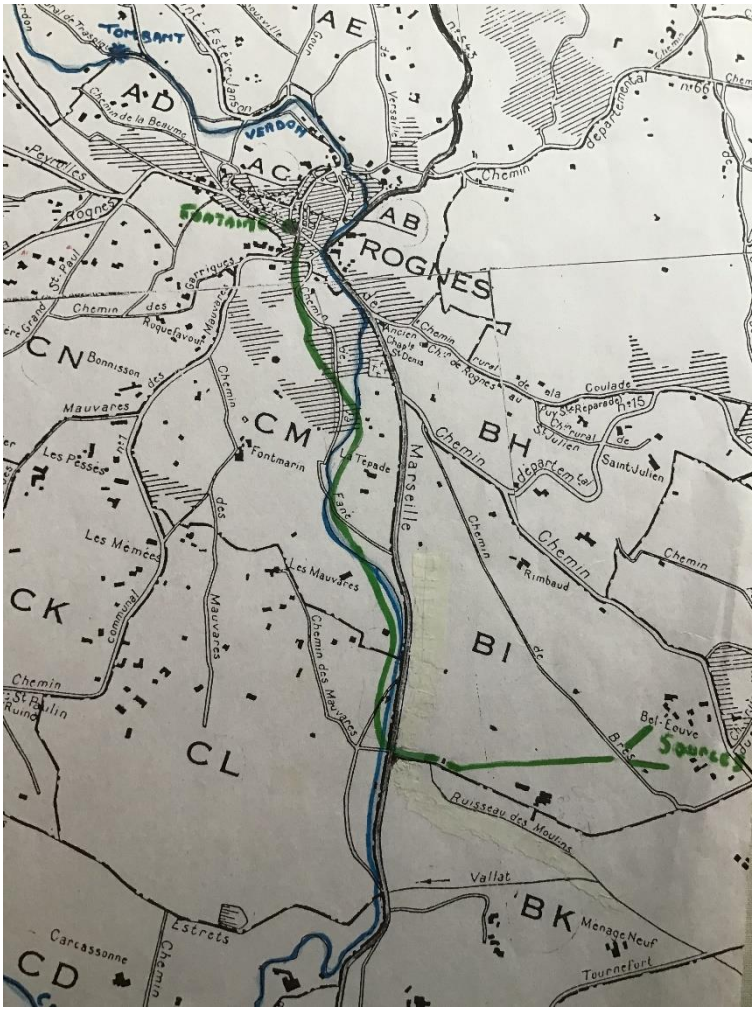

En vert itinéraire de l'eau de la source Bel Eouve jusqu'à la Grande Fontaine

L'abbé Martin nous la décrit : « *un vase ou conque devait recevoir l'eau… au centre de ce vase s'élevait un pilier par où l'eau devait monter pour se rendre dans un récipient en forme de boule pour de là se diviser en quatre parties qui donnent quatre canons d'eau… le tout en pierre de taille sculptée* ». A nous de l'imaginer ! S'ensuit une magnifique leçon d'humanité et de solidarité.

Les égouts de la fontaine publique

Ne nous méprenons pas, le mot égout à cette époque a un sens différent de celui d'aujourd'hui, il s'agit des eaux de surverse d'une fontaine. Dans le cas présent, ces eaux étaient très abondantes et relativement propres, bien qu'ayant servi à laver les herbes et à abreuver les animaux. Ces eaux très précieuses ne devaient pas se perdre, elles seront pendant des siècles sujet de discorde au village à propos de leur appartenance, mais en cette année 1568, la bonne solution fut la construction d'un premier lavoir attenant à la fontaine, au grand bonheur des femmes, bien que non couvert et donc « aux quatre vents ». Hélas en 1661 seulement ! Donc un siècle plus tard, le lavoir reçut un toit pour protéger les femmes des « *injures du temps* », nous dit l'abbé.

Les autres fontaines publiques communales

La population dispersée dans la campagne vivait, elle, grâce à la citerne d'eau de pluie, au puits, à la source. L'été, sources et puits tarissaient souvent et la fontaine publique la plus proche était alors la seule solution. Les plus connues sont les suivantes :

La fontaine du hameau de *Caïre* : En 1669 elle est nettoyée, relevée et reconstruite, sa conduite en mauvais état, changée ; elle appartient de tout temps à la communauté et a alimenté les nombreuses habitations du secteur jusqu'au XXe siècle ; nous avons vu son emplacement le jour de la sortie sur le terrain, guidée par Claude Pellegrin. Elle est désormais polluée par les habitations voisines et condamnée.

La « *fouon de Lauren, car un certain Laurent en avait été autrefois propriétaire* », sa localisation pourrait être « *dans les prés des Pontillaux* » ; elle était dotée d'un lavoir communal en 1691.

D'autres fontaines publiques sont dans des propriétés privées. L'accord avec le propriétaire devait alors être conclu, mais il y avait toujours en échange un profit pour ce dernier :

- 1672 : L'avocat Simon, propriétaire de Font Marin donne son accord pour que le public prenne de l'eau à sa fontaine et que les animaux s'y abreuvent en échange de la réparation du chemin allant à sa propriété.

- 1703 : Bossy, propriétaire de la source de Pichorel[13], accepte que cette eau aille rejoindre les eaux de la fontaine communale à condition qu'on lui creuse un puits.

- 1705 : La fontaine publique de Rimbaud et son relarg permettant le repos des troupeaux est située dans la propriété du sieur Jourdan ; ce dernier trouve une solution pour les problèmes d'eau de surverse et en échange on lui donne ces eaux d'égout momentanément.

Evoquons par ailleurs rapidement différentes sources qui appartenaient aux grands domaines privés existant encore aujourd'hui et dont l'installation est liée à la présence de cette eau : Cabannes et sa source de la Mauresque alimentant deux lavoirs, Beaulieu, Tournefort, Conil, Comtadou (Les Cauvins), Barbebelle, Brès, Grand Saint-Paul, *Fouon du*

[13] Pichorel : Quartier près de Brès

Vabre[14] dans les Costes, la source abondante de *l'ort de castèu*[15] et son magnifique bassin en pierre de taille où Robert Castinel se souvient être allé s'ébattre adolescent.

L'entretien des puits et des fontaines : un souci récurrent pour la Communauté

Le tarissement d'une source, d'une fontaine était toujours une catastrophe. C'est ce qui eut lieu au cours de la sècheresse estivale de 1604 pendant laquelle la fontaine communale du centre du village s'arrêta de couler.

En 1669 la *« fontaine de Caïre »* fut sur le point de disparaître par suite de l'encombrement des conduits.

Des travaux urgents de nettoyage de toutes les sources d'eau sont alors décidés et entrepris périodiquement pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, citons quelques exemples :

- 1673 : Nettoyage de tous les puits et en particulier du grand puits, dit « Puits Neuf », aménagé à ce moment-là afin de puiser plus facilement.

- 1683 : Grands travaux de restauration des fontaines ; cette date est gravée dans la chambre de captation de la source de *« Bel Eouve »* décrite par Marcel Bonnaud lors de sa visite le 9 août 1981.

- 1713-1718 : Curage du puits de Saint-Marcellin et réparation de la fontaine.

- 1705-1734-1735 : Travaux sur la voûte de la fontaine communale et réfection de la conduite et de la fontaine elle-même qui ressemble de plus en plus à la fontaine actuelle en pierre de taille ; quatre splendides mascarons barbus, en fonte, crachent de leur canon en toute saison, l'eau venant de *« Bel Eouve »* et *« Pichorel »*. Ces grands travaux onéreux ont nécessité *« un capage[16] qui devait produire tant des habitants que des forains[17], la somme de mille deux cents livres, jusqu'à entier paiement de cette dépense »*.

[14] Fouon du Vabre : mot provençal signifiant fontaine du ravin
[15] Ort de Castèu : mot provençal signifiant jardin du château
[16] Partage de l'impôt entre les habitants
[17] Propriétaires de terres dans un village autre que le leur

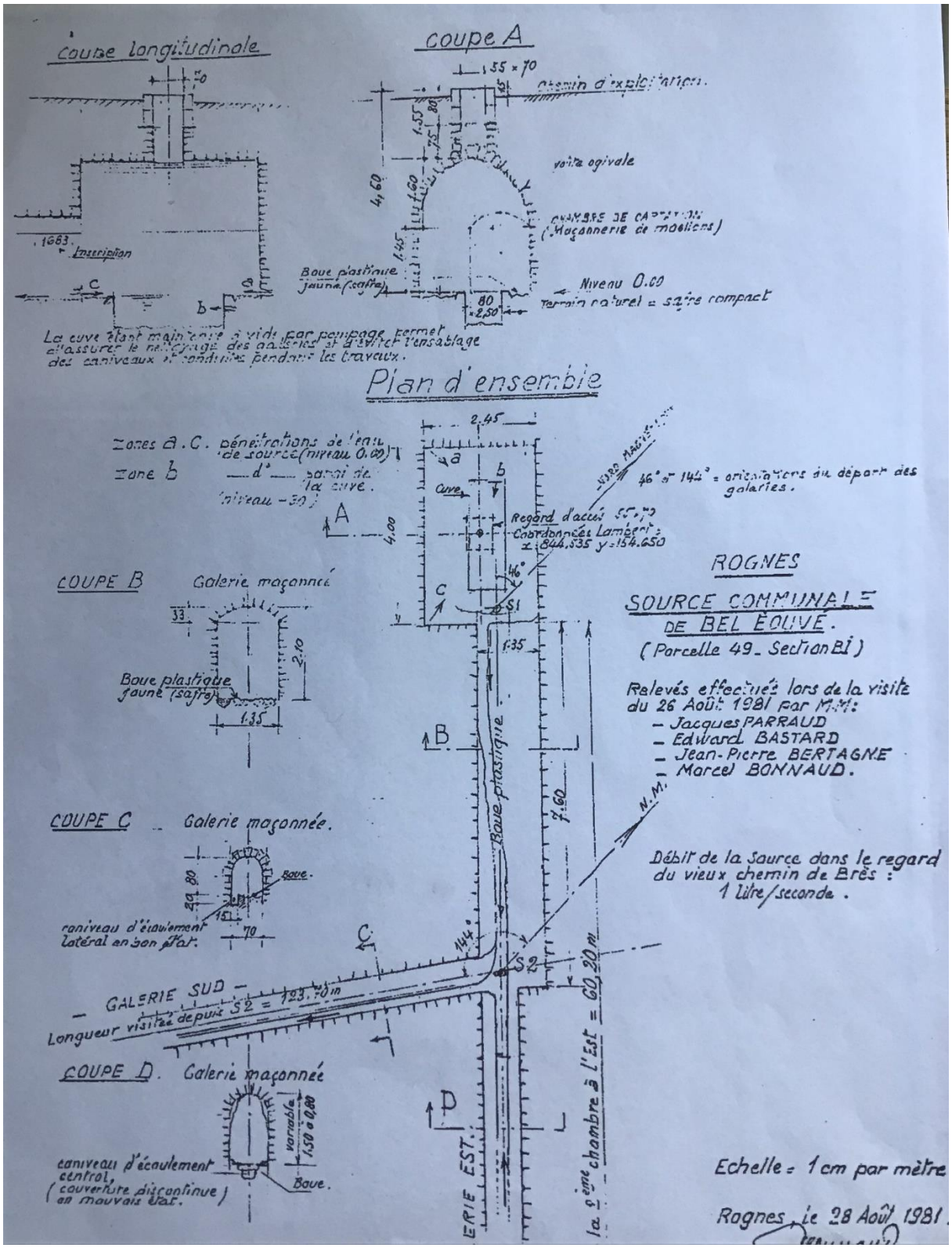

Plan dressé par Marcel Bonnaud en 1981 lors de la visite de la source Bel Eouve

La recherche d'eau supplémentaire au XVIIIe siècle

Nos sources : abbé Martin Histoire de Rognes 1817

La population augmentant et les premières notions d'hygiène se manifestant, le besoin d'eau potable grandit dès le milieu du XVIIe siècle :

- 1664 « *les cloaques doivent s'éloigner des fontaines* »
- 1676 « *tous les habitants sont tenus de maintenir le devant de leur maison propre* »
- 1708 : le seigneur paie la construction d'une fontaine près de la maison seigneuriale (est-ce la fontaine du Barri ?) mais demande en échange le quart de l'eau de la fontaine pour ses propres besoins. La fontaine communale ne suffit plus, on manque d'eau.
- 1740 : La source de « Brès » est jointe à celle de « Pichorel » et de *« Bel Eouve »* pour alimenter la Grande Fontaine ; c'est ainsi qu'on la nommera désormais.
- 1759 et 1783 : Sur les conseils d'un devin, sûr de lui, on recherche l'eau à deux reprises place Vivaux, la place centrale du village de cette époque, ce furent deux échecs ! Il faudra attendre la fin du XIXe siècle pour que la population du centre ancien du village ait de l'eau à disposition sur cette place dite aujourd'hui du 14 juillet.

Le problème récurrent des eaux de surverse de la fontaine publique

Nos sources : abbé Martin Histoire de Rognes 1817

Dès l'installation en 1568 de la fontaine communale, le problème se posa : à qui appartiennent ses eaux de surverse, les « eaux d'égout » des Anciens ? Cette fontaine ayant été édifiée aux frais de la communauté, les habitants proposent, avec logique, de diriger ces eaux vers les jardins publics du bas du village dits « ferrages », jardins verdoyants, étant donné leur localisation ; le bayle[18] refuse, ce qui va entraîner de nombreux différends par la suite :

- En 1613 : le seigneur Henri de Raffelis d'Agoult veut s'approprier lesdits égouts, la communauté lui intente un procès et « *justice lui fut faite* »
- En 1668 : la terre de l'Aumône appartenant à « l'œuvre de charité pour assister les pauvres » demande les eaux de « *versure* » de la fontaine pour arroser les jardins de

[18] Bayle ou baile : Représentant au village du seigneur

l'Aumône qui nourrissent ces pauvres gens ; la communauté accepte l'idée et ne la réalise pas, ce qui ne favorisa pas les bonnes relations par la suite !

- En 1669 : Le syndic des « forains » Lautier, mettant en relation la communauté avec les propriétaires de bastides, propose de mettre aux enchères les égouts de la fontaine. La communauté accepte à condition que ce soit « *aux intérêts de la communauté* ».
- Au XIXe siècle : *« Le procès des versures* » - Georgette Poucel, Annales 39.

Un dossier d'archives personnelles familiales a été confié à madame Georgette Poucel qui l'a élucidé malgré sa complexité, et dont voici la synthèse : il s'agit des démêlés innombrables, durant plusieurs siècles qui opposent la communauté aux différents seigneurs, mais aussi aux propriétaires successifs des prés et jardins situés dans la zone des ferrages vers laquelle toutes les eaux se dirigent naturellement *« les seigneurs de Rognes, propriétaires puis bailleurs du quart sud des Ferrages prétendaient disposer sans partage de ces eaux, alors que la commune ne démordait pas de sa théorie : toutes les eaux, qu'elles soient de source ou pluviales qui courent dans le territoire sont un bien public, inaliénable, imprescriptible, quand bien-même l'usage millénaire de tel ou tel particulier en aurait été établi. Abandonnées un temps à des particuliers, ces eaux le sont à titre précaire et peuvent toujours être reprises dans l'intérêt de la communauté ».*

HISTOIRES D'EAUX A ROGNES

(2ème partie)

Andrée LAMBERT

Nos sources :

AD13 série 3 O 84 5

Les Archives Municipales de Rognes et comptes rendus des conseils municipaux (Georgette Poucel, Marie-Paule Pécout, Andrée Lambert, Pierre Peirano) - Registres : 1868, 1900-1954, 1923-1938, 1930-1937, 1970-1983, 1971-1974 et 1975-1977

Chroniques de Rognes dans le journal « le Petit Marseillais » Léon Poutet correspondant de 1907 à 1917

Les Annales des « Amis du Vieux Rognes puis Amis du Patrimoine de Rognes » Marcel Bonnaud : Annales 9, Stéphane Magnin : Annales 11, Edward et Reinette Davin : Annales 16, Georgette Poucel : Annales 39, Robert Castinel : Annales 39, 40 et 41

Marcel Bonnaud : plans techniques des sources de Bel Eouve 1981

Inventaire général des Bouches-du-Rhône 1968-1978 : numéro hors-série de la revue Marseille, « Histoire d'eau à Rognes » Françoise Feracci

Souvenirs des Anciens, transmis oralement.

La transformation du village aux XIXe et XXe siècles

Révolution Française et siècle des Lumières étant passés par là, une ère nouvelle s'annonce : l'industrialisation est en marche, les travaux récents de Pasteur ont démontré l'existence des microbes, page célèbre de l'histoire des sciences. Un grand mouvement national de propagande sanitaire voit le jour en France, l'hygiène publique devient même un enjeu politique.

A Rognes, la population a des besoins accrus en eau, non pas parce que celle-ci a augmenté, mais parce que son mode de vie a évolué.

Evolution de la population du village de Rognes :

Moyen Age	1607	1781	1851	1950	2014
300 h	2700 h	1700 h	1561 h	960 h	4853 h

Le document qui suit, AD13 série 3 O 84 5, non daté fait partie d'un dossier officiel de demande d'alimentation en eau potable au Ministère de l'Intérieur, Direction de l'Assistance Publique et de l'Hygiène Publique, il répond à un questionnaire officiel et fait état du village en 1868 :

La population est de 1130 habitants, 772 habitants seront desservis par ce projet.

Les habitants ont à disposition, avant ce projet, deux fontaines qui coulent très peu : la fontaine communale et la fontaine de l'Aumône.

Les eaux usées s'écoulent dans des fossés étanches, les eaux pluviales se dirigent vers la Durance ; il n'y a pas d'égouts.

Il y a très peu de fosses d'aisance ; il n'y en a aucune dans les maisons. Ces fosses d'aisance sont toutes situées au nord et sont presque toutes couvertes.

Il y a un seul lavoir, situé en dehors du village, au niveau inférieur à la conduite projetée.

L'alimentation en eau se fera par une source « Bel Eouve ». Celle-ci émerge à 700 ou 800 mètres de la ferme habitée la plus proche et a un débit de 120 litres à la minute.

La source est captée par une tranchée au fond de laquelle reposent des drains en poterie. Cette source se trouve à un niveau supérieur à celui du point de distribution.

Cependant, il est nécessaire d'élever l'eau pour la distribuer dans le village ; cette eau sera amenée par une pompe foulante, un bélier ou une turbine.

Un réservoir de distribution d'eau sera établi au point le plus élevé du village, creusé en partie dans le rocher et le reste en maçonnerie, le tout recouvert.

Les conduites d'eau seront en fonte et la distribution d'eau sera assurée sous la forme de « service public ». Dans ce projet, il y aura dans les rues sept fontaines dont deux qui sont déjà existantes.

Messieurs les conseillers municipaux ont procédé au prélèvement des échantillons d'eau en présence d'un pharmacien, monsieur Joseph Pouget.

La température de l'air au moment du prélèvement est de 25 degrés et celle de l'eau au même moment est de 10 degrés.

Ce projet est donc basé au départ sur l'alimentation des rues et fontaines nouvelles, par la source de Bel Eouve et Pichorel.

Aménagement du nouveau centre du village : 1864-1898

Le rempart de 1537 a été détruit, le village s'ouvre vers l'extérieur grâce à la rue de la Bourgade construite aux XIXe et XXe siècles, l'Ancien Régime a vécu.

La Grande Fontaine

Simple arrivée d'eau au départ, elle est refaite en 1735 avec ses quatre canons à grotesques barbus, crachant de leur gueule en fonte l'eau venant des sources de Bel Eouve, Pichorel, Brès. Elle devient en 1868, après réparations et réfections, ce qu'elle est aujourd'hui, le monument central du nouveau village, vitrine des carrières de pierre de Rognes florissantes en cette fin du XIXe siècle.

Mascaron de la Grande Fontaine (Photo Andrée Lambert 2018)

Le nouveau lavoir central et les eaux de surverse de la Grande Fontaine 1864

Source : Inventaire général dans les Bouches-du-Rhône 1968/1978 : Françoise Feracci « Autour des lavoirs ».

Les lavoirs se multiplient dans toutes les villes et tous les villages au XIXe siècle, répondant ainsi à ce besoin d'une plus grande hygiène et d'une plus grande propreté du linge, sans oublier leur fonction sociale de lieu de rencontre et donc d'échange entre femmes, en dehors du foyer familial.

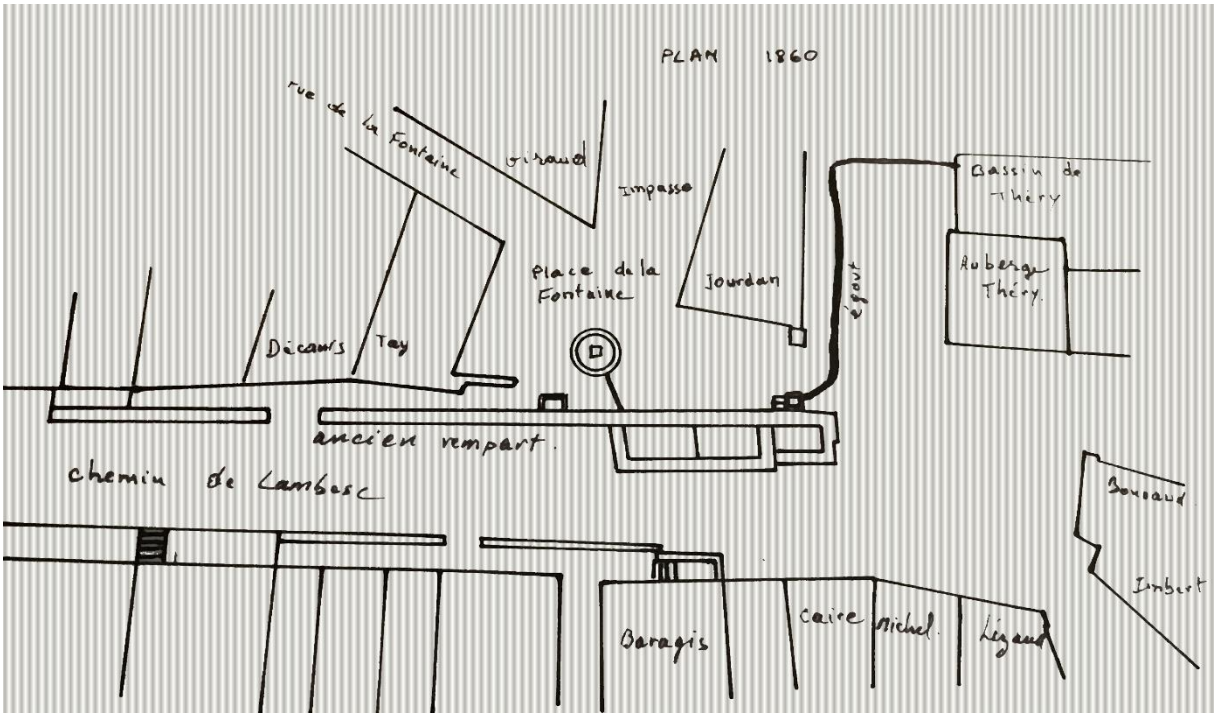

Copie de plan tiré de "L'inventaire général dans les Bouches du Rhône"
Numéro hors-série de la revue « Marseille » - 1968-1978

Ce lavoir devient une nécessité à Rognes quand, en 1860, les trois anciens petits lavoirs annexés à cette fontaine furent supprimés, gênant la mise en place de la nouvelle route de Lambesc. Jean Baptiste Théry, propriétaire de l'auberge située à l'angle de la rue (le Rancard) accepte de donner une partie de son bassin de versures, pour construire le lavoir communal à condition de pouvoir garder une partie de ces eaux pour arroser son propre jardin en contre-bas (elles avaient été achetées au dernier seigneur de Rognes).

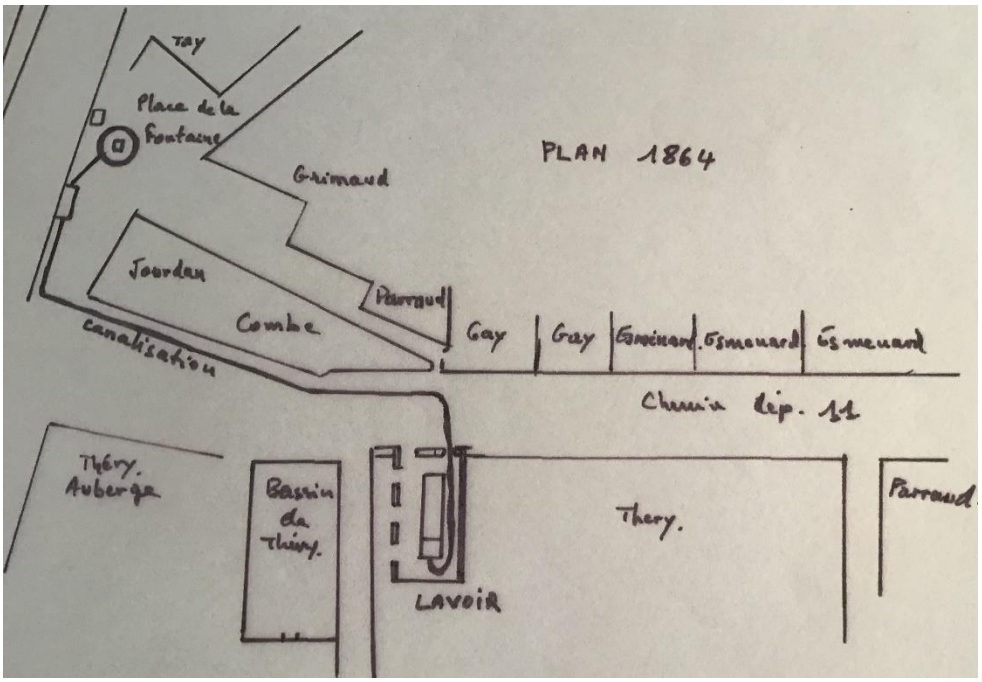

Copie de plan tiré de "L'inventaire général dans les Bouches du Rhône"
Numéro hors-série de la revue « Marseille » - 1968-1978

Le nouveau lavoir se devait d'être imposant, décoratif, en harmonie avec la grande fontaine ; il est, lui aussi, en pierre de taille, sculpté d'un verrou, blason des syndics depuis 1626, et la date 1864 est gravée : l'eau arrive dans une conque moussue servant d'abreuvoir, puis pénètre dans les deux bassins successifs le « refrescadou[1] », le « lavadou[2] » ; ça sent bon le savon de Marseille, les coups de battoir énergiques viennent à bout de la saleté du linge et les conversations vont bon train ; peut-être le reverrons-nous un jour, ce lavoir, extrait de la superette qui l'a englouti en 1976 !

[1] Bassin de rinçage
[2] Bassin de lavage

Le lavoir de la « Fouon Vieillo » 1898

Nous l'avons évoqué précédemment ; il est alimenté depuis le XIVe siècle par la surverse du Puits neuf mais très souvent ensablé, détérioré par les eaux de ruissellement et même abandonné il redevient en 1898 fonctionnel et majestueux, construit sur le même plan que le précédent, lui aussi en pierre de taille sculptée et décorée d'un verrou. (« Histoires de lavoirs » Robert Castinel - Annales 41 et « Rognes Histoire Mémoire » page 92).

Le lavoir du « Resquilladou[3] » en 1898

Ce grand lavoir répondait à la demande des habitants du quartier du Portail, en haut du village, et se trouvait sur le chemin du Resquilladou. Mais l'eau de la source de Bel Eouve n'arriva pas jusque-là ; l'éolienne implantée derrière l'hôpital fut nécessaire pour la faire monter, difficilement. Finalement il fut alimenté par l'eau du canal en 1898. Ce lavoir fut détruit au XXe siècle pour agrandir le chemin qui descend vers Souville.

Le lavoir de la place Vivaux[4] 1936

Dans l'urgence du moment, pour répondre à la demande insistante de la population intra-muros en 1880, l'eau de source de la Grande Fontaine avait déjà été sollicitée pour l'alimenter, mais l'eau était arrivée, avec peine, à moins douze mètres seulement. Le lavoir sera donc construit plus tard en 1936 et alimenté lui aussi par l'eau du canal du Verdon.

[3] Endroit glissant
[4] Aujourd'hui place du 14 juillet

L'arrivée de l'eau du canal du Verdon aux fontaines 1898

Ce canal a été construit de 1866 à 1875 par des équipes de bagnards condamnés aux travaux forcés ; cet énorme chantier qui captait l'eau du Verdon, affluent de la Durance, à Quinson, dans les Alpes de Haute-Provence, amenait l'eau à Aix et ses alentours pour assurer l'alimentation en eau de la population et l'irrigation des terres. Par la suite il fut prolongé par la branche de la Trévaresse desservant Venelles, Rognes, Saint-Cannat et Lambesc, revitalisant notre secteur.

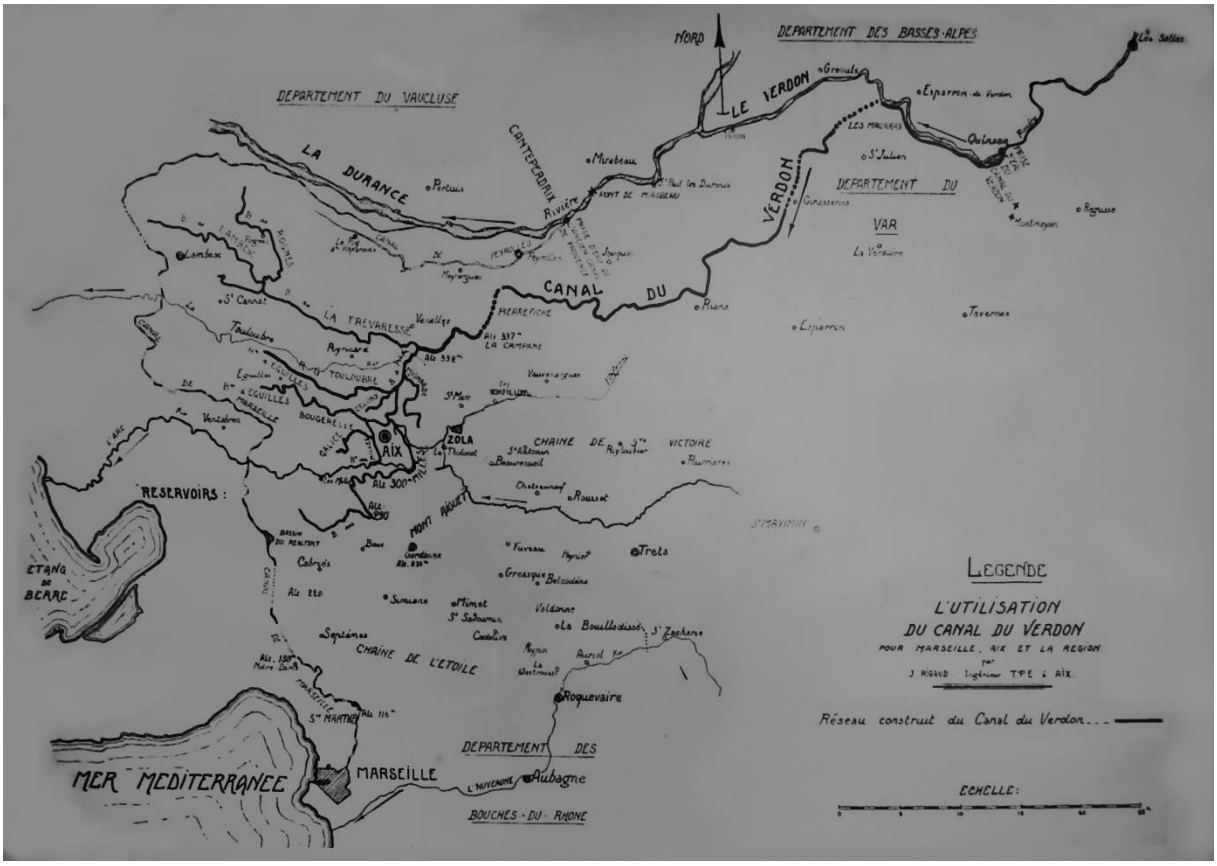

Tracé du canal du Verdon
(photo d'un panneau explicatif sur place, près du sentier de randonnée des Basses Gorges du Verdon)

L'eau du canal arrive du quartier de Barbebelle en 1898 et est amenée au village grâce à une pompe bélier dont les coups, derrière le mur du château Bertagne, intriguaient les enfants jusque dans les années soixante *« quel était donc ce bélier qui frappait si fort ? »*.

En effet cette pompe était indispensable pour faire monter l'eau jusqu'au sommet du quartier Saint-Martin, point le plus élevé du village mais aussi pour alimenter les nombreuses fontaines prévues dans les rues.

Fontaine abreuvoir 1898 (photo Andrée Lambert)

Fontaine 1932-1936 (photo Andrée Lambert)

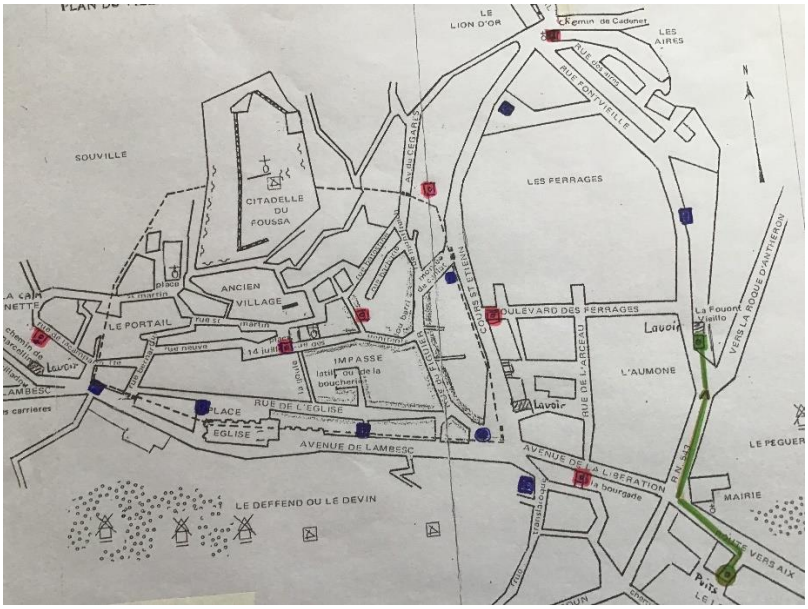

Légende : en bleu fontaines de 1898, en rouge fontaines 1932-1936

On imagine facilement les longs travaux de destruction, terrassement, construction à travers le village, nécessités par la mise en place des canalisations et bassins, des pompes, turbines amenant l'eau aux fontaines et les pannes imprévisibles de ces pompes, non électriques au début, dues à leur encrassement ! Sans compter la gestion, par la commune, des achats d'emplacements privés et dédommagements divers qui avaient précédé les opérations.

Martelière (Photo Andrée Lambert)

Le canal jouait aussi un rôle économique non négligeable en tant que canal d'irrigation sur notre territoire. Les jardins potagers familiaux étaient nombreux sur les terres propices (souvenirs de Robert Castinel, Annales 39 page 13). On peut encore voir, face à la chapelle Saint-Denis le lieu où ce canal arrivait à Rognes et la distribution d'eau par martelière[5] : ce dispositif permettait à l'abonné au canal de prélever l'eau d'arrosage dont il avait besoin à condition de respecter horaire et volume qui lui étaient attribués. Les jardins potagers familiaux étaient nombreux au chemin d'Aix, à Souville ; quant aux Anciens, ils ne peuvent oublier l'un des meilleurs souvenirs d'enfance à Rognes, « le goûter » au « Tombant » lors de la canicule du mois d'août : la perspective d'un bain vivifiant dans l'eau de ce canal d'arrosage, notre « chute » rognencque, tombant de deux mètres de hauteur environ dans une piscine grande comme une baignoire avec un bruit effrayant pour nos jeunes oreilles !

[5] Barrage manuel provisoire

Tombant autrefois (photo Daniel Dannay)

Tombant aujourd'hui (photo Andrée Lambert)

Rognes, un village traumatisé (1909–1918)

L'entrée dans le XXe siècle est marquée dans la mémoire collective par une double tragédie : le tremblement de terre du 11 juin 1909 et la guerre de 1914-1918 qui ont laissé le village exsangue par ses destructions et pertes humaines. Ces deux évènements viennent bousculer tous les repères établis et projets de la communauté.

Quatorze victimes ensevelies sous les décombres.

Quarante-sept poilus morts au champ d'honneur.

Des familles en deuil, le quartier Saint-Martin médiéval détruit et de nombreuses maisons endommagées. Léon Poutet nous donne des détails dans « Le petit Marseillais » de 1912 : « *soixante-quinze maisons ont été reconstruites sur place, cinquante-deux ont été érigées dans les nouveaux quartiers, soixante-trois propriétaires ont abandonné leurs droits à la reconstruction* ».

Le nouveau village : les Ferrages

Une grande partie des jardins privés de ce quartier situé en contre-bas du village va permettre la construction du nouveau village qui logera la population du quartier Saint-Martin détruit et autres maisons trop endommagées, ailleurs. Se forment ainsi la partie est du cours Saint-Etienne, le boulevard des Ferrages, la rue des Escaliers, la rue Fontvieille et son quartier des Aires. Ces maisons construites après le tremblement de terre se ressemblent par leur esthétique moderne. Elles sont fonctionnelles et seront les premières équipées « d'eau courante » arrivant au robinet, celle du Verdon, ainsi que du « tout à l'égout » à partir des années 1921-1922. C'était miraculeux !

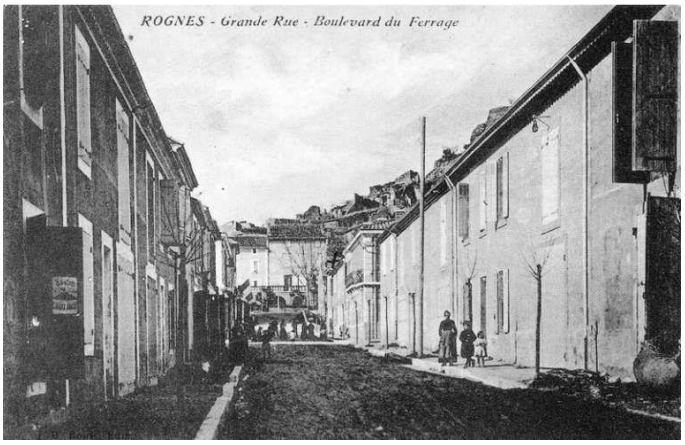

Boulevard du Ferrage vers 1925

L'arrivée de l'eau du canal dans les habitations en 1932

Ce projet d'adduction d'eau potable et « tout à l'égout » datait de 1928 et avait été autorisé en 1929. Le village devint un grand chantier à nouveau, évoqué par Robert Castinel, Annales 40, page 11.

La difficulté d'approvisionnement en eau du haut du village se pose pour la deuxième fois, car l'eau du canal doit être pompée jusqu'au réservoir reconstruit au quartier Saint-Martin, pour être distribuée par gravitation ensuite ; ceci sous-entend l'installation d'une nouvelle pompe au quartier du Barri[6]. En 1932 son encrassement par l'eau du canal nécessita réparation qui, elle-même, entraîna pendant la durée de la réparation, l'utilisation de l'eau de source, momentanément. Gilbert Roche, enfant à cette époque-là, écrit dans son recueil de souvenirs « Brindilles des jours », « *Sous le Barri, un soupirail défendu par des barreaux…*

[6] En provençal, rempart. Le quartier du Barri est situé au-dessus de la rue du Figuier

une eau mystérieuse clapotait... une haleine me léchait le visage… un long gémissement… me tordait le cœur… c'était le démarrage d'un moteur électrique mettant une pompe en action dans ce bassin d'alimentation du village ».

Le Barri (Photo Andrée Lambert)

La mise en place du « tout à l'égout » fut aussi un énorme chantier ; tout nouveau propriétaire étant tenu de se raccorder au système.

Rognes fut l'un des premiers villages à vivre une telle heureuse révolution ; l'hygiène en fut très nettement améliorée et la population reconnaissante fêta en grande pompe l'inauguration de fin de travaux en 1932 (Rognes Histoire et Mémoire, page 130). Chacun jouissait de l'eau au robinet ! (Voir article « la Grappe » page 77).

« *La modernité apportait un bien immense et inespéré* » Robert Castinel, Annales 40 page 12.

1932 : Les toilettes publiques sont présentes, place du général de Gaulle. Elles seront supprimées en 1976 lors de la transformation du lavoir central en magasin.

1936 : De nombreuses autres fontaines d'aspect plus moderne et sans doute moins onéreuses sont installées à la demande des habitants.

1953 : Le village s'équipe d'un local « Bain-Douche » car peu nombreuses sont les maisons pourvues d'un tel luxe ; le ticket est au prix de 0,50 franc.

L'évolution du village à partir des années 1960

Rognes vit, depuis ces années-là, ce que Jean-Pierre Legoff a décrit en 2012 à propos de Cadenet dans son livre « La fin du village ». La population a atteint 1000 habitants environ en 1960, le vieux village trop peu confortable a été déserté, remises et écuries se sont vidées,

l'exode rural se poursuit car les cultures traditionnelles sont abandonnées. Cependant le cabanon dans la colline, lui, est occupé le dimanche par le citadin qui vient respirer l'air pur de la campagne. Le puits et la citerne sont bien suffisants ! Malgré tout, le terrain voisin en friche permettrait d'ajouter une « pièce », d'autant plus qu'il n'est pas très cher ! C'est ainsi que le cabanon devient une résidence secondaire, bientôt résidence principale. Si le puits se tarit, si le forage entrepris ne donne rien, le canal de Provence répondra aux besoins, mais en attendant, la corvée de l'eau au village s'installe quotidiennement : l'eau est disponible à la Grande Fontaine ou à la borne située devant le cimetière, mise en place en 1967 pour les agriculteurs, mais la « queue » est souvent très longue aux heures de pointe !

La colère monte car l'adduction d'eau à la périphérie du village, devant être assurée par la Société du Canal de Provence, tarde. C'est alors une « bataille de l'eau » menée par la population et accompagnée par les élus du village devant le siège de la S.C.P. située au Tholonnet, en 1984.

Source : Cahiers 1960-2008 de Henri Chabot (1921-2014)

L'eau courante à Rognes, connais pas ! Cela est vrai pour 70% de la population qui, depuis 1957, est astreinte à la corvée d'eau. A la fontaine publique et à la borne installée dans le cimetière. Une situation que la population refuse de supporter davantage d'autant que les augmentations d'impôts, la taxe d'habitation notamment, n'ont subi elles, aucun retard.

(Photo G.P. Domenech)

En dernière page, l'article de Marc FENEON

Rognes : la bataille de l'eau potable

Lassée d'attendre, depuis 1957, les travaux d'adduction d'eau qui permettraient une alimentation correcte de la commune, la population passe à l'offensive et exige des élus qu'ils tiennent leurs promesses

Extrait du journal " La Provence " du 5 juillet 1984

En 1954 était née la Société du Canal de Provence car le canal du Verdon en très mauvais état ne répondait plus aux besoins du monde moderne ; les Bouches-du-Rhône et le Var veulent s'affranchir du souci d'une pénurie d'eau qui les menace chaque été en particulier et qui limite les possibilités de leur développement économique.

Le canal de Provence assure l'irrigation des terres nécessaire à leur mise en valeur économique ainsi que la lutte contre les incendies toujours catastrophiques en Provence. Il répond aussi aux besoins d'une population d'environ deux millions d'habitants, souvent dispersée à la périphérie des villes.

Les travaux commencent en 1964 : l'eau est captée en grande partie dans le Verdon. Cinq cents kilomètres de canalisations ont été mis en place à travers le relief très accidenté de la Provence. Le réseau qui alimente Rognes correspond en grande partie à la branche de l'ancien canal du Verdon desservant le secteur de la Trévaresse, mais refait et enterré, ce qui limite les pertes d'eau.

La manifestation fut efficace puisque dès 1985 les travaux d'adduction d'eau vers la périphérie du village commencent : la station de pompage et le réservoir, situés à Ganay sur la commune de Puyricard, au sommet de la chaîne de la Trévaresse, sont construits. L'eau arrive vers les habitations dispersées des différents quartiers tels que Collet Pointu, Petits Vergers, etc…

L'eau livrée à l'abonné par la S.C.P. est brute, non traitée. En conséquence pour la consommation d'eau potable, l'installation d'un système individuel de traitement de l'eau est nécessaire, conforme aux exigences règlementaires : filtration des grosses particules, stérilisation par rayons ultra-violets et traitements complémentaires éventuels.

Le forage de Saint-Denis

Sources : Délibérations municipales des années 1970-1983, 1971-1974, 1975-1977 et renseignements donnés par Jean-François Verrier, adjoint municipal à l'environnement : années 2008-2013 et 2014-2018.

Le prix de l'eau du canal est élevé, les fuites sont nombreuses, la nappe d'eau souterraine, bien connue des géologues pour son importance, est à disposition. Le projet d'alimentation du village par forage est décidé, réalisé en 1969 et équipé en 1970 grâce à la prise en charge des intérêts d'emprunts par le Département.

Par ailleurs le projet de la première station d'épuration voit le jour.

Le forage atteint la nappe phréatique située dans les formations marneuses et gréso-calcaires de l'oligocène (ère tertiaire) du bassin de la Basse-Durance à –470 mètres et la pompe immergée se trouve à –165 mètres.

Forage en 1969-1970

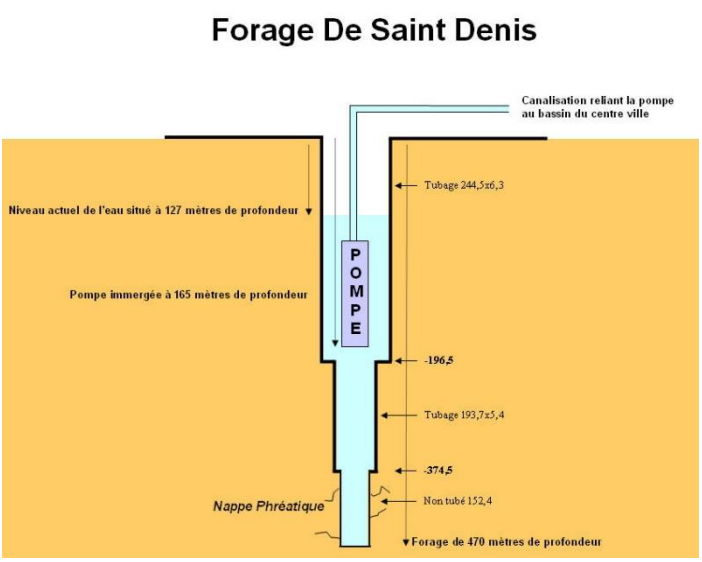

Schéma du forage de Jean-François Verrier

Pompe endommagée en 2009

A partir de 1980, l'eau brute issue de la station de captage de Saint-Denis est envoyée dans une station de pompage, face à la mairie où a lieu la décantation des particules grossières, puis la filtration et la potabilisation par le chlore pour la sécurité sanitaire. Des pompes, aujourd'hui électriques, envoient alors l'eau vers les deux bassins-réservoirs, situés sur les deux collines des Fontenilles et du Foussa, assurant les volumes d'eau nécessaires à la population qui continue d'augmenter.

Octobre 2002 : La pompe immergée est changée.

Juin 2007 : La nouvelle pompe tombe en panne : deux entreprises se succèdent pour l'extraire. Pour être extraite, elle doit être accompagnée de son long tubage… et c'est

seulement en décembre 2009 que cela sera réalisé, non sans peine ! Pendant cette longue période de défaillance du forage, le canal de Provence a heureusement assuré la distribution d'eau, comme prévu dans le contrat signé avec la S.C.P.. Périodiquement la commune demande le renouvellement de l'autorisation de prélèvement à destination de la production d'eau potable du captage de Saint-Denis au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement. La réponse est un arrêté préfectoral du 9 janvier 2017 qui nous laisse quelque peu perplexes : « *Le prélèvement actuel réalisé par la commune de Rognes ne permettrait pas, au niveau de consommation actuel, de couvrir les besoins à venir de la commune à l'horizon 2025* ».

Le recyclage de l'eau dans la nature

A partir des années 1970, la population qui augmente régulièrement sur la commune de Rognes s'établit dans de nouveaux quartiers : Saint-Denis, Fontenilles, Grands Vergers et Petits Vergers.

Le recyclage de l'eau est assuré à partir de 1973 par la première station d'épuration plus ou moins efficace dans son rôle épurateur pendant de nombreuses années. En 2019 elle est remplacée par la station actuelle, normalement plus performante.

Le réseau du tout à l'égout du village, mis en place en 1932, passe souvent sous les rues et maisons construites après cette date ; c'était une amélioration considérable de l'hygiène à cette époque, mais aujourd'hui le mélange des eaux usées et eaux de ruissellement n'est plus toléré par les lois sanitaires.

Pour compenser ce défaut et donc y remédier, la nouvelle station d'épuration, fonctionnelle depuis quelques mois, a été surdimensionnée et pourvue d'un bassin de réception des eaux de pluie, annexé au dispositif. La station est installée au plus bas du village. Elle reçoit les eaux usées, dites effluents liquides, issues de l'activité humaine et donc chargées de détergents, médicaments, engrais et pesticides. Ces eaux sont traitées biologiquement par des micro-organismes vivants afin de les purifier avant leur retour dans la nature. Malheureusement de nombreux sous-produits chimiques en résultent et de plus en plus difficiles à neutraliser dans les stations d'épurations actuelles.

Nous espérons connaître bientôt les détails de fonctionnement de cette station, au cours d'une visite organisée.

Notre histoire se termine : la présence de cette eau vitale a fixé la population sur notre territoire, il y a très longtemps ; la recherche de cette source de vie a été incessante au cours des siècles, elle l'est moins aujourd'hui car facilitée par la technologie de notre époque, mais le problème nouveau qui se pose et continuera de se poser longtemps pour que la planète survive est devenu mondial : il s'agit de l'assainissement de cette eau, indispensable à la vie et déjà réutilisée plusieurs fois avant nous, qui se révèle de plus en plus complexe et donc difficile.

Que pouvons-nous faire individuellement et localement pour ne pas aggraver cette actualité mondiale ? Ne pas trop charger le « Gourgounier », collecteur local de ces effluents, afin que ce ruisseau historique continue à jouer son rôle de retour purificateur à la mer.

LES SONNAILLES DE ROGNES

Jaky JOURDAN

Le pastoralisme à Rognes date des temps très anciens, en effet nous trouvons en 52 avant notre ère, sous Jules César, l'ébauche de l'étude d'un cadastre visant à limiter le vagabondage des troupeaux de la Crau, de Salon et d'Aix-en-Provence.

« La centuriation romaine n'entend pas faire disparaître le pasteur. Il ne s'agit pas de mettre fin à ses déplacements saisonniers, mais à leur anarchie. Il faut canaliser la transhumance sur des voies bien déterminées et discipliner le nomade. Mais cette opération « disciplinaire » n'a chance d'aboutir en Basse-Provence que si elle a lieu sur l'ensemble des terres de dépaissance, c'est à dire d'Arles à la Durance. La règlementation de la transhumance a été le principal objectif de l'implantation du premier cadastre du territoire aixois » écrit Maurice Coquet page 72 de son livre : « La région de Rognes Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire » paru en 1970.

Ensuite les cadastres se sont succédé. Les Romains organisèrent des terres cultivables, laissant des parcelles incultes aux bergers. Apparurent alors des chemins et des voies de communication que l'on retrouvera du Moyen Age à nos jours.

Dans son mémoire de 1779 le dernier seigneur de Rognes, Balthazar de Raffélis d'Agoult, a voulu améliorer les revenus de ses fermages. Il a régi la vigne, les bois, les céréales, les sources et le pastoralisme.

En ce qui concerne cette dernière activité, on peut lire dans « Rognes Histoire et Mémoire »[1] : *« Raffélis engage un maître berger venant d'Arles et crée ses propres troupeaux qu'il met en résidences permanentes à Valfère, Poncerot et Rognes où des bergeries, « des Jas », sont construites ou réaménagées. Il arrivera ainsi à plus de mille bêtes. La nécessité de créer de nouveaux pâturages pour alimenter les troupeaux en fourrage faisait écrire à M. de Raffélis d'Agoult : Il serait nécessaire pour l'agréable et surtout pour l'utile qu'on puisse trouver de nouvelles sources, ce qui ne serait pas chose impossible ».*

[1] Rognes Histoire et Mémoire – Les Amis du Patrimoine de Rognes – 2017 - page 69

Jas à Ponserot (site internet Les Amis du Patrimoine de Rognes)

Jas à Ponserot (site internet Les Amis du Patrimoine de Rognes)

Au XIXe siècle, le peintre Théophile Décanis (1847-1917) a donné un témoignage du pastoralisme de son époque où l'on voit un berger et son troupeau descendre le chemin près du Lion d'Or.

Tableau acquis par l'association des Amis du Patrimoine de Rognes
cf. Annales 40 p. 39

Au début du XXe siècle, la situation n'avait pas beaucoup évolué et de petits propriétaires élevaient encore quelques centaines de moutons chez eux. Aujourd'hui, le grand tintamarre des sonnailles a disparu, que ce soit celui des troupeaux allant pâturer dans les collines ou celui des milliers de moutons de Camargue, de Salon-de-Provence rejoignant l'estive en passant par Saint-Cannat et le Grand Plan à Rognes.

J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer deux anciens bergers de Rognes qui vont nous faire revivre leurs expériences, chacune bien différente. Ils représentent la dernière génération de bergers à Rognes sachant que bien d'autres bergers auraient aussi pu nous raconter leurs souvenirs, l'activité pastorale au village s'étant arrêtée vers les années 1980.

Robert Giraud (photo Jaky Jourdan)

Robert Giraud demeurant chemin d'Olivary est le descendant de sept générations de bergers à Rognes. Né à Cabannes, il y a 80 ans, il a suivi le déclin du pastoralisme. Son grand-père, Paul Marius, s'occupait de la ferme du Grand Saint-Jean puis de celle d'Olivary, propriété de monsieur d'Estienne d'Orves. Grâce à son troupeau et ceux d'autres propriétaires, les collines étaient bien entretenues. En plus du travail de la terre, en période de mauvaises récoltes de blé et d'amandes, les moutons assuraient un revenu supplémentaire avec la vente de la viande et de la laine. Le précieux fumier servait à l'amendement des champs. Quant au lait, il servait principalement à l'alimentation des agneaux.

Notre berger, pour sa part, en plus des travaux des champs, s'occupait de son troupeau de trois cents bêtes, ce qui demandait un travail de tous les instants. Chaque soir, on rentrait les brebis à la ferme et le lendemain très tôt on repartait sur la Trévaresse, Cabannes ou autres pacages autorisés par certains propriétaires. Pendant la seconde guerre, Judius, père de Robert, partait avec cheval et charrette vendre ses agneaux au marché d'Aix (actuel parking Pasteur). Puis, c'était le passage par les abattoirs d'où les bêtes ressortaient avec un tampon sur le dos après avoir vu un vétérinaire. Les agneaux pouvaient être vendus aux particuliers, aux boucheries d'Aix et même à celles de la Côte d'Azur.

Dans les années 1950, le nombre de troupeaux a diminué et le marché d'Aix a fermé. Une dizaine de fois par an, des chevillards venaient à la ferme, prenaient en charge les moutons de trois mois et les conduisaient à l'abattoir. Après le contrôle sanitaire assuré par des vétérinaires, la vente avait lieu auprès des boucheries.

La laine était aussi un petit plus pour les revenus des bergers. Les moutons étaient tondus à la ferme par une équipe de tondeurs. Ils enroulaient la laine autour de leurs bras pour former de jolis ballots afin de la mettre en valeur. Elle était vendue directement à des courtiers regroupés en coopérative comme « Le Mérinos » à Salon.

Fontaine de la Mauresque
(site internet Les Amis du Patrimoine de Rognes)

Robert Giraud se souvient de sa grand-mère préparant ses matelas de laine. Elle partait avec sa brouette remplie de ballots de laine à la fontaine de la Mauresque à Cabannes. L'odeur très forte du suint nécessitait de nombreux lavages et essorages, ce qui prenait plusieurs semaines.

Avec l'arrivée des tracteurs, il y a moins de terrains « campas » ou en friche. Certains bergers abandonnent leur activité tandis que le nombre de têtes par troupeau augmente passant à 200 voire 250 moutons. Malgré la mise en place de la Politique Agricole Commune (P.A.C.) en 1962, l'élevage résiste : statu quo jusqu'aux années 70. Il ne reste que 5 troupeaux sur Rognes : Davin au village, Giordano à la Tépade, Giraud à Cabannes, Pellegrin à Ribbe et Viano à Brès. La P.A.C. annonce une autre façon de concevoir l'élevage et la culture en France. Les jachères sont primées, on ne peut pas pâturer sur des parcelles primées. L'année 1993 sonne le glas, c'est la fin de l'élevage ovin pratiquement dans tous les villages. Il n'y eut plus de troupeaux à Rognes, la vigne prit la place des lieux de pâturages.

Le troupeau de Robert Giraud au pied de la Trévaresse

Il reste encore à Robert Giraud, empreint de nostalgie, à regarder la photo de son troupeau broutant au pied de la Trévaresse, ou à relire les petits textes de « LA GRAPPE[2] » qu'il composait à l'école avec l'imprimerie ! (voir page 77).

Gilbert Davin (photo Jaky Jourdan)

Gilbert Davin, âgé de 89 ans, notre deuxième berger, raconte avec émotion, l'accompagnement en montagne, aux pâturages tous les étés de ses 200 bêtes avec d'autres troupeaux venus de Camargue, Arles et Salon-de-Provence.

A 14 ans, il partait à pied du Grand Plan avec son père Marcel, son frère Noël et les autres bergers pour conduire plus de trois mille bêtes vers le col de Larche (Alpes-de-Haute-Provence). Ce déplacement comprenait les troupeaux, les chiens, les charretons conduits par des ânes mais aussi cinq ânes bâtés. Les premiers charriaient la nourriture, les couvertures, la

[2] En plus des textes de LA GRAPPE rédigés par Robert et Pierre Giraud, on peut retrouver les souvenirs de Robert Castinel au sujet de la transhumance dans les Annales 41 p. 52

vaisselle pour vivre en montagne de fin juin à fin septembre à l'altitude de 1 991 mètres, les autres ânes assuraient le portage d'agneaux en difficulté. Le convoi durait 18 jours. Tous les trente kilomètres, pour mieux alimenter les moutons et répondre à la fatigue des bergers, étaient prévues des aires de repos appelées « relarguiers », *« espaces libres, de superficie variable, établis à proximité des chemins de transhumance »* explique Maurice Coquet dans son livre page 233.

Les troupeaux venant de Saint-Cannat descendent l'avenue de Lambesc dans les années 1950
(photo livre Rognes Histoire et Mémoire page 95)

Les brebis, ayant une gestation de cinq mois, on évitait de les prendre après le quatrième mois de gestation pour qu'elles ne mettent pas bas en cours de route. Les chiens assuraient le passage des voitures et évitaient les débordements des brebis dans les jardins et autres propriétés dans lesquels elles aimaient faire « dents basses » sur les légumes, en particulier les épinards. Dès que le tintamarre des sonnailles annonçait le troupeau, « *les femmes, propriétaires de ces jardins, se précipitaient pour déposer les crottes de chien humides autour des fleurs, des courgettes et autres légumes afin de repousser les museaux gourmands* », me confie Gilbert Davin. Après avoir conduit les moutons aux pâturages, Gilbert et son frère Noël (ou leur père qui avait participé autrefois à cette grande aventure), revenaient à Rognes pour travailler la terre, laissant à d'autres bergers le soin de surveiller les troupeaux dans les alpages loués à cet effet.

Gilbert Davin, surnommé Planet, est revenu une fois en « petit » vélo. Arrivé au col de Larche, il faisait très froid, aussi il repartit à trois heures de l'après-midi et à sept heures du matin il était au Grand Plan m'a t-il raconté. Un exploit pour son jeune âge.

Un soir d'hiver, son père, alors qu'il ramenait le troupeau des collines de Rognes, eut un grand malaise à la croix des Missions, en haut de la rue Fontvieille. Pendant qu'il gisait, frappé d'un A.V.C., les brebis s'attroupèrent autour de lui en attendant les secours. « *Il semblait que les brebis pleuraient leur maître* » ajoute Planet encore troublé par ce souvenir.

Gilbert suivait « ses bêtes », comme il aime les nommer, avec mille précautions lors des mises bas et des maladies. Un jour, il nous dit qu'une brebis et son agneau bêlaient de façon particulière : le petit maigrissait, que se passait-il ? Une couleuvre s'allaitait régulièrement auprès de la brebis ! Un coup de bêche mit fin à cet extravagant commerce.

« *Pendant la guerre, continue-t-il, en 1944, les transhumances s'opéraient de nuit. Il y avait de nombreux convois militaires et à l'arrivée il manquait, en général, beaucoup de brebis !* » Plus tard, la transhumance s'est faite par camions. Les transports Pin de Rognes prenaient en charge les moutons jusqu'au col du Lautaret. Les troupeaux étaient ensuite acheminés à pied jusqu'au hameau de Poingt Ravier à 30 kilomètres au-dessus de Valloire.

Que de souvenirs évoquent ces trajets ! Après bien des négociations, j'ai obtenu la photo qui lui tient à cœur, elle représente une vie d'efforts et d'amour pour son troupeau. Il s'agit de la descente du Lautaret. Au fond on aperçoit le Galibier et le long cordon des moutons surveillés par nos bergers rognens.

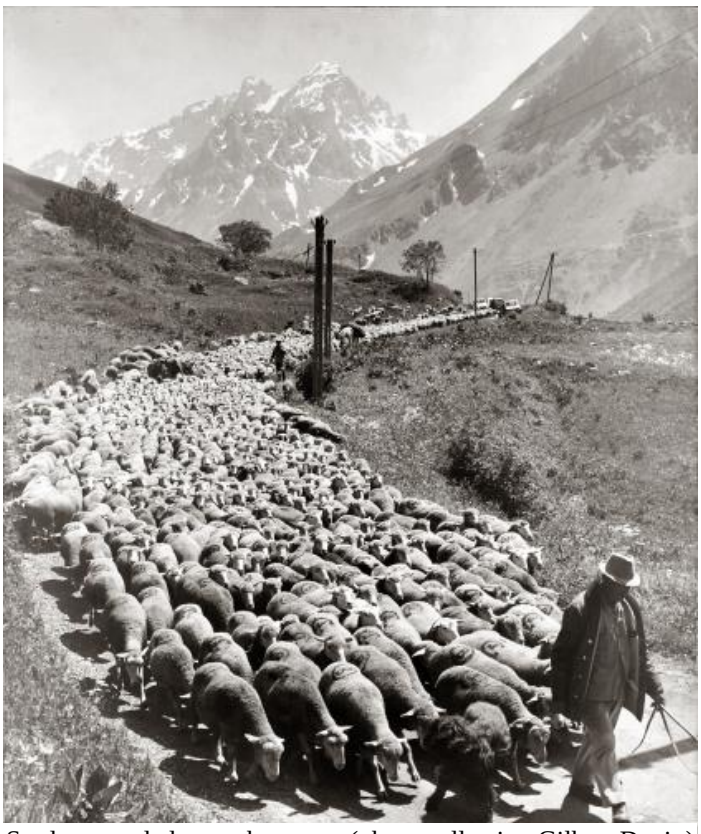

Sur la route de la transhumance (photo collection Gilbert Davin)

Ce que la photo ne dit pas, ce sont les coups de canne de Planet sur les voitures qui voulaient à tout prix passer et perturber le convoi. Ce discours passionnant ne s'arrêterait pas car il y a aussi les repas du 15 août où tous se retrouvaient à l'alpage à 1 696 mètres. Aujourd'hui, le troupeau qui, quelquefois, traverse les rues du village, vient de La Roque-d'Anthéron.

Rue Translaroque en 2017 (photo Marie-Paule Pécout)

Un filet d'histoire de la transhumance coule encore pour les touristes en juin, avec un semblant de troupeau traversant le Grand Plan vers Pertuis, disparaissant dans des camions vers les estives où les attendent les loups.

Mais c'est le XXIe siècle ! D'autres récits continueront cette épopée…

Tous mes remerciements à Gilbert Davin et Robert Giraud pour leur témoignage et à Marie-Paule Pécout pour ses recherches complémentaires.

L'IMPRIMERIE SCOLAIRE : LA GRAPPE
de 1947 à 1952

Annie BELLON et Marie-Paule PECOUT

Dans les Annales de l'année dernière, nous avions commencé à faire paraître des textes de LA GRAPPE.

Cette année notre choix s'est porté sur deux thèmes correspondant aux textes « histoires d'eaux » d'Andrée Lambert (cf. page 40) et « les sonnailles de Rognes » de Jaky Jourdan (cf. page 69).

Nos journalistes en herbe de l'époque, en classe de Fin d'Etudes (F.E.) avaient déjà écrit un reportage sur le thème de l'eau dans le village, c'était en avril 1951, les élèves avaient 14 ans dans l'ensemble.

Concernant « Les sonnailles de Rognes », les textes seront uniquement ceux des frères Giraud, Robert et Pierre, les petits bergers de Cabannes car Robert a été « interviewé » sur son métier par Jaky Jourdan.

D'autres élèves avaient aussi composé au sujet des moutons, leurs textes paraîtront ultérieurement.

Les instituteurs proposaient aux élèves d'écrire en provençal, nous avons bien sûr sélectionné ces productions. Un des textes est traduit par son auteur lui-même, Pierre Giraud. Les deux autres ont été traduits par Pierre Peirano que nous remercions.

Bonne lecture et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle sélection de textes... d'autrefois.

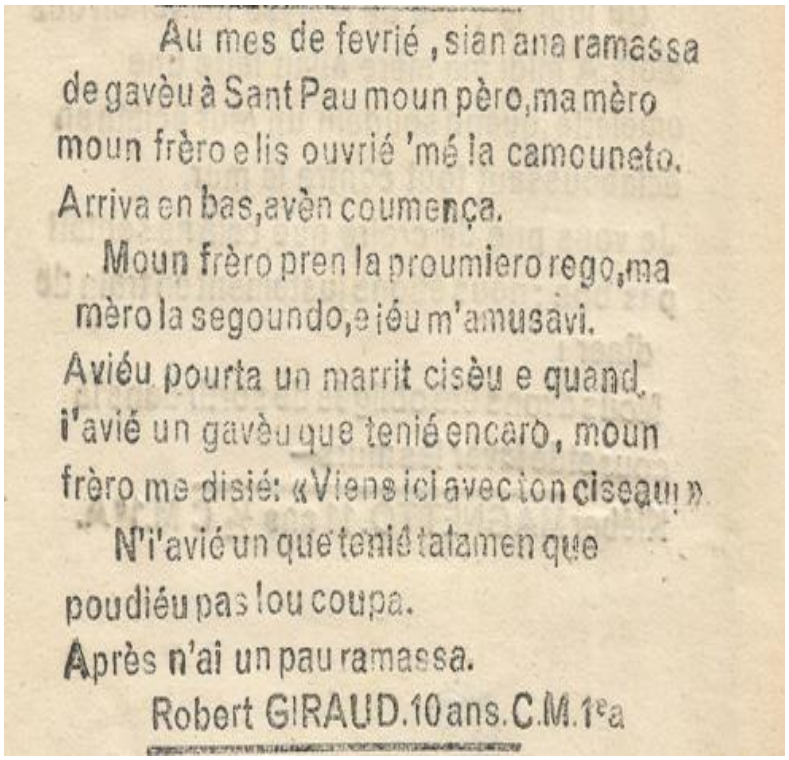

Au mes de fevrié, sian ana ramassa
de gavèu à Sant Pau moun pèro, ma mèro
moun frèro e lis ouvrié 'mé la camouneto.
Arriva en bas, avèn coumença.
Moun frèro pren la proumiero rego, ma
mèro la segoundo, e iéu m'amusavi.
Aviéu pourta un marrit cisèu e quand
i'avié un gavèu que tenié encaro, moun
frèro me disié: «Viens ici avec ton ciseau!»
N'i'avié un que tenié tatamen que
poudiéu pas lou coupa.
Après n'ai un pau ramassa.
Robert GIRAUD. 10 ans. C.M.1ea

Au mois de février, nous sommes allés ramasser des sarments à Saint-Paul mon père, ma mère, mon frère et les ouvriers avec la camionnette. Arrivés en bas, nous avons commencé. Mon frère prend la première rangée, ma mère la deuxième et moi je m'amusais. J'avais apporté un mauvais ciseau et quand il y avait un sarment qui tenait encore, mon frère me disait : « Viens ici avec ton ciseau ! » Il y en avait un qui tenait tellement que je ne pouvais pas le couper. Après j'en ai un peu ramassé.

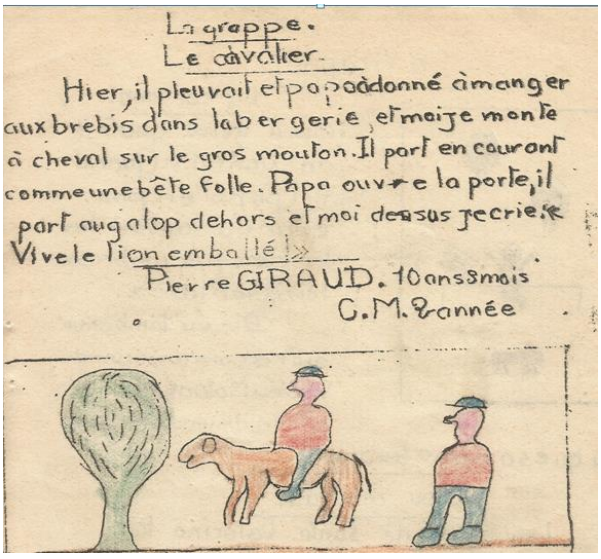

La grappe.
Le cavalier.
Hier, il pleuvait et papa a donné à manger aux brebis dans la bergerie, et moi je monte à cheval sur le gros mouton. Il part en courant comme une bête folle. Papa ouvre la porte, il part au galop dehors et moi dessus je crie: « Vive le lion emballé! »
Pierre GIRAUD. 10 ans 3 mois
C.M. 2 année

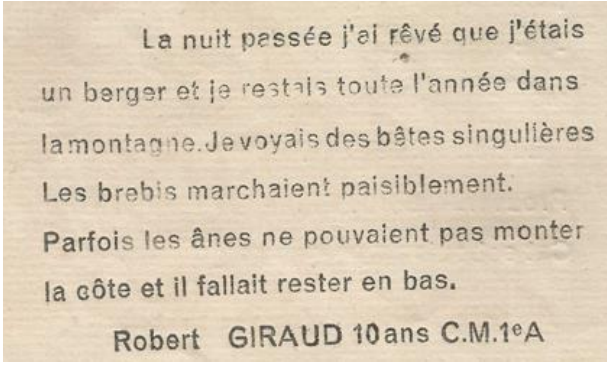

La nuit passée j'ai rêvé que j'étais un berger et je restais toute l'année dans la montagne. Je voyais des bêtes singulières Les brebis marchaient paisiblement. Parfois les ânes ne pouvaient pas monter la côte et il fallait rester en bas.
Robert GIRAUD 10 ans C.M.1eA

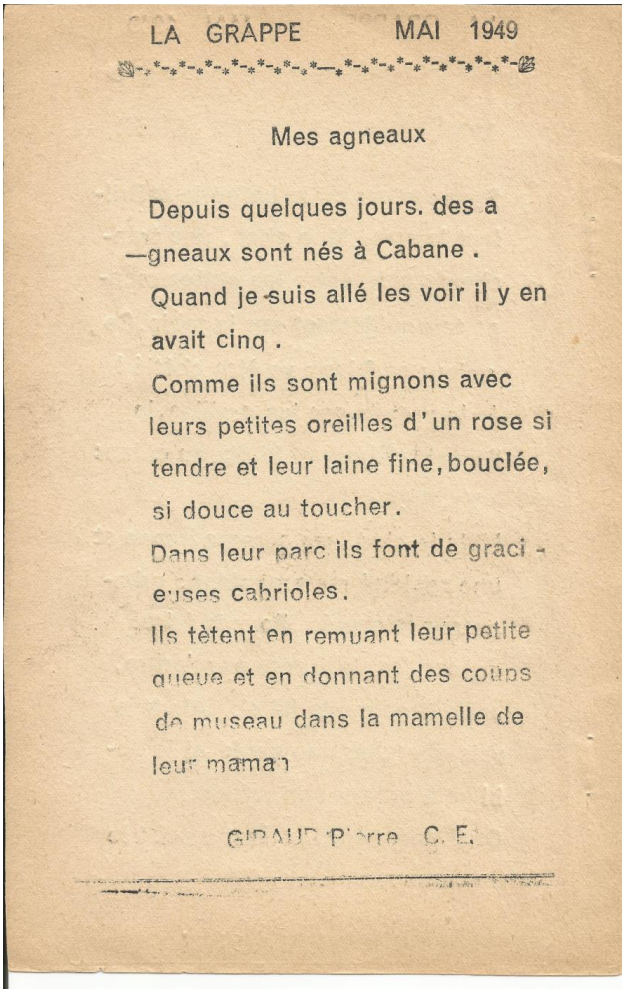

LA GRAPPE MAI 1949

Mes agneaux

Depuis quelques jours. des a
—gneaux sont nés à Cabane .
Quand je suis allé les voir il y en avait cinq .
Comme ils sont mignons avec leurs petites oreilles d'un rose si tendre et leur laine fine, bouclée, si douce au toucher.
Dans leur parc ils font de graci - euses cabrioles.
Ils tètent en remuant leur petite queue et en donnant des coups de museau dans la mamelle de leur maman

GIRAUD Pierre C. E.

LA GRAPPE

LA SONNAILLE

Hier je suis allé garder j'ai emporté un collier
D'un côté le berger y a gravé mes initiales
et une tête de cheval, de l'autre côté une
tête de mouton et de nouveau P.G... Sur les
bords du collier avec une gouge il a gravé
des petits points après nous avons monté
la cloche.
Hier soir j'ai passé de l'huile au collier
et à la cloche puis je suis allé le pendre
à un clou dans une piéce.

Pierre GIRAUD C M 10 A. 10 m

LA GRAPPE

LES SONNAILLES DES BREBIS.

LES DIFFERENTES SONNAILLES.

-LOU REDOUN. On l'appelle ainsi parce qu'il est rond.

-LA CLAVELA. Elle n'est pas soudée mais assemblée avec deux rivets.

-LA PICO. Elle est soudée.

LES DIFFERENTES PARTIES D'UNE SONNAILLE.

-LE COLLIER. Il est fait en bois de "BOURT" Il faut couper le bois "de lune" sinon il attrape le ver et il s'écaille quand on le plie. On fait tremper le bois dans l'eau pendant huit jours puis on le plie avec un moule.

-LES CLAVETTES. Elles tiennent le cuir de chaque côté du collier. Elles sont faites en BUIS. (Vous pouvez en voir deux sur cette page.)

-LE CUIR. Il est formé de deux platines cousues ensemble. Il y a deux taquets de cuir pour tenir la cloche.

-LA CLOCHE. Fabriquée dans une fonderie. On fond ensemble de l'acier et du bronze qui donne le son. Les cloches que monte M. EYMARD, berger à CABANNE viennent de la fonderie Pierre SIMON à CARPENTRAS (Vaucluse.

LE BATTANT est un morceau d'os tenu par un cuir attaché à l'intérieur de la cloche.

Selon la grosseur de la cloche, le battant est fait avec un os de pied d'âne, de pied de mouton ou en acier.

Renseignements fournis par Pierre GIRAUD de Cabanne. C.M.2.A.10ans10mois.

PROUVERBI: "Au fumo redorto es souventpistre.
"Nouvè senso luno, qu'a dous cabro n'en pou vendre uno."
"Quand janvié es bouié, febrié l'es gaire."

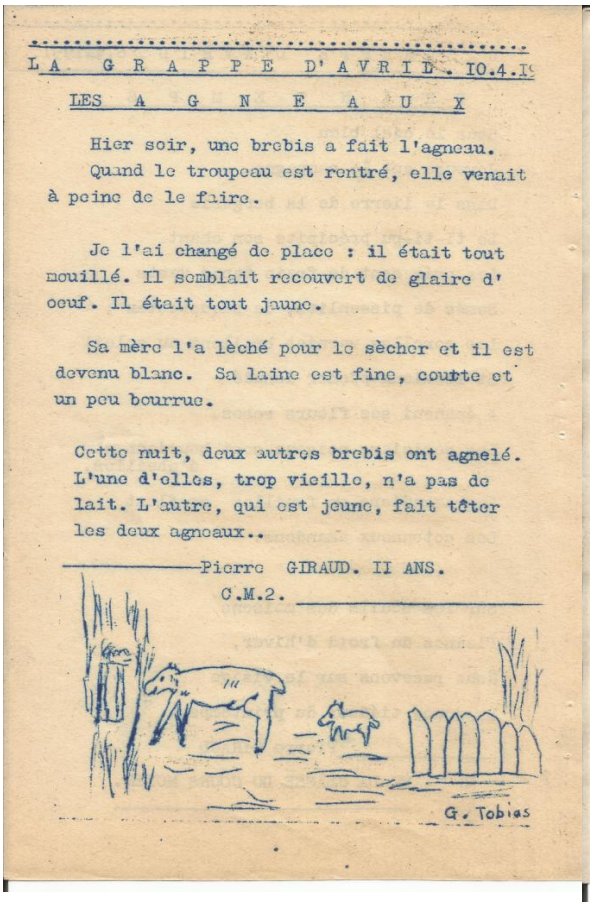

LA GRAPPE D'AVRIL. 10.4.I

LES AGNEAUX

Hier soir, une brebis a fait l'agneau. Quand le troupeau est rentré, elle venait à peine de le faire.

Je l'ai changé de place : il était tout mouillé. Il semblait recouvert de glaire d'oeuf. Il était tout jaune.

Sa mère l'a lèché pour le sècher et il est devenu blanc. Sa laine est fine, courte et un peu bourrue.

Cette nuit, deux autres brebis ont agnelé. L'une d'elles, trop vieille, n'a pas de lait. L'autre, qui est jeune, fait têter les deux agneaux..

Pierre GIRAUD. II ANS.
C.M.2.

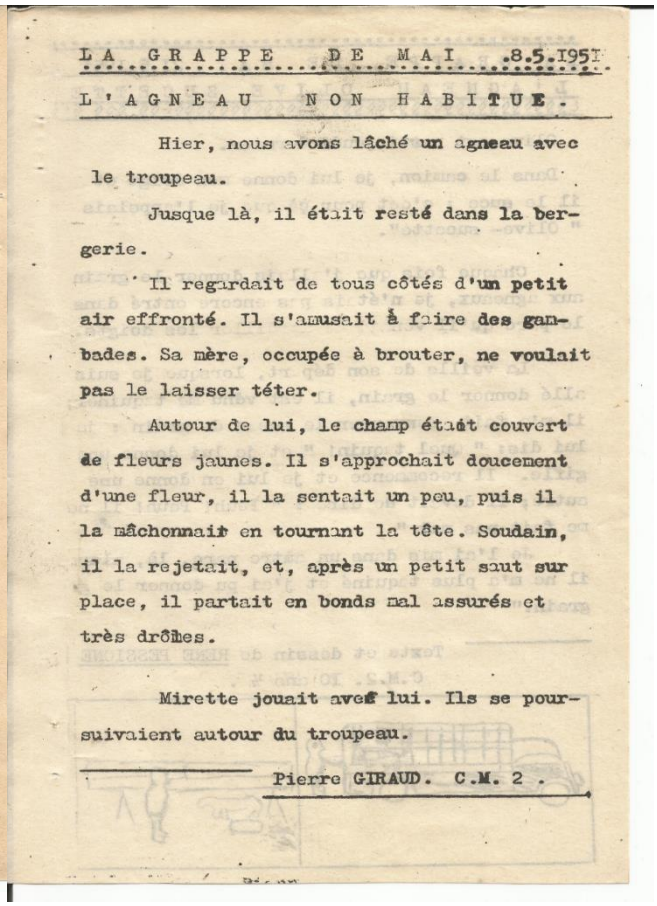

LA GRAPPE DE MAI .8.5.I95I

L'AGNEAU NON HABITUE.

Hier, nous avons lâché un agneau avec le troupeau.

Jusque là, il était resté dans la bergerie.

Il regardait de tous côtés d'un petit air effronté. Il s'amusait à faire des gambades. Sa mère, occupée à brouter, ne voulait pas le laisser téter.

Autour de lui, le champ était couvert de fleurs jaunes. Il s'approchait doucement d'une fleur, il la sentait un peu, puis il la mâchonnait en tournant la tête. Soudain, il la rejetait, et, après un petit saut sur place, il partait en bonds mal assurés et très drôles.

Mirette jouait avec lui. Ils se poursuivaient autour du troupeau.

Pierre GIRAUD. C.M. 2 .

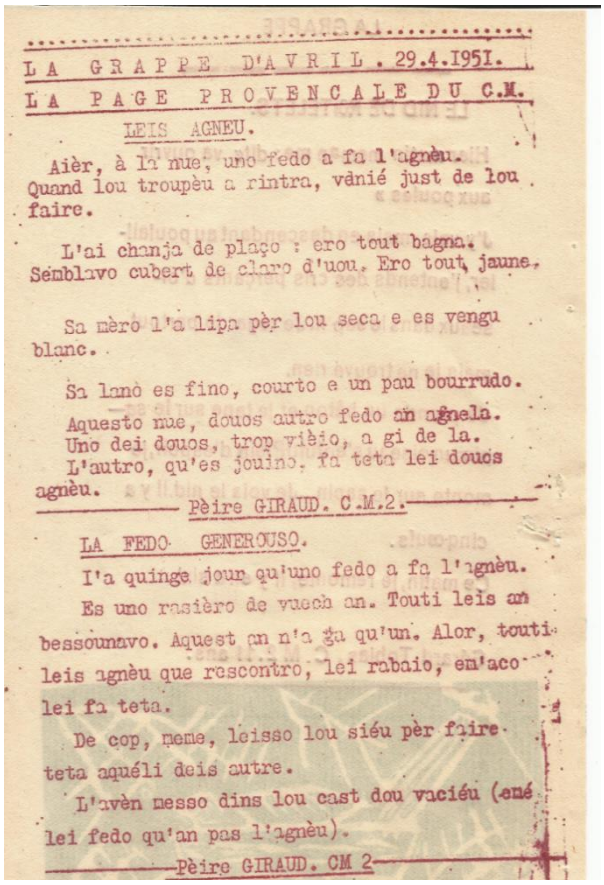

LA GRAPPE D'AVRIL . 29.4.I95I.

LA PAGE PROVENCALE DU C.M.

LEIS AGNEU.

Aièr, à la nue, uno fedo a fa l'agnèu. Quand lou troupèu a rintra, vènié just de lou faire.

L'ai chanja de plaço : ero tout bagna. Semblavo cubert de claro d'uou. Ero tout jaune.

Sa mèro l'a lipa pèr lou seca e es vengu blanc.

Sa lano es fino, courto e un pau bourrudo.

Aquesto nue, douos autro fedo an agnela. Uno dei douos, trop vièio, a gi de la. L'autro, qu'es jouino, fa teta lei douos agnèu.

Pèire GIRAUD. C.M.2.

LA FEDO GENEROUSO.

I'a quinge jour qu'uno fedo a fa l'agnèu. Es uno rasièro de vueca an. Touti leis an bessoumavo. Aquest an n'a ga qu'un. Alor, touti leis agnèu que rescontro, lei rabaio, em'aco lei fa teta.

De cop, meme, leisso lou siéu pèr faire teta aquéli deis autre.

L'avèn messo dins lou cast dou vaciéu (emé lei fedo qu'an pas l'agnèu).

Pèire GIRAUD. CM 2

La brebis généreuse

Il y a quinze jours une brebis a fait l'agneau . C'est une vieille brebis de huit ans. Tous les ans, elle mettait bas. Cette année, elle n'en a eu qu'un. Alors, tous les agneaux qu'elle rencontre, elle les prend, et comme ça, elle les fait téter. Parfois, elle laisse le sien pour faire téter ceux des autres. Nous l'avons mise dans l'enclos des « vaciéu » (avec les brebis qui n'ont pas d'agneau).

LA GRAPPE : enquête sur l'eau à Rognes

Les élèves de Fin d'Etudes de monsieur Briole avaient enquêté sur l'alimentation en eau du village en 1951.

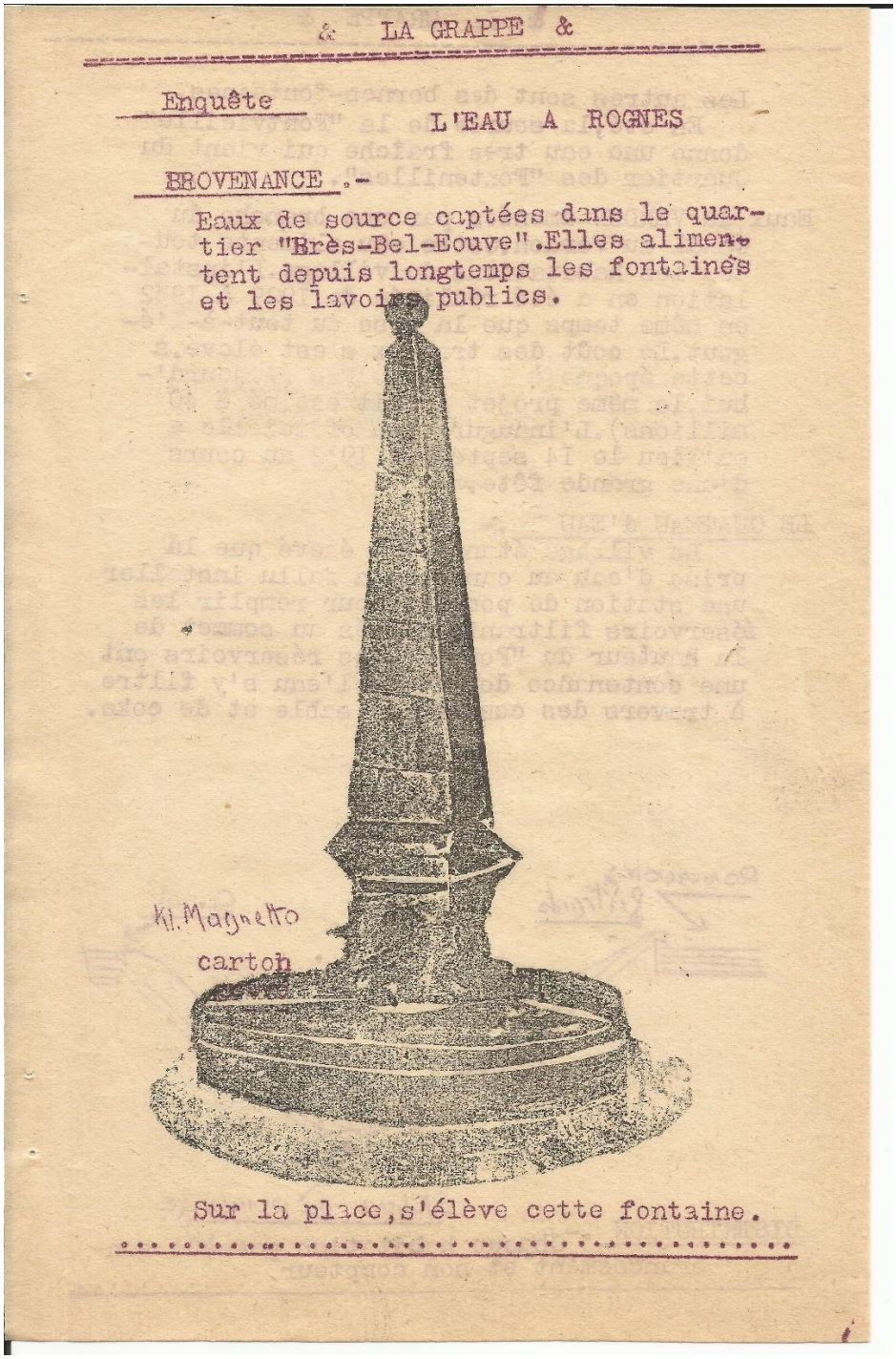

& LA GRAPPE &

Enquête L'EAU A ROGNES

PROVENANCE .-

Eaux de source captées dans le quartier "Brès-Bel-Eouve".Elles alimentent depuis longtemps les fontaines et les lavoirs publics.

Kl. Magnetto
cartoh

Sur la place,s'élève cette fontaine.

Les autres sont des bornes-fontaines.
En été, la source de la "Fontvicille" donne une eau très fraîche qui vient du Quartier des "Fontenilles".

Eaux du VERDON amenées par une branche du Canal du Verdon. Cette eau alimente toutes les habitations du village. L'installation en a été réalisée de 1929 à 1932 en même temps que la pose du tout-à-l'égout. Le coût des travaux s'est élevé, à cette époque, à [illegible] frs (Aujourd'hui, le même projet serait estimé à 40 millions). L'inauguration officielle a eu lieu le 14 septembre 1932 au cours d'une grande fête.

LE CHATEAU d'EAU .-
Le village étant plus élevé que la prise d'eau au canal, il a fallu installer une station de pompage pour remplir les réservoirs filtrants situés au sommet de la hauteur du "Fousso". Ces réservoirs ont une contenance de 300 m3 l'eau s'y filtre à travers des couches de sable et de coke.

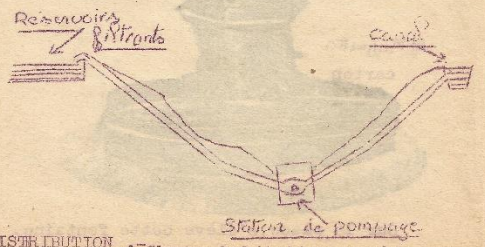

DISTRIBUTION .- Chaque habitation possède son branchement et son compteur.

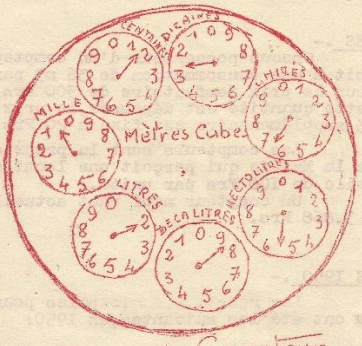

- Cadran du Compteur

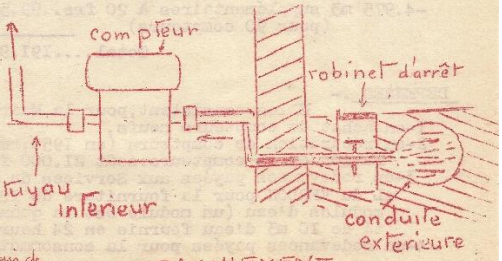

Croquis de L. Berthelet - BRANCHEMENT

En fin d'année 1950, on comptait 231 compteurs.

REDEVANCES .-
Chaque possesseur d'un compteur a droit à une consommation de 36 m3 par an pour le prix forfaitaire de 300 Frs. Si cette quantité est dépassée, le prix du m3 supplémentaire est fixé à 20 Frs.

Les compteurs sont la propriété de la Mairie qui perçoit une location annuelle de 100 Frs par unité.
Un compteur neuf vaut actuellement 3.868 Frs.

RECETTES 1950 .-
Les recettes municipales pour l'eau ont été les suivantes, en 1950:

-231 compteurs à 100 frs (location)..23.100 F
-231 consommateurs à 300 frs (minimum).....69.300 F
-4.975 m3 supplémentaires à 20 frs..99.500 F (pour 90 compteurs)
Total....191.900 F

DEPENSES .-
Elles consistent, pour la Mairie,
1-en achat de compteurs neufs,
2-en réparation de compteurs (en 1950, réparation de 13 compteurs: coût 21.000 frs)
3-en redevances payées aux Services du CANAL du VERDON pour la fourniture de 12 modules d'eau (un module est la quantité de 10 m3 d'eau fournie en 24 heures)
4-en redevances payées pour la consommation

électrique (Force motrice pour actionner la pompe)

La facture pour l'année 1950 n'a pas encore été reçue. Pour 1949:

-eau.....63.212 frs
-force motrice...50.659 frs

STERILISATION DES EAUX .-
Une grave épidémie de typhoïde ayant sévi au village voisin de LA ROQUE d'Anthéron, le Conseil Général des B.d.R. a décidé de munir toutes les installations d'eau des villages du Département de stérilisateurs fonctionnant à l'eau de Javel. A Rognes, deux appareils ont été installés: un pour stériliser les eaux de source, l'autre pour les eaux du Verdon. Des contrôles fréquents sont effectués par les services départementaux qui font des prélèvements d'échantillon d'eau à fin d'analyse.

EVACUATION DES EAUX USEES .-
L'installation du tout-à-l'égout a heureusement complété celle de l'eau. Plus d'écoulements d'égouts dans les rues, plus mauvaises odeurs, de l'eau claire dans les rigoles, tout ceci fait de Rognes un petit village gai et propre.

—oooOooo—

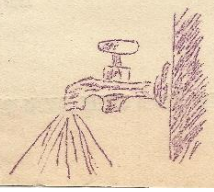

LA TOMBE RUPESTRE ANTHROPOMORPHE DU LIEU-DIT « VAL DES MAURES » (ROGNES, BOUCHES-DU-RHONE)

Description, interprétation et essai de datation

Philippe KEROURIO et Danielle FALIP-KEROURIO

Situation et site

La sépulture rupestre du lieu-dit « le Val des Maures » se trouve sur le territoire de la commune de Rognes (Bouches-du-Rhône), à 1,3 kilomètre au sud-est du village (latitude : 43.655073, longitude : 5.336322, altitude : 324 m), à 500 mètres au nord du domaine du Grand Saint-Paul et à 350 mètres au nord-ouest du lieu-dit « Les Pessés » (Fig. 1). La tombe est aménagée sur le rebord d'un entablement molassique[1] d'âge tardi-miocène (Tortonien)[2].

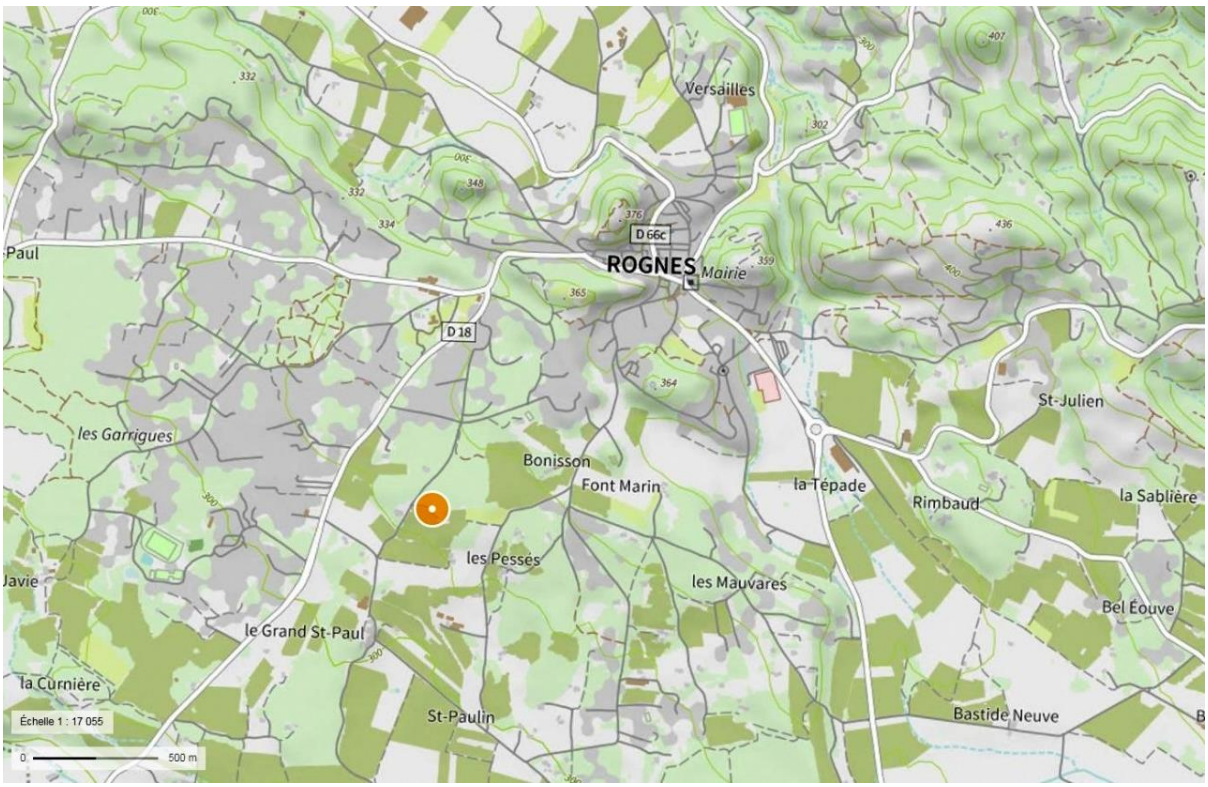

Fig. 1 La tombe rupestre anthropomorphe du Val des Maures. Localisation (carte IGN 1/50 000)

[1] Calcaire biodétritique d'âge Miocène

[2] Le Tortonien est l'avant-dernière subdivision du Miocène. Cet étage géologique s'étend de 11,63 à 7,246 millions d'années. Il fait suite au Serravallien et précède le Messinien

Les sources écrites

La plus ancienne mention de cette tombe rupestre se trouve dans le cadastre de Rognes de 1424[3] : dans le domaine de Saint-Paul, une terre d'une valeur de douze éminées[4] est située sous le « collet » de la sépulture, elle fait partie des biens de Monet et Louis Gavaudan sous la directe de Monet Fabri (Fig. 2 et 3).

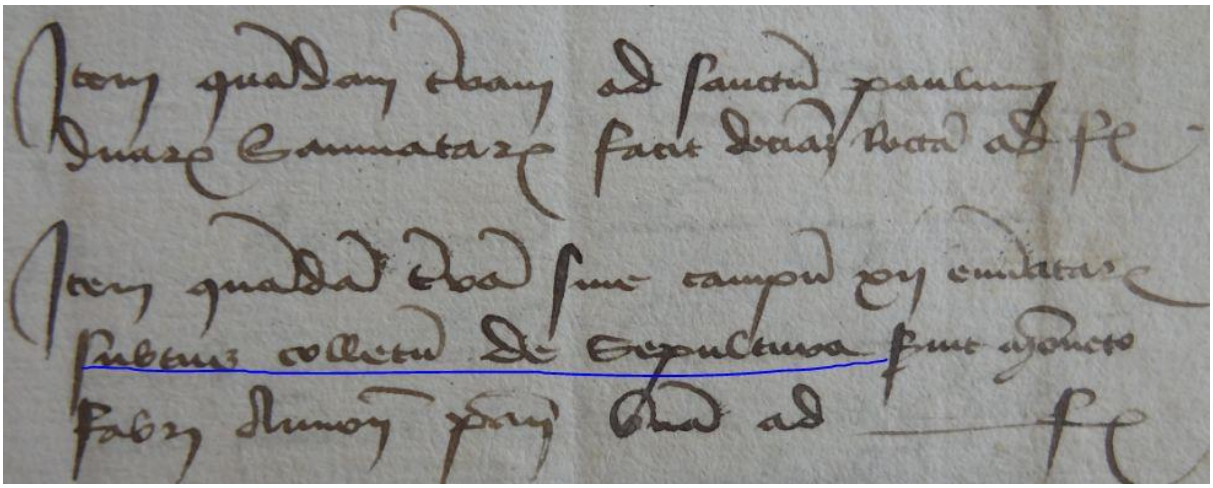

Fig. 2 - Cadastre de Rognes 1424[5] (photo Danielle Falip)

Son emplacement en surplomb avait déjà retenu l'attention des contemporains qui s'en servaient comme délimitation des terres positionnées en contrebas. Cette situation à une extrémité du plateau a sans doute contribué à son isolement et à sa conservation, à l'abri des destructions. Quatre siècles plus tard, Marie Tay, dans sa monographie sur Rognes, le décrit : « *au val des Maures on voit un tombeau dont le couvercle a été enlevé, il est creusé dans le roc au pied d'un chêne, la légende prétend qu'on y avait enseveli un chef arabe*[6] ». Dans la marge du volume consulté, une main d'un lecteur a rajouté qu'il *« sert d'abreuvoir aux bêtes de somme à la ferme de la Movare* », montrant par-là, comme des siècles plus tôt, l'intégration totale de cette structure funéraire au paysage et l'effacement progressif du caractère sacré de la dimension funéraire (Fig.3).

[3] Cadastre 1424 AD 13 - 133 E CC 9 index 26 folio
[4] Mesure de surface 8 à 9 ares « eminata ».
[5] Cadastre 1424 AD 13 - 133 E CC 9 index 26 folio
[6] Marie Tay Monographie du village de Rognes Marseille 1885 p 16

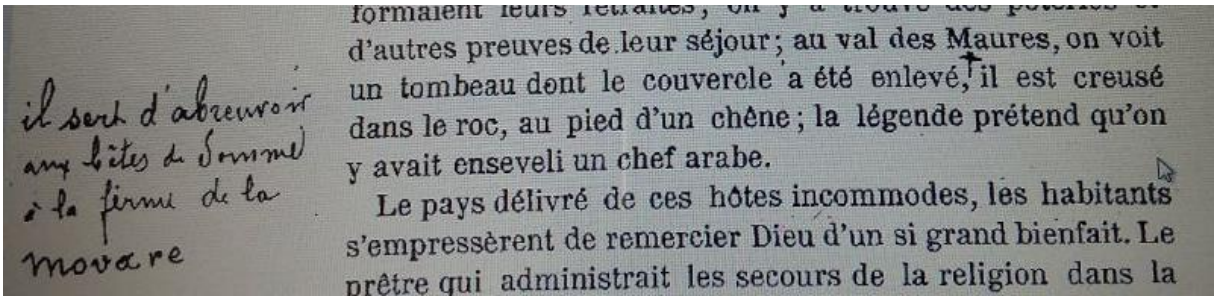
il sert d'abreuvoir aux bêtes du Sommet à la ferme de la mavare

formaient leurs retraites, on y a trouvé des poteries et d'autres preuves de leur séjour; au val des Maures, on voit un tombeau dont le couvercle a été enlevé, il est creusé dans le roc, au pied d'un chêne; la légende prétend qu'on y avait enseveli un chef arabe.

Le pays délivré de ces hôtes incommodes, les habitants s'empressèrent de remercier Dieu d'un si grand bienfait. Le prêtre qui administrait les secours de la religion dans la

Fig. 3 - Marie Tay Monographie de Rognes (BNF Gallica) Extrait (photo Danielle Falip)

L'emplacement de la tombe rupestre est englobé dans un espace plus large nommé par la tradition le val du Maure ou des Maures. L'abbé Martin dans son histoire du bourg de Rognes certifie avoir relevé cette appellation dans un acte publié en 1432 qu'il aurait consulté[7]. Les quelques publications du XIXe siècle continueront la transmission de cette désignation, mention en est faite dans la Statistique du département des Bouches du Rhône de Christophe de Villeneuve dans les années 1821 « *val des Mourous* » [8], dans l'écrit de Marie Tay de 1885, dans le Journal de route de Paul Marieton de 1894 qui porte référence à Rognes du « *vau du Mouro* »[9]. Cette adhésion à un terme renvoyant à une présence sarrasine s'inscrit au XIXe siècle dans une redécouverte du passé dans une approche didactique et idéalisante. Mais l'historiographie de cette époque ne fait qu'utiliser un légendaire sarrasin déjà en place en France et notamment dans les parties méridionales en le remodelant, en l'amplifiant. Une mémoire de passage, d'invasion était effectivement restée attachée dans la toponymie, dans les récits locaux, dans des traditions familiales[10]. L'abbé Martin justifie la construction de la chapelle médiévale de Saint-Marcellin par le désir d'honorer un saint protecteur de la communauté de Rognes lors de la venue des Sarrasins et témoigne des processions qui chaque année, le 20 avril, commémorent cette assistance[11]. Marie Tay précise bien que l'attribution de la tombe à un chef arabe est du domaine du légendaire.

L'interprétation tragique des « invasions » arabes du Xe siècle avec leur cortège de destructions, de razzias, de tueries, comme celle que le lecteur découvre dans l'Histoire de Rognes de l'abbé Martin[12] est loin d'être représentative de la réalité historique. Il s'agissait

[7] Joseph Mathieu (abbé) Martin Histoire du bourg de Rognes 1820 Musée bibliothèque Paul Arbaud Académie d'Aix MQ 142 p 41
[8] De Villeneuve Christophe Statistique du département des Bouches du Rhône vol 2 1821
[9] Paul Marieton Journal de route 1894 p 360.
[10] Karine Larissa Basset Le légendaire des Sarrasins, à propos des documents inédits de Charles Joisten sur le Dauphiné et la Savoie in Provence Historique 1999 fasc. 198 ; le Légendaire Sarrasin en France in Documents d'ethnologie régionale 26 Grenoble 2006
[11] Histoire de Rognes *op cit.* pp 43-49
[12] Idem 37-40

d'une présence non continue, le fait de pirates indépendants dont les incursions et les pillages s'étendaient du Bassin du Rhône aux Alpes et dont le repère se situait à la Garde-Freinet dans le massif des Maures (Var)[13]. Mais, la mémoire des événements s'est chargée de la terreur des contemporains incapables d'évaluer la situation, de la crainte des autorités religieuses de possibles conversions et s'est transmise, progressivement édulcorée, aux générations futures [14] [15] [16] [17].

Une sépulture dont l'origine était depuis longtemps oubliée, ainsi que le lieu qui l'abritait, se retrouvèrent donc associés à cet épisode alarmant, stratagème mental pour pallier une absence d'explication.

Parallèlement à cette tradition toponymique et populaire, une dénomination neutre est utilisée dès le début du XVIIe siècle ; le cadastre de 1627 nomme le vallon en question, « *le vallon audit lieu appelé l'Homme Mort* »[18] et celui de 1740 nommant les biens appartenant à la Bastide de Saint- Paul, évoque « *la bosque dite le Vallon de l'Homme Mort* ». Une vision réaliste de la présence d'une sépulture anonyme et intemporelle qui dans cette neutralité redonne au lieu une stricte dimension funéraire ainsi qu'une ouverture chrétienne.

Description

Elle correspond en tous points à la sépulture rupestre classique telle qu'elle est définie par Colardelle *et al.*[19] : *« (…) une fosse creusée dans la roche et par un aménagement interne sans apport de matériau exogène* ». Nous avons adopté dans notre étude la terminologie proposée par Colardelle[20] : la fosse est oblongue, son plan est globalement sub-trapézoïdal. La longueur totale de la cuve est de 210 centimètres, pour une largeur décroissante de la tête vers les pieds (56 à 46 centimètres) et une profondeur de 55 centimètres. Une feuillure a été taillée au sommet des parois de la fosse. Elle est aménagée sur la bordure supérieure de l'alvéole

[13] Richard Fletcher La croix et le croissant, le christianisme et l'Islam de Mahomet à la Réforme 2003
[14] Larissa-Basset K., Le légendaire des Sarrasins : à propos des documents inédits de Charles Joisten sur le Dauphiné et la Savoie, Provence Historique fasc.198, p. 791-813, 1999
[15] Lauwers M., Les Sarrasins en Provence : représentations ecclésiales et luttes pour l'hégémonie en Méditerranée occidentale du Xe au XIIIe siècles in Richard C., R.P Gayraud et J.M Poisson (Dir.), Héritages arabo-islamique dans l'Europe méditerranéenne, Paris, La Découverte édit., p. 25-40, 2015
[16] Terrisse M., La présence arabo-musulmane en Languedoc et en Provence à l'époque médiévale, Hommes et Migrations n°1306 p. 120-130, 2014
[17] Tolan J.V, Les Sarrasins : l'Islam dans l'imagination européenne au Moyen-Age, Paris, Aubier édit., 473 pages, 2003
[18] Cadastre de 1627 AD 13 - 133 E CC 16 folio 527 ; cadastre de 1740 AD 13 - 133 E CC 20 folio 203-204
[19] Michel Colardelle *et al.,* Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Age *In* : Archéologie du cimetière chrétien.1996, p. 291
[20] Michel Colardelle, Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales *In :* Archéologie du cimetière chrétien, 1996, p. 305-310

céphalique, ainsi que sur le tiers inférieur de la cuve. La partie médiane du sarcophage en est dépourvue. Elle était destinée à permettre l'encastrement d'un couvercle aujourd'hui disparu constitué très probablement d'une seule et unique dalle monolithe. Le plancher de la sépulture est soigneusement aplani. La cuve du sarcophage est entourée sur tout son périmètre d'une rigole aménagée dans la molasse de 6 centimètres de large et 5 centimètres de profondeur qui s'ouvre sur le rebord de l'entablement rocheux dans l'angle sud-ouest de la sépulture. Cet aménagement, faisant office de déversoir, devait être destiné à l'évacuation des eaux de ruissellement. Des systèmes de drainage comparables sont fréquents en de nombreux sites présentant des sépultures rupestres[21]. Ils confirment que la tombe, une fois scellée, n'était pas recouverte de sédiments mais demeurait apparente et parfaitement visible dans le paysage.

Fig. 4 - La tombe rupestre anthropomorphe du Val des Maures. Vue générale prise de l'est.
Longueur de la mire : 80 cm (photo Philippe KEROURIO)

[21] Philippe Kerourio, La tombe rupestre en Provence. Introduction à l'étude des nécropoles rupestres en Provence suivi d'un essai de typologie. Mém. de Maîtrise, Université de Provence, dactylographié, 1976 ; Philippe Kerourio, Nouvelles considérations sur les nécropoles rupestres du plateau de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), Bull. Archéologique de Provence 7, 1981 ; Philippe Kerourio, La nécropole rupestre de l'abbaye de Montmajour. Description et essai de datation. Bull. archéologique de Provence 10,1982

La sépulture elle-même présente un caractère anthropomorphe en plan (Fig. 4) fortement souligné :

1 - Par un alvéole céphalique interne profond et très marqué, il s'inscrit à l'intérieur de la fosse principale. Son rétrécissement prononcé vers la base du crâne (29 centimètres de large à son extrémité supérieure et 16 centimètres à la base) semble correspondre à la nécessité de maintenir fermement la tête du défunt dans une position verticale et d'empêcher le processus de décomposition d'entraîner son déplacement. On notera par ailleurs qu'un léger surhaussement de la logette ménage une sorte de « coussinet » de 2 centimètres de hauteur (Fig. 5).

Fig. 5 - Tombe rupestre anthropomorphe du Val des Maures. Alvéole céphalique. Longueur de la branche horizontale de la mire : 20 cm (photo Philippe KEROURIO)

2 - Par l'élargissement rectiligne depuis les pieds vers la zone thoraco-abdominale (20 centimètres de largeur à l'extrémité des membres inférieurs, 40 centimètres au niveau des genoux et 45 centimètres de large dans la zone pelvienne). La cuve conserve ensuite une largeur constante jusqu'au niveau des épaules, pour se rétrécir au niveau de la tête.

Contrairement à l'orientation est-ouest de la plupart des sépultures médiévales, la tombe du Val des Maures est orientée nord-sud. Cette orientation atypique semble résulter du positionnement de la fosse en bordure extrême d'un talus. Il semble que l'on ait délibérément privilégié la visibilité de la sépulture en hauteur (un horizon entièrement dégagé en direction

du sud et du sud-ouest) et en bordure immédiate d'un chemin au détriment du respect d'une orientation est-ouest plus traditionnelle.

Fig. 6 - Tombe rupestre anthropomorphe du Val des Maures. Extrémité sud de la tombe montrant la rigole de drainage et le déversoir, ainsi que la partie inférieure de la feuillure destinée à l'emboitement d'un couvercle monilithe (photo Philippe KEROURIO)

Fig. 7 - La tombe rupestre anthropomorphe du Val des Maures. Croix gravée sur la bordure ouest de la cuve (dimensions : 23 centimètres sur 20) (photo Philippe KEROURIO)

Aménagement

L'outillage et les techniques de creusement et de taille mis en œuvre semblent similaires à ceux employés pour les sarcophages médiévaux. La forme, les dimensions mais également la typologie de la fosse résultent autant de la volonté du fossoyeur que de la nature de la roche et de ses défauts. Le creusement initial semble s'être fait principalement au pic : des tranchées délimitaient l'espace à excaver ; le centre de la fosse était ensuite creusé sans technique particulière, tandis que le fond de la cuve était nivelé au fur et à mesure de l'excavation. Le creusement semble avoir été réalisé à l'aide d'une polka[22] et d'un taillant[23]. Les parois semblent avoir été reprises au taillant. Il s'agissait d'améliorer sa facture en lui donnant un aspect lisse comme c'est le cas pour les sarcophages de pierre du haut Moyen Âge. On peut estimer à une à deux journées le temps de travail nécessaire au creusement et à l'aménagement de la sépulture.

Interprétation

La situation isolée de la sépulture interpelle. Deux hypothèses peuvent être formulées :

1 - La sépulture pourrait appartenir à un ensemble funéraire encore inconnu. Une prospection de surface attentive des parages immédiats de la tombe n'a livré aucun indice attestant la proximité d'autres sépultures. Des témoignages oraux anciens et non vérifiables rapportent la découverte fortuite de tombes isolées à l'occasion de travaux agricoles. Les emplacements précis de ces découvertes, ainsi que la réalité de ces structures funéraires n'ont pu être établis. Ces découvertes seraient survenues à des distances de l'ordre de plusieurs centaines de mètres de la sépulture étudiée ici. De ce fait leur contemporanéité avec cette dernière ne peut être clairement établie. Seuls des sondages exploratoires sur la totalité de l'entablement molassique sur le rebord duquel se trouve la tombe, permettraient de confirmer ou d'invalider ces hypothèses. En l'absence d'éléments concrets nous considérons cette première hypothèse comme hautement improbable.

2 - En l'état actuel de nos connaissances la sépulture semble isolée. Les textes, tout comme les témoignages oraux des contemporains, semblent confirmer l'isolement de la tombe. Il reste à confirmer cette particularité, porteuse de sens si elle s'avérait prouvée. Aucun lieu de culte n'est par ailleurs attesté dans les parages immédiats du site. La chapelle la plus proche (500 mètres au sud) est celle de Saint-Paul dans le vallon des Estrés. Elle est attestée dès le XIe

[22] La *polka* aussi appelé marteau *polka*, est un *outil* à percussion directe des tailleurs de pierre, surtout utilisé au Moyen Âge

[23] Le taillant est un outil de tailleur de pierre. C'est une sorte de hache à percussion directe sur la pierre constitué de deux tranchants droits et parallèles au manche

siècle (1082 ou 1092) dans une charte de Pierre Gaufredus, archevêque d'Aix, confirmant les bénéfices de Saint-Sauveur[24] et dans une bulle d'Alexandre III du 24 juin 1175, ainsi que dans une charte d'Urbain III en date du 28 octobre 1186[25]. La chapelle est aujourd'hui incluse dans le domaine du même nom. Des ossements auraient été découverts, à une date indéterminée, à proximité du lieu de culte et à l'occasion de travaux de voirie. L'éloignement relatif de la tombe du Val des Maures ne permet pas d'établir de corrélation directe entre cette dernière et la chapelle de Saint-Paul.

Conclusion

L'existence d'une sépulture isolée et distante de toute structure ecclésiale reflète peut-être l'existence d'une entité indépendante de type *« villa »*[26] dont le territoire se serait constitué au gré des dotations et des héritages antérieurement à l'affirmation hégémonique de l'église paroissiale. Cette dynamique semble caractériser l'espace rural méridional au XIe siècle. Il est antérieur au mouvement centralisateur qui s'opère à partir du XIIe siècle en faveur de l'église paroissiale, révolution contemporaine de la multiplication des « *castra »*[27]. Cette réorganisation du pouvoir aurait profondément affecté la géographie humaine et religieuse de l'espace rural[28]. En Languedoc oriental, c'est à partir du XIIe siècle que s'effectue un regroupement des inhumations dans un véritable cimetière installé autour de l'église paroissiale[29]. La tombe du Val des Maures pourrait porter témoignage de l'existence d'un habitat dispersé et de la possibilité laissée aux occupants des lieux d'inhumer leurs défunts sur leurs terres, dans un contexte probablement familial ou clanique. La présence de la tombe confirmerait la parcellisation de l'occupation humaine du terroir de Rognes et pourrait indiquer la persistance d'un réseau de « *villae »* (domaines), un phénomène attesté en de nombreux points de

[24] Gallia Christiana Novissima t.1, J.H Albanès, instrumenta II
[25] Gallia Christiana Novissima, t.1, pp. 13-14
[26] Au Haut Moyen Âge, le terme « villa » une grande exploitation agricole comprenant la résidence du propriétaire, de nombreux bâtiments d'exploitation, des services communs (forge, four, pressoir, moulins, etc.) et, parfois, quelques hameaux ainsi qu'une église
[27] Castrum (pluriel : castra) : à l'époque médiévale le terme désigne une petite agglomération fortifiée, ou encore château-fort, et parfois même une maison seigneuriale avec la localité qui en dépend
[28] Codou Y., Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'antiquité tardive au XIIe siècle, Archéologie du Midi médiéval, vol.21, pp. 33-69 2003
[29] Garnotel A. & Raymond C.., 1996.- Groupés ou dispersés ? Les morts et la société rurale en Languedoc oriental (IVe-XIIe siècle) In : Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996. pp. 139-152

Provence[30] [31] [32]. Plus qu'un lieu de culte, la tombe du Val des Maures pourrait indiquer l'existence proche d'une exploitation rurale isolée et dont l'emplacement exact serait aujourd'hui perdu.

Essai de datation

En l'absence de mobilier et du fait de son caractère isolé, la datation de la tombe s'inscrit dans un cadre chronologique large que nous estimons se placer entre le XIe (*terminus post quem*) et le XIIIe siècle (*terminus ante quem*) sur la base d'analyses comparatives effectuées avec des sépultures morphologiquement analogues et attestées dans des contextes archéologiques et/ou architecturaux plus aisément datables.

Les données de l'archéologie

En premier lieu la configuration des tombes rupestres anthropomorphes en général et celle du Val des Maures en particulier semble se calquer, par un phénomène logique de convergence adaptative, sur la morphologie de tombes aménagées dans des substrats de nature lithologique différente (tombes en pleine terre, tombes en roche meuble). Les sépultures rupestres, en elles-mêmes, loin de constituer une catégorie spécifique constituent une simple adaptation aux contraintes imposées par la nature du substrat géologique.

Déjà Fernand Benoit[33] avait établi un parallèle entre les sépultures anthropomorphes rupestres et les sépultures en pleine terre ou « *deux petites dalles posées de champ de chaque côté de la tête, rétrécissent l'extrémité de la cuve pour caler la tête* ». Il s'agit du type VI de la classification élaborée par Sylvain Gagnières et que cet auteur date des XIe-XIIe siècles[34]. On peut y voir l'équivalent des tombes rupestres à alvéole céphalique sous une forme adaptée à l'inhumation en pleine terre dans des régions où la roche par sa nature et/ou par sa rareté ne se prêtait pas à l'établissement de tombes creusées dans le substrat rocheux. Cet essai de datation relative est repris dans ses grandes lignes dans une typologie plus récente élaborée par Colardelle *et al.*,[35].

---

[30] Codou Y., *op.cit.*, 2003

[31] Fixot Michel, Les lieux de culte et le terroir du village in FIXOT M. & Zadora-Rio E. (Dir.), L'église, le terroir Monographie du CRA n°1, édit. du CNRS, pp. 17-19

[32] Treffort C., Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial. Evolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle in Galinié H. & Zadora–Rio (Dir.), Archéologie du cimetière chrétien, Actes du IIe colloque ARCHEA, Orléans 1994- Tours 1996, pp. 139-152, 1996

[33] Fernand Benoit, Le sarcophage de Lurs en Provence. Situation dans l'art géométrique barbare, Cahiers archéologiques, p. 27-35, 1959

[34] Sylvain Gagnières, Les sépultures à inhumation du IIIe au XIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône, Cahiers Rhodaniens t. XII

[35] Michel Colardelle *et al*., *op.cit.*

Il est aussi possible d'établir un parallèle entre la tombe du Val des Maures et des tombes rupestres attestées dans le Lunellois (Mauguio, Lunel-Viel, Desargues) où « *la morphologie dominante est (…) anthropomorphe étroite avec alvéole céphalique et rétrécissement aux pieds* »[36]. A Lunel-Viel (Hérault) la position stratigraphique de ces sépultures les situent à une date avancée du Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles).

La sépulture de Rognes n'est pas aussi sans rappeler les sépultures rupestres installées sur la terrasse supérieure du site du monastère troglodyte de Saint-Roman de l'Aiguille situé non loin de Beaucaire (Gard)[37]. Cette vaste nécropole, partiellement dégagée, compte de nombreuses cuves trapézoïdales à alvéole céphalique quadrangulaire. Certaines présentent un élargissement progressif des parois de la cuve en direction de la région pelvienne, suivi d'un net rétrécissement vers les pieds. Cette configuration donne à la tombe une forme sub-trapézoïdale, une caractéristique proche de celles attestées à Montmajour et Saint-Pantaléon (Vaucluse). La nécropole de la terrasse supérieure, plus de 150 tombes, est antérieure au XIVe siècle. C'est en 1363 qu'un « *studium pontificale »*[38] y fut installé[39]. La construction du bâtiment entraîna le bouleversement de la terrasse et la destruction de la plupart des sépultures qui furent comblées par les monceaux de gravats issus du chantier. Par ailleurs les textes nous apprennent que la première trace écrite de l'abbaye remonte au début du XIe siècle. L'établissement religieux porte alors le titre de « *Sanctus romanus de Aquileia ou Aculeia »*. Il fut uni à l'abbaye de Psalmodi par Gibelin, archevêque d'Arles, le 29 mars 1102 et devint alors un prieuré conventuel[40]. Le développement de la nécropole est très probablement à mettre en corrélation avec les reliques de Saint Roman et de Saint Trophime abritées dans le monastère et qui attiraient de nombreux pèlerins. Les fouilles ont révélé des sépultures d'hommes, de femmes et d'enfants, ce qui démontre clairement que la nécropole n'était pas réservée à l'usage exclusif du seul clergé régulier. Sur la base de ces différentes données, rien ne permet de supposer que les sépultures rupestres, présentes dans le monastère et sur la terrasse supérieure de ce dernier, soient antérieures au XIIe siècle et postérieures au XIIIe siècle.

[36] Michel Colardelle *et al*., *op.cit.*
[37] Louis M., Le monastère troglodyte de Saint-Roman de l'Aiguille, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, p. 275-291 + 4 pl. 1932
[38] Au Moyen-âge un « studium pontifical » est une école supérieure préparatoire aux grandes universités
[39] Roche J., Un chef d'œuvre en péril : Saint-Roman de l'Aiguille, Bull. de la société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire 16 septembre 1965
[40] Roche J., *op. cit.*

Le contexte historique et architectural

La nécropole rupestre de l'église de Saint-Pantaléon compte plusieurs tombes anthropomorphes dont certaines présentent des analogies morphologiques avec la tombe du Val des Maures. Sur la base de l'analyse architecturale du site, les sépultures sont datées du XIe-XIIe siècles. Il semble que ce type d'inhumation ait perduré jusqu'au XIIIe siècle[41].

La sépulture de Rognes présente aussi des analogies avec les tombes rupestres attestées sur le site de l'abbaye de Montmajour et en particulier celles regroupées autour de la chapelle Sainte-Croix. Cet édifice fut édifié à la fin du XIIe siècle[42] afin de devenir le centre d'un pèlerinage à la Sainte Croix instauré début XIe siècle dans une crypte dont l'emplacement exact demeure sujet à hypothèses. Mais l'édifice, situé au milieu d'un vaste cimetière avait indubitablement une vocation funéraire affirmée. C'était « *la chapelle où l'on faisait le service funéraire des morts qui voulaient être ensevelis dans la nécropole de Montmajour* »[43]. Or nos observations[44] ont montré que de nombreuses sépultures rupestres anthropomorphes semblaient, sinon contemporaines (présence de tombes aménagées dans les marches d'accès au sanctuaire), du moins sensiblement postérieures à la chapelle Sainte-Croix dont elles épousaient fréquemment les contours.

Remerciements

Notre reconnaissance va en premier lieu aux propriétaires du site, Roseline Giraudo et Sylvaine Guigou qui ont bien voulu nous donner libre accès à la sépulture et nous autoriser à nettoyer la tombe des débris végétaux qui l'encombraient. Jean-Michel Salles, propriétaire d'une parcelle mitoyenne a bien voulu nous prêter les outils nécessaires au nettoyage des lieux. Andrée Lambert, présidente de l'association des Amis du Patrimoine de Rognes, Jean-Luc Croizier, vice-président, Mireille Verrier, secrétaire de l'association et Jacques Parraud nous ont encouragés à rédiger cette modeste contribution à une meilleure connaissance du patrimoine de Rognes. Qu'ils trouvent ici l'assurance de nos plus sincères remerciements.

[41] Codou Y., Saint-Pantaléon (Vaucluse). Histoire d'une église du Haut Moyen Age au XVIIIème siècle, Association pour la restauration de l'église de Saint-Pantaléon et de son voisinage édit., Cavaillon, 39 p., 1999

[42] Brutails J.A, 1898.- Note sur la date de la chapelle Sainte-Croix de Montmajour, Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 42e année, N. 1, 1898. pp. 64-70

[43] Fernand Benoit, L'abbaye de Montmajour. Petite monographie des grands édifices de France, H. Laurens édit., Paris, 1928, p. 51

[44] Kerourio Philippe, La nécropole rupestre de l'abbaye de Montmajour. Description et essai de datation. Bull. archéologique de Provence 10, p. 27-40.

Bibliographie

BENOIT F., 1928 - L'abbaye de Montmajour. Petite monographie des grands édifices de France, H. Laurens édit., Paris

BENOIT F., 1959 - Le sarcophage de Lurs-en-Provence. Situation dans l'art géométrique barbare, Cahiers archéologiques, pp. 27-35

BRUTAILS J.A, 1898 - Note sur la date de la chapelle Sainte-Croix de Montmajour, Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 42e année, N. 1, 1898. pp. 64-70

CODOU Y., 1999 - Saint-Pantaléon (Vaucluse). Histoire d'une église du Haut Moyen Age au XVIIIème siècle, Association pour la restauration de l'église de Saint-Pantaléon et de son voisinage édit., Cavaillon, 39 p.

CODOU Y., 2003 - Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'antiquité tardive au XIIe siècle, Archéologie du Midi médiéval, vol.21, pp. 33-69

COLARDELLE M., 1996 - Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales *In* : Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996. pp. 305-310

COLARDELLE M., DEMIANS D'ARCHIMBAUD G. & RAYNAUD C., 1996 - Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Age dans le sud-est de la Gaule, p.271-303 *in* : Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996. pp. 271-303

FIXOT M., 1989 - Les lieux de culte et le terroir du village *in* FIXOT M. & Zadora-Rio E. (Dir.), L'église, le terroir ; Monographie du CRA n°1, édit. du CNRS, pp. 17-19

GAGNIERES S., 1965 - Les sépultures à inhumation du IIIe au XIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône, Cahiers Rhodaniens t. XII

GARNOTEL A. & RAYMOND C., 1996 - Groupés ou dispersés ? Les morts et la société rurale en Languedoc oriental (IVe-XIIe siècle) *In* : Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996. pp. 139-152

KEROURIO Ph., 1976 - La tombe rupestre en Provence. Introduction à l'étude des nécropoles rupestres en Provence suivi d'un essai de typologie. Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, dactylographié, 300 p.

KEROURIO Ph., 1981 - Nouvelles considérations sur les nécropoles rupestres du plateau de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), Bull. Archéologique de Provence 7, pp. 31-46

KEROURIO Ph., 1982 - La nécropole rupestre de l'abbaye de Montmajour. Description et essai de datation. Bull. archéologique de Provence 10, pp. 27-40

LARISSA-BASSET K., 1999 - Le légendaire des Sarrasins : à propos des documents inédits de Charles Joisten sur le Dauphiné et la Savoie, Provence Historique fasc.198, pp. 791-813

LAUWERS M., 2015 - Les Sarrasins en Provence : représentations ecclésiales et luttes pour l'hégémonie en Méditerranée occidentale du Xe au XIIIe siècles in Richard C., R.P Gayraud et J.M Poisson (Dir.), Héritages arabo-islamique dans l'Europe méditerranéenne, Paris, La Découverte édit., pp. 25-40

LOUIS M., 1932 - Le monastère troglodyte de Saint Roman de l'Aiguille, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, pp.275-291 + 4 pl.

TAY M., 1885 - Une commune de l'ancienne France. Monographie du village de Rognes, Marseille, Barlatier-Feissat édit., 107 p.

ROCHE J., 1965 - Un chef d'œuvre en péril : Saint Roman de l'Aiguille, Bull. de la société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire 16, septembre 1965

TERRISSE M., 2014 - La présence arabo-musulmane en Languedoc et en Provence à l'époque médiévale, Hommes et Migrations n°1306 pp.120-130

TOLAN J.V, 2003 - Les Sarrasins : l'Islam dans l'imagination européenne au Moyen-Age, Paris, Aubier édit., 473 p.

TREFFORT C., 1996 - Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial. Evolution des espaces funéraires en Gaule du Vie au Xe siècle *in* Galinié H. & Zadora –Rio (Dir.), Archéologie du cimetière chrétien, Actes du IIe colloque ARCHEA, Orléans 1994- Tours 1996, pp.139-152

VILLENEUVE C. (Comte de), 1821-1826 - Statistique du département des Bouches-du-Rhône, 4 tomes, Marseille, A. Ricard édit., 944p. + 1100 p. + 1212 p.

GENEALOGIE FAMILLE BONNAUD

Mireille BONNAUD - VERRIER

« *N'avons-nous pas une famille ? Où est son histoire ? Interrogez le premier d'entre nous, c'est à peine s'il a conservé dans sa mémoire quelque vague souvenir de son grand-père. Ne le questionnez pas sur son bisaïeul, il n'a jamais pensé que son aïeul ait eu un père et votre demande l'étonnerait fort* »[1].

Alors, il suffit quelquefois d'une rencontre pour que cette réflexion citée plus haut prenne tout son sens… Cette rencontre avec Jean-Luc Croizier[2], lors des ateliers de généalogie au sein de notre association « Les Amis du Patrimoine de Rognes », a été déterminante pour moi et de ce jour est née une prise de conscience qui a réveillé de nombreuses questions mais aussi des regrets.

Mais oui, au fond de ce carton rempli de documents, il y avait bien un dossier intitulé « *Arbre généalogique de la famille Bonnaud* ». Mon oncle Marcel Bonnaud[3] y avait laissé des photocopies et des notes sur lesquelles on pouvait lire et je le cite : « *Le 17 juillet 1935, au début de mes vacances scolaires d'étudiant, je suis allé à la mairie de Rognes où M. Thirrée[4] et son fils Charles, mirent aimablement à ma disposition tous les registres paroissiaux et d'état civil. C'est de ce jour que date mon premier contact avec les archives communales de mon pays et les premières difficultés à les déchiffrer. J'ai lu ainsi dans la grande salle de la mairie tous les registres depuis l'année 1654 où ils commencent jusqu'à nos jours. L'aridité de la lecture était compensée par l'heureuse surprise de voir l'acte d'un Bonnaud dans ces vieux registres reliés de parchemin* ».

Mon oncle avait dressé l'arbre généalogique agnatique[5] de la branche principale depuis l'arrivée vers 1560**,** du premier André Bonnaud (sosa 8192[6]) à Rognes venant de *« Mirabel »,* Mirabeau dans le Vaucluse, tous maréchaux ferrant de père en fils (mon père, Jean-Marie, ayant été le dernier).

De nombreux descendants d'André et de sa femme Anthouronne Pardigon (sosa 8193) sont restés à Rognes, ce qui a grandement facilité les recherches. On les déclare décédés dans leur maison sise « *rue derrière le Barry* », et ont résidé : quartier Fontvieille, rue du faubourg

[1] E. Thevenin - Entretiens populaires - Paris - Hachette 1866
[2] J-L Croizier - Généalogiste – Vice-président de l'association « Les Amis du Patrimoine de Rognes »
[3] M. Bonnaud (1913-2000) – Membre fondateur en 1977 et premier président de l'association « Les Amis du Vieux Rognes »
[4] M. Thirrée - Secrétaire de mairie de l'époque
[5] Arbre d'ascendance paternelle
[6] Sosa : voir explications en fin d'article en page 103

de la Fontaine, petite place dite de la Fontaine, rue des Pénitents, faubourg de l'Hôpital, place de l'Eglise ou encore La Chapusse. On les retrouve « *sépulturés dans la tombe familiale des Bonnauds dans l'église paroissiale près la petite porte ou sous la chaire à prêcher* » jusqu'à la Révolution. Quelques-uns sont partis à quelques kilomètres, Pélissanne, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, d'autres ont osé franchir la Durance pour épouser leur promise à Lauris, Cadenet et d'autres, encore plus courageux, ont émigré au XIXe siècle de l'autre côté de la Méditerranée à Bouïra en Algérie.

Mais qu'en était-il des branches secondaires et qu'en était-il de cette période avant 1654 à Rognes ? C'est ce travail que j'ai voulu entreprendre, ne sachant pas dans quelle aventure je me lançais. Je comprenais, sans doute inconsciemment, que le temps était compté car le nom des Bonnaud, à Rognes, allait s'éteindre.

Dans ce carton, soigneusement rangés, j'y ai retrouvé environ 450 actes de baptême, naissance, mariage, décès, tous recopiés par ordre chronologique, traduits et écrits manuellement, retranscrits fidèlement, sans une rature, sans une tache, mon oncle poussant même la perfection en reproduisant les signatures des uns et des autres car les Bonnaud savaient écrire et signer, un luxe en ce temps-là.

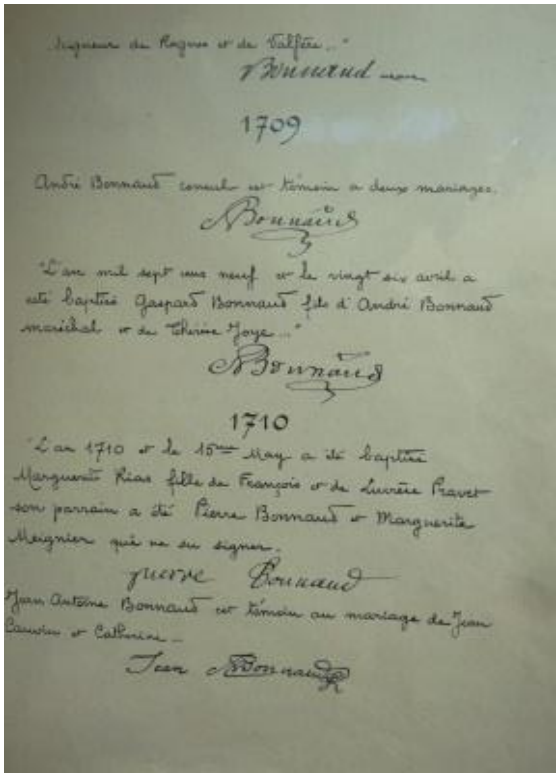
Seigneur de Rognes et de Valfère...
Bonnaud
1709
André Bonnaud consul est témoin a deux mariages.
Bonnaud
L'an mil sept cens neuf et le vingt six avril a été baptisé Gaspard Bonnaud fils d'André Bonnaud maréchal et de Thérèse Joye...
Bonnaud
1710
L'an 1710 et le 15me May a été baptisé Marguerite Rias fille de François et de Lucrèce Pravet son parrain a été Pierre Bonnaud et Marguerite Meignier qui ne sa signer.
Pierre Bonnaud
Jean Antoine Bonnaud est témoin au mariage de Jean Cauvin et Catherine.
Jean Bonnaud

Différents relevés copiés
par Marcel Bonnaud en 1935

Un travail de Titan à l'époque ! Aurions-nous ce courage aujourd'hui, sans ordinateur, sans appareil photographique numérique et sans internet ?

Un vrai puzzle pour recoller les éléments, un jeu de piste, une enquête policière, un travail de fourmi, un fil d'Ariane à dérouler… Une passion était née.

Alors, comment s'y prendre, comment s'y retrouver au milieu de tous ces Jean-Baptiste, Claude, Pierre, Gaspard, Marguerite ou Catherine, ces familles de dix, douze enfants, ces naissances, ces mariages, ces morts, ces générations qui s'entrecroisent et se superposent et ces branches qui naissent et se multiplient ! Un vrai casse-tête !

Claude était le fils de qui et qui était le fils de Claude ? Un autre Claude sans doute…

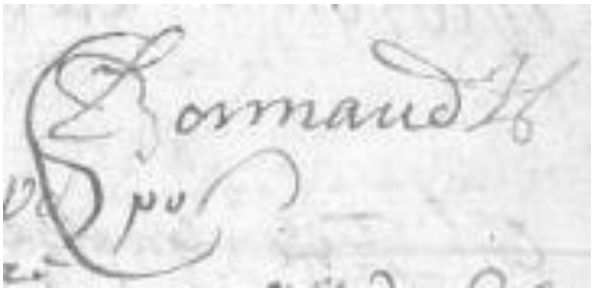

Signature de Claude Bonnaud, fils de Pierre

A la lecture de ces 450 actes, dans ce labyrinthe d'informations, tout au long de ces presque quatre siècles d'histoire, c'est en filigrane qu'on devine la condition des femmes et c'est ce qui m'a le plus interpellée. Que de progrès accomplis depuis dans les domaines de la médecine, de l'hygiène et de la nourriture.

Mon oncle note qu'en 1711 *« Cette année il y eut un nombre anormal de décès : 20 personnes âgées de 20 à 75 ans, 47 enfants de 1 mois à 16 ans dont la majorité étant des enfants de 1 mois à 2 ans* » ou encore en « *1837 avec 92 décès* ».

Mariées souvent jeunes, les femmes accouchaient tous les deux ans, enterraient un enfant à quelques jours d'une nouvelle naissance ou bien mariaient l'aîné à l'approche d'un *« nouvel heureux événement »* et quelquefois étaient mères et grand-mères en même temps.

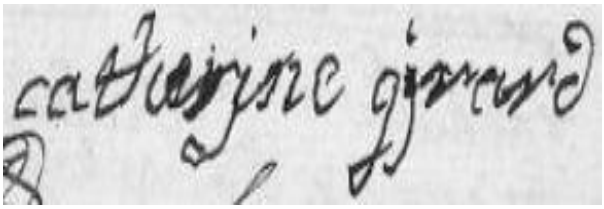

Signature de Catherine Girard
épouse de Jean-Baptiste Bonnaud

Une seule signature de femme en 1788 dans un acte, celle de Catherine Girard (sosa 257) épouse de Jean-Baptiste (sosa 256), signature maladroite, hésitante.

Contrairement aux hommes, aucun métier n'est stipulé pour elles ; la première mention d'un métier pour une femme, je l'ai trouvée dans l'acte de mariage de mon arrière-grand-mère Thérèse Pravet (sosa 9) « *couturière »* en 1882 avec Etienne Théodoric Bonnaud (sosa 8).

On ne trouve donc que des métiers d'hommes : maréchal ferrant, boulanger, laboureur, tailleur d'habits, bourgeois, ferblantier, aubergiste, un baile[7] et juge, cabaretier, musicien, chirurgien, notaire, prêtre, propriétaire, marchand et maire. Aucun militaire de carrière mais des soldats : Pierre, décédé à l'hôpital de Palmanova (Italie) en 1813, « *fusiller au Régiment d'Infanterie de Ligne* » sans oublier Abel et son frère Fernand Bonnaud, mon grand-père (sosa 4), morts pour la France lors de la première guerre mondiale.

[7] Régent, gouverneur, fonctionnaire dépendant d'un prévôt

Mais pour avancer dans mes recherches, les notes de mon oncle Marcel n'ont plus suffi ; j'ai découvert sur internet les sites de généalogie Généanet, Généabank, les archives en ligne des registres paroissiaux, puis les registres d'état civil, les tables décennales. Mais j'ai aussi découvert les Archives Départementales à Marseille : « Les AD 13 » ! Un autre monde, un autre univers avec son protocole drastique pour la consultation des documents, son ambiance feutrée où l'on feuillette, photographie, note au crayon à papier, dans un silence religieux, tout ce que l'on peut glaner dans les registres des notaires, les cadastres et bien d'autres encore. Une mine de documents répertoriés, référencés, hiérarchisés, enregistrés, côtés et numérisés !

Registre du notaire Barthélémy Gras - AD 13 - 420 E 115

Mais que d'émotion lorsque j'ai tenu entre mes mains le contrat de mariage du 13 juillet 1578 entre Honorade Bonnaud (fille du premier Bonnaud installé à Rognes) et Jean Reynier, laboureur, contrat signé chez Maître Jean Simon notaire. Mais aussi en découvrant le testament du 9 décembre 1649 de Pierre Bonnaud[8] (sosa 2048) en faveur de sa femme Magdeleine Reynaud (sosa 2049) et de ses onze enfants, contrat passé chez Maître Barthélémy Gras et sur lequel j'ai pu voir la signature des uns et des autres. C'était un émerveillement de toucher ces vieux manuscrits. On aurait dit, comme un enfant le matin de Noël, que j'avais trouvé un trésor. J'y ai consulté bien d'autres registres mais bloquée, démunie et dépossédée du contenu par la lecture ardue de l'écriture de l'époque.

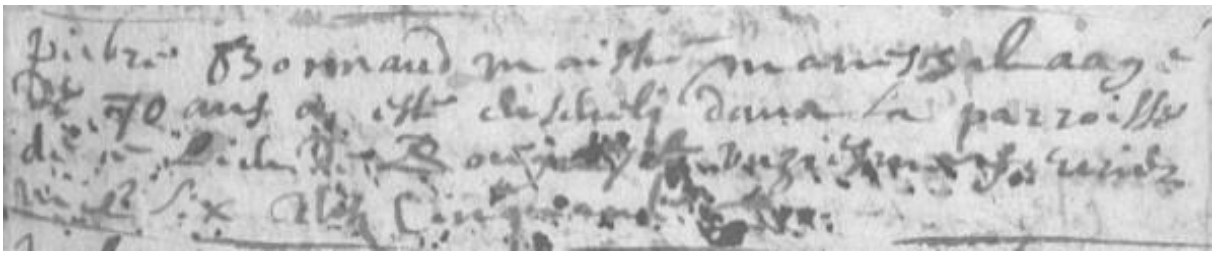

Acte de décès de Pierre Bonnaud (AD 13 - 202 E 249)

[8] Voir article de Jean-Luc Croizier en page 106 de cette revue

La paléographie, qui traite des écritures anciennes, est pour moi encore indéchiffrable. La néophyte que je suis, nouvelle venue dans cette démarche historique et nouvelle arrivée dans ces temples de la mémoire, s'est heurtée à des difficultés qui ont découragé bien des ardeurs. Privée de l'intimité de cette première lecture, de cette première rencontre, et faute de disposer des clés nécessaires, j'ai dû abandonner à d'autres le soin de la traduction et de la découverte ; frustrant !

Ce que je trouve extraordinaire, c'est que depuis deux ans environ, au cours de ce travail, le fil d'Ariane a continué à se dérouler… Une découverte en entraînant une autre comme une araignée tisse sa toile. Je me suis attachée à ces personnes, je me suis approprié ces personnages, je suis rentrée ainsi dans l'intimité d'une longue lignée de la vie de Rognens que je garderai en mémoire. Ils me sont devenus familiers. Ils ont un visage, des silhouettes, je leur ai donné vie en quelque sorte. Ils ne sont plus des inconnus, noms anonymes sur une feuille de papier, je les ai vraiment adoptés et intégrés à mon histoire ; on dirait que je les ai toujours connus.

Comme le dit Hugues Taÿ-Pamart[9] *« A l'origine de ce livre, il y a la nostalgie de ce monde évanoui et le désir d'en perpétuer la magie. Sans doute est-ce là un moyen détourné de vivre au-delà de ses propres limites. Continuer ses aïeux, se prolonger dans ses enfants, cela fait croire qu'on peut éviter quelque temps encore le chemin qui conduit aux portes mystérieuses de la mort. Sans doute aussi la reconstruction généalogique offre-t-elle quelques satisfactions de vanité. Montesquieu s'excusait de rédiger sa généalogie, cette « assez sotte chose ». Mais que valent ces objections lorsqu'existe le risque de voir perdu à jamais le trésor irremplaçable du passé ».*

Aurai-je le temps, le courage d'aller fouiller du côté de « *Mirabel* » et de pousser la porte des Archives Départementales du Vaucluse pour remonter encore un peu plus loin dans le temps ?

Aujourd'hui, la généalogie est devenue un phénomène de société, on ne saurait le nier. L'accès à de nombreux types de documents numériques a grandement facilité ce travail. Les associations, les revues spécialisées, les livres et logiciels informatiques se sont multipliés pour permettre aux contemporains que nous sommes, soumis aux aléas de la vie, à mieux se repérer et connaître nos racines.

[9] Monographie de la famille Taÿ par Hugues Taÿ-Pamart - 1995

Ce travail, en mémoire de mes ancêtres et de mon oncle Marcel, je le fais aussi pour mon fils Jean-François et mon petit-fils Clément. Ils en feront bon usage un jour, je l'espère ; je leur transmets le flambeau pour qu'ils n'oublient pas une partie de leurs racines.

Pour terminer, je citerai cet extrait du livre de Charles de Ribbe[10] qui fait référence au « *Livre de Raison* » de Pierre Joseph de Colonia où il s'adresse à ses enfants en ces termes : « *Oui mes enfants, en remontant à plus de quatre siècles, vous trouverez une suite d'aïeux estimés, considérés, honorés dans leur pays et de tous leurs concitoyens. Le nom que nous portons n'a été illustré par aucune grande place, il n'a jamais reçu l'éclat que donne la richesse. Une existence honnête, une fortune médiocre, mais une réputation irréprochable, un nom que n'a jamais obscurci la tâche la plus légère, voilà le capital que se sont transmis dans le cours de quatre cents ans, onze bons pères de famille qui n'ont jamais quitté ni le nom qu'ils avaient, ni la patrie où ils étaient nés parce que rien ne pouvait être plus honorable pour eux que de garder le nom sous lequel ils étaient connus et demeurer dans leur pays* ».

Remerciements à Jean-Luc Croizier pour m'avoir fait découvrir cette science, pour m'avoir guidée dans mes recherches, encouragée et accompagnée dans ce dédale de documents qu'il a transcrits, pour sa patience et sa disponibilité. Merci aussi à Danièle Falip pour ses compétences d'historienne et de traductrice.

[10] Charles de Ribbe - Les familles et la société en France avant la révolution - Edition 1889 - Tome 1 page 243

La numérotation ascendante Sosa-Stradonitz

Ce système a été inventé par l'Allemand Michel Eyzinger en 1590. Il est ensuite repris par Jérôme de Sosa en 1676 puis par Kerule von Stradonitz au XIXe siècle.

Principes de la numérotation sosa

La numérotation part de la personne dont on fait l'ascendance, c'est le « de-cujus », il porte le numéro 1.

- Son père porte le numéro 2 et sa mère le numéro 3.
- Le numéro 4 est son grand-père paternel, le numéro 5 sa grand-mère paternelle.
- Le numéro 6 son grand-père maternel et le numéro 7 sa grand-mère maternelle.
- Et ainsi de suite…
- Chaque homme porte un numéro pair et chaque femme un numéro impair.

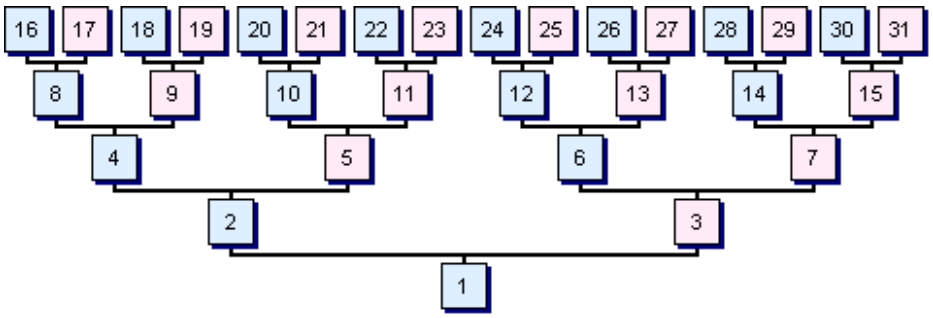

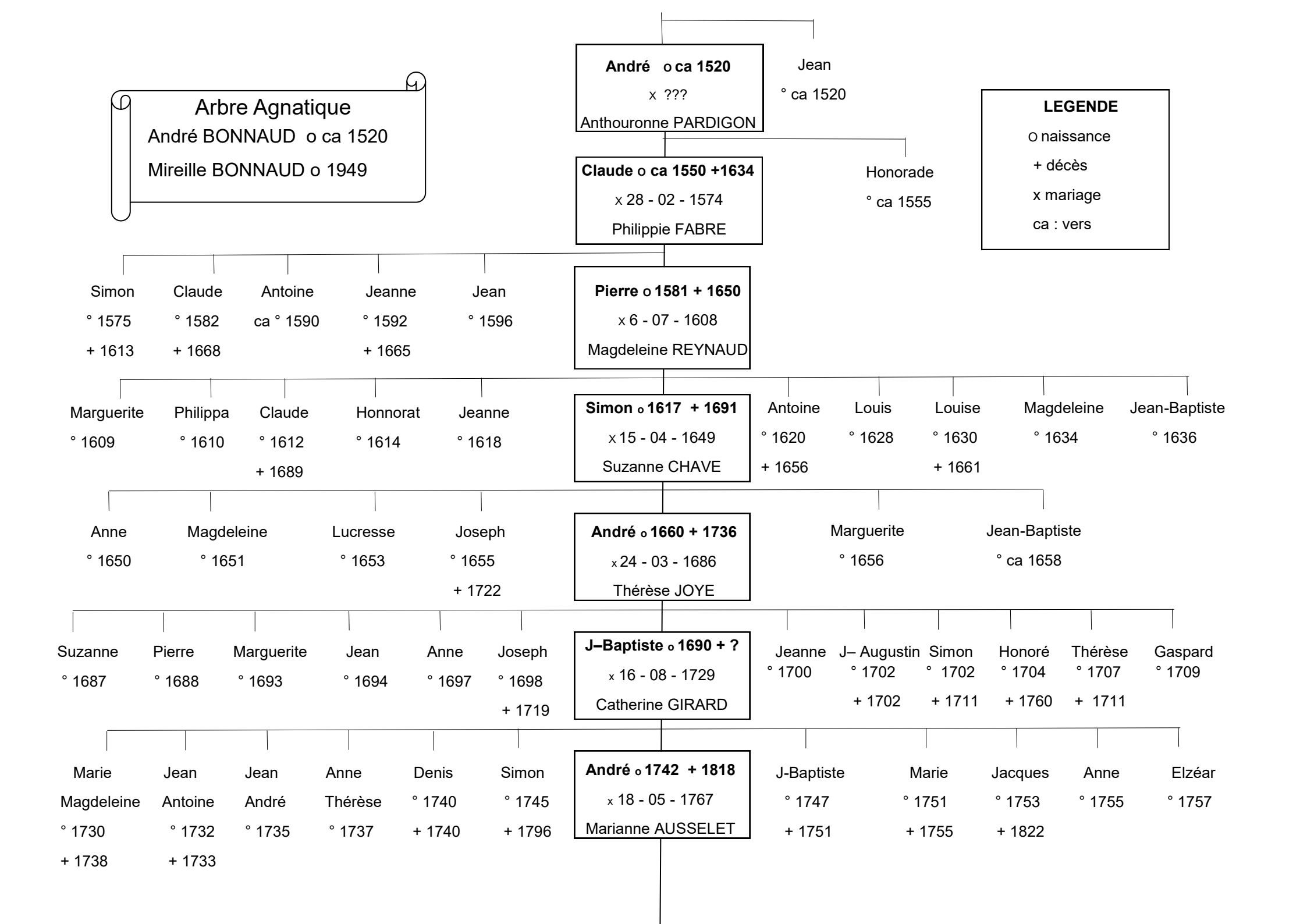
Arbre Agnatique
André BONNAUD o ca 1520
Mireille BONNAUD o 1949
André o ca 1520
x ???
Anthouronne PARDIGON
Jean
° ca 1520
LEGENDE
o naissance
+ décès
x mariage
ca : vers
Claude o ca 1550 +1634
x 28 - 02 - 1574
Philippie FABRE
Honorade
° ca 1555
Simon
° 1575
+ 1613
Claude
° 1582
+ 1668
Antoine
ca ° 1590
Jeanne
° 1592
+ 1665
Jean
° 1596
Pierre o 1581 + 1650
x 6 - 07 - 1608
Magdeleine REYNAUD
Marguerite
° 1609
Philippa
° 1610
Claude
° 1612
+ 1689
Honnorat
° 1614
Jeanne
° 1618
Simon o 1617 + 1691
x 15 - 04 - 1649
Suzanne CHAVE
Antoine
° 1620
+ 1656
Louis
° 1628
Louise
° 1630
+ 1661
Magdeleine
° 1634
Jean-Baptiste
° 1636
Anne
° 1650
Magdeleine
° 1651
Lucresse
° 1653
Joseph
° 1655
+ 1722
André o 1660 + 1736
x 24 - 03 - 1686
Thérèse JOYE
Marguerite
° 1656
Jean-Baptiste
° ca 1658
Suzanne
° 1687
Pierre
° 1688
Marguerite
° 1693
Jean
° 1694
Anne
° 1697
Joseph
° 1698
+ 1719
J–Baptiste o 1690 + ?
x 16 - 08 - 1729
Catherine GIRARD
Jeanne
° 1700
J– Augustin
° 1702
+ 1702
Simon
° 1702
+ 1711
Honoré
° 1704
+ 1760
Thérèse
° 1707
+ 1711
Gaspard
° 1709
Marie
Magdeleine
° 1730
+ 1738
Jean
Antoine
° 1732
+ 1733
Jean
André
° 1735
Anne
Thérèse
° 1737
Denis
° 1740
+ 1740
Simon
° 1745
+ 1796
André o 1742 + 1818
x 18 - 05 - 1767
Marianne AUSSELET
J-Baptiste
° 1747
+ 1751
Marie
° 1751
+ 1755
Jacques
° 1753
+ 1822
Anne
° 1755
Elzéar
° 1757

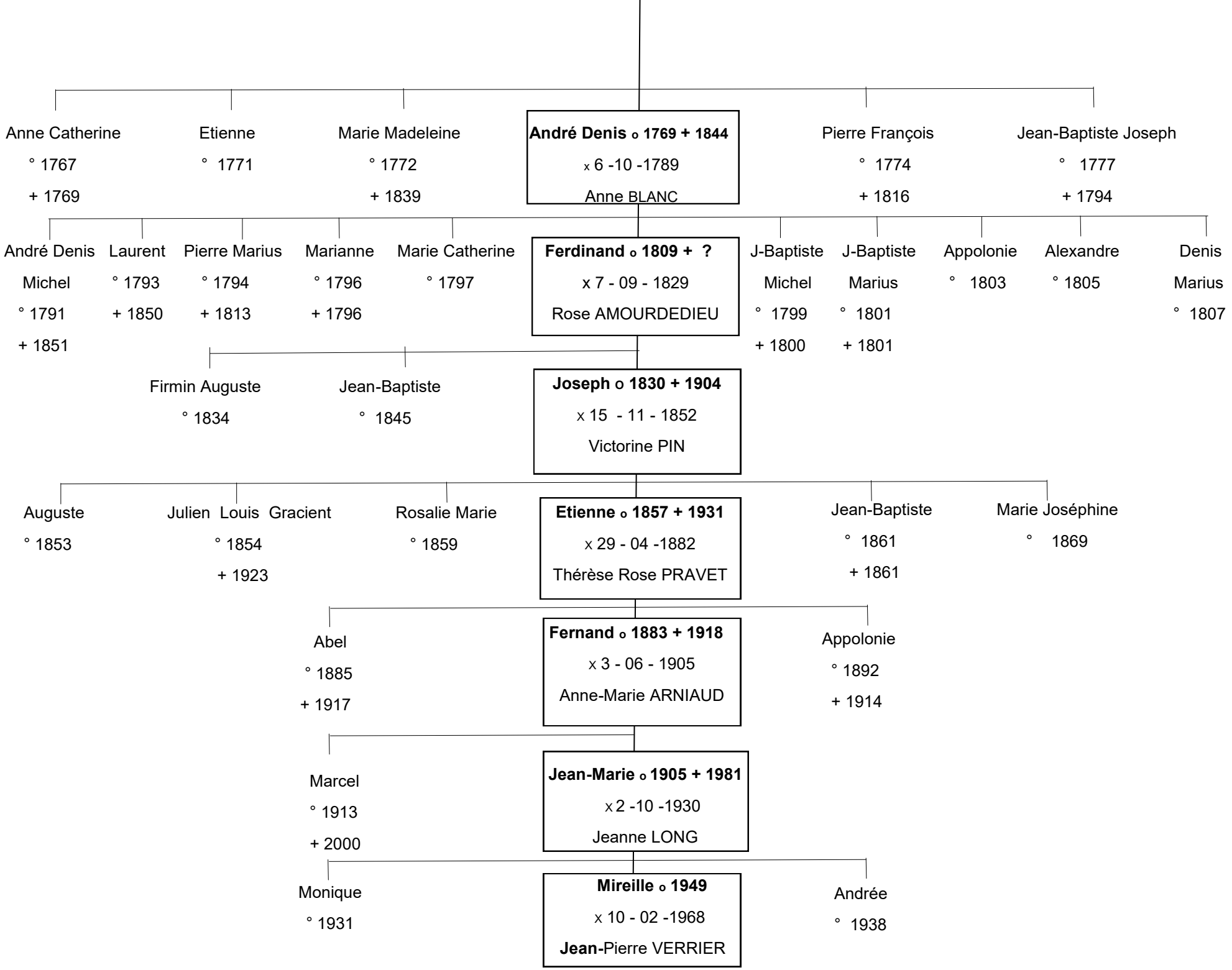
Anne Catherine
° 1767
+ 1769
Etienne
° 1771
Marie Madeleine
° 1772
+ 1839
André Denis o 1769 + 1844
x 6 -10 -1789
Anne BLANC
Pierre François
° 1774
+ 1816
Jean-Baptiste Joseph
° 1777
+ 1794
André Denis Michel
° 1791
+ 1851
Laurent
° 1793
+ 1850
Pierre Marius
° 1794
+ 1813
Marianne
° 1796
+ 1796
Marie Catherine
° 1797
Ferdinand o 1809 + ?
x 7 - 09 - 1829
Rose AMOURDEDIEU
J-Baptiste Michel
° 1799
+ 1800
J-Baptiste Marius
° 1801
+ 1801
Appolonie
° 1803
Alexandre
° 1805
Denis Marius
° 1807
Firmin Auguste
° 1834
Jean-Baptiste
° 1845
Joseph o 1830 + 1904
x 15 - 11 - 1852
Victorine PIN
Auguste
° 1853
Julien Louis Gracient
° 1854
+ 1923
Rosalie Marie
° 1859
Etienne o 1857 + 1931
x 29 - 04 -1882
Thérèse Rose PRAVET
Jean-Baptiste
° 1861
+ 1861
Marie Joséphine
° 1869
Abel
° 1885
+ 1917
Fernand o 1883 + 1918
x 3 - 06 - 1905
Anne-Marie ARNIAUD
Appolonie
° 1892
+ 1914
Marcel
° 1913
+ 2000
Jean-Marie o 1905 + 1981
x 2 -10 -1930
Jeanne LONG
Monique
° 1931
Mireille o 1949
x 10 - 02 -1968
Jean-Pierre VERRIER
Andrée
° 1938

TESTAMENT DE PIERRE BONNAUD
Maréchal-ferrant à Rognes

Jean-Luc CROIZIER

Lorsque ce jeudi 9 décembre 1649, il y a fort à parier que Pierre Bonnaud âgé de près de 70 ans, se doute qu'il ne lui reste que deux mois à vivre. Louis XIV règne sur la France depuis un peu plus de cinq ans et Henri de Raphelis d'Agoult est seigneur de Rognes. Ce dernier décèdera le 20 août 1654.

Pierre est fils de Claude et de Philippa ou Phillipie Fabre ou parfois nommée Fabresse. Il est baptisé le 20 janvier 1581[1] à Rognes et a appris son métier auprès de son père, qui donnera une longue lignée de maréchaux-ferrants jusqu'au 20e siècle.

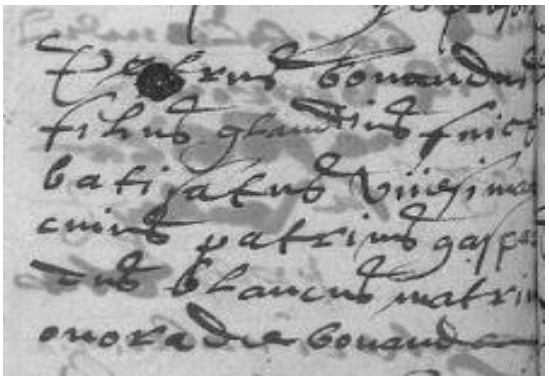

Baptême de Pierre Bonnaud

Petrus Bonaudus filhus Glaudius fuit batisatus vingesimas (januarius) *cujus patrinus Gaspardus Blncus matrina Onorade Bonauda*

Pierre Bonnaud fils de Claude a été baptisé le 20 janvier dont le parrain Gaspard Blanc et la marraine Honorade Bonnaud.

Le 6 juillet 1608[2], il a épousé à Rognes, Magdeleine Reynaud d'où naitront onze enfants. En cet hiver 1649, deux de ses enfants sont déjà mariés : Philippa avec Espérit Esguisier, maître tailleur d'habits à Pélissanne, le 19 janvier 1638[3] à Rognes et Claude, maréchal-ferrant avec Catherine Provençal, le 28 juin 1640[4] à Pelissanne.

Ce jeudi 9 décembre, il invite Maître Barthélémy Gras, notaire installé à Rognes accompagné de Claude Larnet maître serrurier, Joseph Roumier maître charpentier, Elias Baragis fils d'Anthoine, ménager, Henry Aubion, Pierre Carrier, Jacques Giraud, travailleurs et Anibal Baragis marchand, tous résidants à Rognes.

Ce groupe arrive dans la chambre de Pierre qui « *sain de tous ses sens avec sa bonne parole, vue et entendement… gisant dans son lit de maladie corporelle…* », déclare qu'il a peur

[1] AD 13 – 202 E 248 – 1581 p 12
[2] AD 13 – 202 E 248 – 1608 p 5
[3] AD 13 – 202 E 249 – 1638 p 9
[4] AD 13 – 202 E 237 – 1640 p 11

que la mort le surprenne et pour éviter qu'à l'issue de celle-ci « *se pourrait de suivre débat et différent entre ses hoirs, a voulu faire son testament nuncupatif*[5] *et ordonnances de dernières volontés* »[6].

Dans un premier temps, Pierre va communiquer ses dernières volontés pour ses obsèques. Après avoir prononcé le traditionnel « *au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit* », il recommande son âme à « *Jésus Christ, à la glorieuse Vierge Marie, sa mère et généralement à tous les saints et saintes du Paradis, lequel supplie de vouloir être ses avocats pour intercéder notre Seigneur et qu'il lui plaise, par sa sainte bonté, avoir miséricorde de sa dite âme, laquelle voulant se séparer de son corps, la vouloir et colloquer*[7] *avec celle de ses saints élus et parce qu'après l'âme, n'avons chose plus digne que le corps* ».

Il souhaite que sa « *sépulture ecclésiastique* » se fasse dans « *la grande église paroissiale de ce lieu* » et que sa dépouille soit transportée avec tous les prêtres et le chœur, accompagnés « *de treize flambeaux ardents* ». Bien que non précisé dans son testament, ces treize flambeaux sont généralement portés par 13 pauvres[8] qui recevront l'aumône, en référence aux 13 apôtres de la tradition chrétienne.

En outre, il veut que durant les neuf jours suivants, une neuvaine composée de chants et prières soit donnée conformément à la tradition chrétienne afin, espère-t-il, faciliter son passage. De plus, il demande pour les dix années à venir, à ce que chaque veille de Saint Jean Baptiste soit célébré devant l'autel de ce saint, une grande messe des morts avec diacres et sous-diacres. Les prêtres recevront vingt sols pour chacune de ces messes. Le nombre de messes n'est pas excessif car il est fréquent dans la Provence que ce nombre varie entre 200 et 300 messes, pouvant aller jusqu'à mille.[9]

Reste à dicter ses dernières volontés quant à la répartition des biens au profit de son épouse et de ses enfants.

Pour son épouse et en récompense « *des agréables services qu'il a reçu et espère recevoir d'icelle* », il lègue « *les fruits et usufruits, sa vie durant, des biens meubles et immeubles* » qui suivent :

- La maison neuve située au quartier de la Fontaine,
- Une vigne de six journaux au quartier de « *Couteron* »,
- Une terre et verger au quartier « *des Louchares* »,

[5] Nuncupatif : est dit d'un testament dicté à un notaire devant témoins
[6] AD 13 – 420 E 115 (acte de 19 pages)
[7] Colloquer : placer, s'asseoir (cf Dictionnaire Alfred Delvau – 1883)
[8] Michel Vovelle - Piété baroque et déchristianisation en Provence – Collection Points – 1978 p 90
[9] Ibidem : p 111

- Un pré clos de bosques au quartier « *de Saint Pol* ».

En outre, Magdeleine Reynaud, son épouse recevra une pension viagère annuelle de quinze écus, soit 45 livres et le cinquième de tous ses meubles partagés avec ses quatre « *enfants mâles* » ; Simon, Anthoine, Louis et Jean Baptiste.

A ses trois filles célibataires, Jeanne, Louise et Magdeleine, Pierre veut que la même dot leur soit donnée comme celle reçue par Philippa, lors de son mariage avec Espérit Esguisier, plus un coffre de noyer avec serrure. Deux charges de « *bled* » et quatre milleroles « *de bon vin pur et rouge* », soit environ 240 litres seront donnés chaque année « *à chaque jour et fête de Notre Dame de mi-août* ». Ainsi, les tonneaux seront vides et prêts pour la vendange à venir. De plus elles recevront « *un lit qui est sur de banc avec sa basaque*[10] », ses quatre linceuls et une couverte de laine. Enfin, tous les deux ans et tant qu'elles resteront célibataires, un habit de cadis[11] de Nîmes et une paire de souliers.

Simon recevra un lit de noyer avec son matelas, basaque, couverte et la grosse enclume de maréchal-ferrant.

Louis, quant à lui recevra une paillasse avec sa couverte de laine et une enclume « *qui est un peu plus petite* ». L'évaluation de chacune de ces deux parts sera faite par ami ou expert afin que celui qui aura le lot le plus important, compensera en deniers son frère.

Toutes les créances auprès de particuliers et liées à l'activité de maréchal-ferrant de Pierre, seront réparties auprès des quatre garçons, à charge pour eux de les récupérer. Ils devront verser, un an après son décès, 13 écus, soit 45 livres à leur sœur Jeanne « *en considération de son infirmité et travail par elle fait pour l'avancement de sa maison* ».

Claude, Honnoré, Simon, Anthoine et Louis devront acquitter le futur contrat d'apprentissage de Jean Baptiste pour le « *métier que bon semblera prendre* ».

Après le décès de Pierre et Magdeleine, les six enfants mâles se partageront tous les biens à raison d'un sixième chacun tout en déduisant les 450 livres reçues par contrat de mariage de Claude (marié 28 juin 1640 à Pelissanne) et 600 livres reçues par contrat de mariage de Honnoré (marié 25 août 1639 à Pelissanne). Les quatre garçons célibataires se constitueront en vue de leur futur mariage, la même dot que les deux aînés. Il n'est pas précisé s'il s'agit de 450 ou 600 livres.

Simon, Anthoine, Louis et Jean Baptiste se partageront, après le décès de leur père, tous les grains, vin, huile et autres fruits qui se trouveront dans toutes les maisons et dépendances.

[10] Etoffe de coton
[11] Cadis : étoffe de laine grossière mais solide

Ce sont eux qui paieront la pension viagère au profit de leur mère, la première année après le décès de Pierre.

Il est enfin précisé que Philippa épouse d'Espérit Esguisier, devra se contenter de ce qu'elle a déjà perçu et en aucun cas, ne pourra revendiquer autre chose.

Ainsi Pierre après avoir fait part de ses dernières volontés, va pouvoir laisser les siens et partir l'esprit serein le 11 février 1650.[12]

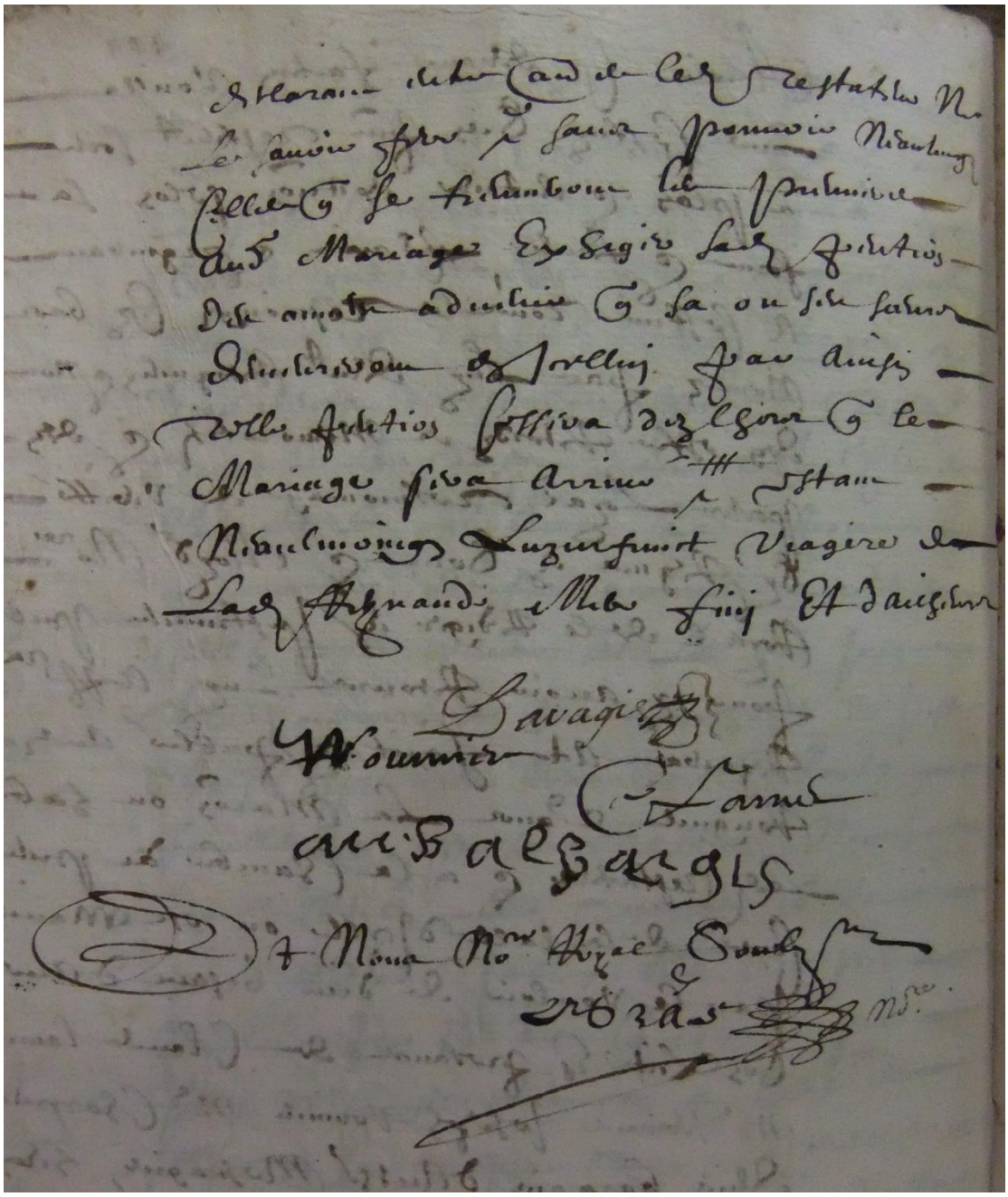

Dernière page avec signatures des parties (photo Jean-Luc Croizier)

[12] AD 13 - 202 E 249 p 2

ENQUETE SUR L'EGLISE PAROISSIALE DE ROGNES

XIIe-XVIe SIECLES

Danielle KEROURIO-FALIP

L'église actuelle de Rognes, Notre Dame de l'Assomption, datée de 1607, a fait l'objet de plusieurs articles dans les Annales des Amis du Patrimoine de Rognes. Pour connaître les édifices précédents qui ont dominé la vie paroissiale de Rognes, il serait nécessaire idéalement de comparer les données des sources écrites et celles de l'archéologie. Le corpus des sources écrites est très riche, réparti entre les Archives Départementales des Bouches du Rhône et la Bibliothèque Paul Arbaud à Aix-en-Provence où est déposée une partie du fonds de la collection d'Albertas[1]. Le travail de nombreuses années de Georgette Poucel a nourri une réflexion sur l'église antérieure de Notre Dame de Beauvezet et sur les lieux de sépulture. Guiral Almès et Gilles Bringer ont, pour leur part, contribué, par des campagnes de fouilles, à donner certains éclairages sur le quartier médiéval de Saint Martin[2]. Mais l'absence d'une recherche archéologique d'ensemble rend cette approche « in situ » trop restreinte à l'heure actuelle pour étayer ou relayer le support écrit.

Sainte Marie de Rognes et Saint Martin, deux lieux de culte, une église paroissiale

Une bulle d'Alexandre III du 24 juin 1175 mentionne « *ad Rocgnas Sancte Marie et Sancti Pauli et Sancti Marcellini et Sancti Martini* ». Quelques années plus tard, une charte d'Urbain III du 28 octobre 1186 concernant les possessions de l'église métropolitaine d'Aix atteste à nouveau de l'implantation de ces quatre églises sur le territoire rognen[3]. En laissant de côté les deux églises de Saint Paul et de Saint Marcellin sites ruraux à l'extérieur de la cité, nous retenons celles de Sainte Marie et de Saint Martin à l'intérieur du périmètre castral.

Saint Martin est à l'origine du quartier du même nom, quartier médiéval situé sur le flanc occidental de la sommité qui domine le village occupée par un castrum*. De maigres

[1] Cf. bibliographie « les sources » en page 119

[2] Georgette Poucel. L'église paroissiale Notre Dame de Beauvezet XIV-XVe in Annales 36 ; les lieux de sépulture de Rognes à la fin du XVIe in Annales 37 ; Guiral Almès. in premières rencontres archéologiques du Puy-Sainte-Réparade 1986, commune de Rognes in carte archéologique de la Gaule Bassin d'Aix en Provence, val de Durance, cuve de sarcophage découverte au quartier Saint Martin in Annales 1 ; Gilles Bringer. Rapport de fouilles du quartier Saint Martin in Annales 22 - 1998 p 60 ; Marcel Bonnaud la nécropole du quartier Saint Martin in Annales 9

[3] In Gallia christiana novissima. Histoire des archevêchés, évêchés, abbayes de France tI, chanoine J-H Albanès p 13-14 1899-1920 ss direct Ulysse Chevalier

références d'ordre topographique dans des cadastres ou des actes notariés du XVIe siècle s'accordent à situer l'édifice dans la partie sub castrum et sur une place dite « de Saint Martin ». Ainsi dans le cadastre de 1554[4], Anthony Bonet possède un hostal place Saint Martin confrontant l'église Saint Martin « *igleiso de Sant Martin* ». Martin Escailhon en 1589 tient une maison à Saint Martin à côté de l'église Saint Martin. L'église était jouxtée d'une nécropole. Guiral Almès, dans son compte rendu sur la cuve sarcophage découverte sur une parcelle de terrain dominant la place Saint Martin à l'ouest, suggère pour le cimetière une datation du XIIe siècle ou antérieure, l'emplacement de la nécropole « étant situé à l'intérieur des remparts du XIIe siècle ».[5]

Le vocable de Saint Martin, évêque de Tours († en 397) dont la vie nous est connue à travers l'écrit de Sulpice Sévère, fait partie de ces titres en usage depuis les premiers temps chrétiens à l'égal de ceux de Sainte Marie, Saint Jean, Saint Pierre, Saint Michel… Quoique peu fréquent dans le diocèse d'Aix[6], il est caractéristique de l'époque médiévale, attesté avant 800 jusqu'au début du XVe siècle.[7]

Portail rue Saint Martin
(carte postale début XXe collection privée R. Parraud)

Sans doute très tôt, avant le XIIe siècle, Saint Martin à Rognes a été un pôle attractif créateur d'un regroupement d'habitats qui perdurera jusqu'à sa destruction par le tremblement de terre en 1909.

En l'absence de fouilles d'ampleur, c'est la relation de l'abbé Joseph Mathieu Martin rédigée en 1820 et s'appuyant sur les archives communales et ecclésiastiques, qui permet de situer l'église Sainte Marie sur le sommet fortifié du « Foussa » : « Ils y bâtirent une petite chapelle sous le vocable de la Sainte Vierge »[8]. Seule la situation topographique est à retenir, mettant de côté les datations souvent

[4] Cadastre de 1554 AD 13 133 E cc 11 folio 26 cadastre de 1589 133 E cc 13 folio 279
[5] Cuve de sarcophage découverte dans le village de Rognes au lieu-dit le Foussa in Annales 1 1979
[6] J de Font-Reaulx. Les saints honorés dans l'ancien diocèse d'Aix in Provence historique 1973 fasc. 89 pp 186- 192
[7] J-C Helas. La place des saints dans la toponymie villageoise et dans la dédicace des églises en Gévaudan (XI-XIV) in l'Eglise au village, lieux, formes et enjeux des pratiques religieuses 2006 cahiers de Fanjeaux 40, p 93
[8] Histoire de Rognes abbé J-M Martin bibliothèque-musée Paul Arbaud Académie d'Aix en Provence MQ 142 p 38

fantaisistes de l'historiographie du XIXe siècle. Des vestiges paléochrétiens ont été repérés sur le plateau sur la pente ouest et sud-est. Ancienneté donc de l'occupation mais sans pouvoir déterminer dans l'état actuel de nos connaissances si celle-ci a eu une réelle continuité jusqu'aux Xe-XIIe siècles. Le castrum a dû prendre son essor dès le XIe siècle pendant la période d'affaiblissement du pouvoir comtal mais sans supprimer la multiplicité d'habitats et d'églises dans la plaine. Au XIIe siècle, la présence de milites* est évoquée dans quelques actes, dans celui concernant l'abbaye de Silvacane du 11 novembre 1168 dont l'un des témoins est Imbertus de Rognes, dans une charte de fin septembre 1200 d'Ildefonse, comte de Provence sur l'albergue et la cavalcade du castrum du Puy Sainte Réparade qui nous donne les noms de milites prêtant serment et originaires de Rognes, Chabert de Rognes, W de Rognes, Auger P de Rognes. Enfin au XIIIe siècle le castrum de Rognes est présent dans l'énumération des castra situés aux frontières de l'archevêché d'Aix.[9]

L'église Sainte Marie dans ce cadre d'« incastellamento » (perchement d'habitats fortifiés) s'est peut-être implantée dès la fin du XIe siècle, à la fois église seigneuriale et lieu de culte de la communauté. A-t-elle capté le statut paroissial dans ce réseau qui s'est mis en place entre le Xe et le XIIIe siècle ? Une charte de 1082 (ou 1092) détaillant les bénéfices de Pierre Gaufredus archevêque d'Aix, cite pour Rognes, l'église Saint Paul et l'« *ecclesiam parrochialem de Rognas* » mais sans la nommer[10]. Etait-ce Saint Martin ou Sainte Marie ? Jusqu'au milieu du XIIe siècle, l'église de Saint Martin détenait peut-être ce titre paroissial ce qui expliquerait son ancrage dans la mémoire collective et le développement du quartier du même nom. Mais l'émergence de Sainte Marie sur un site emblématique de la puissance d'un groupe aristocratique lui a sans doute valu de récupérer à son profit le *« jus parrochiale* »*. Il faudrait alors voir dans les actes précités de 1175 et de 1186 la préséance mariale comme signe de ce transfert. La mention par l'abbé Martin d'un ostensoir précieux remis selon lui à l'église Sainte Marie en 1242 confirmerait le prestige paroissial de l'édifice castral.

Au XIIIe siècle, aucune mention nominative de ces deux églises n'est faite dans les archives ecclésiastiques qui ne font état que d'« *une église de Rognes* ». C'est le cas dans la charte de 1231 énumérant les lieux de culte qui acquittent dans les synodes* un cens* à l'archevêque et « *autres choses en argent, cire et grains* ». Sont redevables : Saint Etienne, Saint Paul et « *de Rognis* » (l'église de Rognes). Le 3 novembre 1264, Hugues d'Aix chanoine

[9] J-H Albanès. L'abbaye de Silvacane de l'Ordre de Cîteaux revue des soc savantes 7e série t VI 1882, F Benoît. Recueil des comtes de Provence Paris 1925 n° 17, Gallia christiana novissima t I instrumenta X p 24, XVIII et XIX

[10] Gallia christiana novissima, op cit pp 4-5

prébendier* de l'église de Rognes « *ecclesiam de Rognis* » doit remettre à Raimond Bérenger cent une émines* d'annone*[11]. La consultation des pouillés* de la province d'Aix pour les années 1251, 1274, comptes de décimes* ne donne aucun élément non plus pour identifier cette « *ecclesia de Rognis* » toujours inscrite aux côtés de Saint Etienne et de Saint Paul[12]. Les documents du XIVe siècle émanant pareillement de l'autorité religieuse sont toujours aussi imprécis ainsi le rouleau de décime acquittée dans lequel est inscrite une « *ecclesia de Ronhis* »[13]. Le compte rendu de la visite pastorale d'Armand de Narcès en janvier 1343 et décembre 1344 n'est pas plus explicite pour désigner plus précisément l'église paroissiale.[14]

Nous retrouvons la coexistence des deux pôles cultuels de Sainte Marie et de Saint Martin dans des actes notariés.

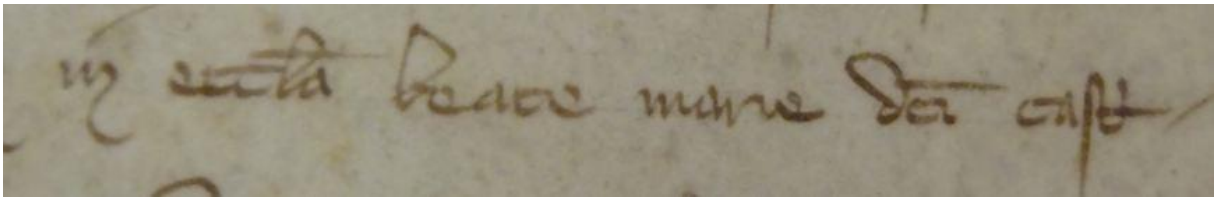

Eglise Sainte Marie 1325. Convention pour un anniversaire janvier 1325 (AD 13 7 E 41 parchemin)

En janvier 1325, une convention pour un anniversaire (commémoration) passée entre messire Raymond Tacilly, vicaire de Rognes et Agnès héritière de Juan Concossat, mentionne l'église de la bienheureuse Marie « *ecclesia beate Marie* ». La référence de la vicairie* peut être l'indice d'un statut paroissial de Sainte Marie. En 1332 l'une des reconnaissances en faveur de Pierre d'Allamanon sous la rédaction du notaire Buès, attribue à Raymond Gavaudan un champ à Bonnisson, confrontant celui de l'église Sainte Marie de Rognes[15].

Sylvie Bonnel dans son mémoire fait référence à un acte de reconnaissance daté du 2 mars 1355 dans lequel Dulcia, femme de Pierre Boeti, reconnaît à Ferrier de Saint Chamas une maison à Rognes dans le quartier de l'église Saint Martin, avec comme confront le cimetière Saint Martin[16].

[11] Idem TI XXVI ; instrumenta XXXI
[12] Recueil des historiens de la France. Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles, Embrun. Paris 1923
[13] Idem XL
[14] Collection privée Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'université de Provence
[15] AD 13 7 E 41 (notaire Gaufridi) 7 E 53 folio 44
[16] Sylvie Bonnel. Structures économiques, sociales et politiques à Rognes (début du XIVe-milieu du XVe) 2 tomes 1998

Sainte Marie dans le quartier de Saint Martin

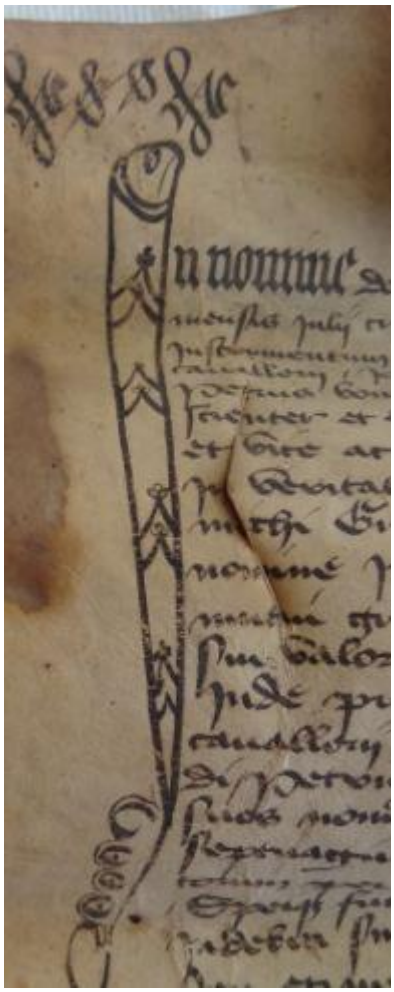

Communauté de Rognes, calligraphie parchemins 1350-1420 (AD 13, 133 E CC 42)

Au milieu du XIVe siècle, on a donc deux lieux de culte pourvu chacun d'un vocable rattaché à des dévotions anciennes. L'église castrale de Sainte Marie semble être détentrice de la prérogative paroissiale et assurée de la fidélité de la communauté depuis le XIIe siècle. L'ornementation, l'un des éléments de l'édification des fidèles, est soignée ce que démontre la richesse de l'ostensoir en vermeil portant l'inscription de 1242, rescapé de la période révolutionnaire que l'abbé Martin décrit minutieusement ; il est à l'effigie de la Vierge et de Saint Denis, écrit-il, et décoré d'un crucifix en relief[17]. Considérant cet objet liturgique comme une offrande communautaire à l'église Sainte Marie, il place cette donation dans le contexte de prospérité du XIIIe siècle et d'augmentation de la population. Cet accroissement de fidèles va selon lui être déterminant dans l'abandon de l'église castrale par la communauté villageoise et la création d'un nouveau lieu cultuel. Edouard Baratier avait souligné cet essor démographique dans son étude sur la démographie provençale [18] . Après un niveau bas du XIe siècle, la population s'était beaucoup accrue aux XIIe et XIIIe siècles et stabilisée les quarante premières années du XIVe siècle. L'abbé Martin souligne l'étroitesse de l'église Sainte Marie malgré l'adjonction de tribunes. Les sources qu'il a pu consulter (aujourd'hui disparues) l'autorisent à affirmer qu'un transfert eut lieu aux environs de 1342 : « *on prit le parti de l'abandonner et d'en faire construire une autre où toute la population put y être commodément… l'on choisit l'emplacement au haut de Saint Martin où était la principale habitation devant la place qui s'y trouve encore et dans le jardin qui appartient aujourd'hui à François Fabre. La façade de cette église s'y distingue encore* »[19].

[17] Histoire de Rognes, op cité pp 64-65
[18] Edouard Baratier. La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle Paris 1961
[19] Op cité p 75

La seconde explication du narrateur pour justifier ce repli des paroissiens « *sub castrum* » aurait été le désir des coseigneurs de privatiser l'édifice castral et sans doute la nécropole attenante. On assiste indéniablement dès le XIIe siècle à la formation d'une « *conscience identitaire de l'aristocratie provençale* » *dans « un souci de se distinguer du reste de la communauté paroissiale et villageoise* » et qui entraînera la création de tribunes seigneuriales, de dédoublement des nefs et l'apparition de chapelles privées dans les églises paroissiales[20]. Face à cette distanciation des puissants, la montée des institutions communales a pu peser dans l'affranchissement des fidèles, dans un recentrage de l'édifice paroissial au cœur de la vie communautaire. En 1338, le seigneur accorde aux habitants de Rognes la possibilité de désigner un conseil et des syndics permanents[21]. Les autorités villageoises obtiennent progressivement la gestion de tâches importantes dont celle de l'église paroissiale et la limitation de l'arbitraire seigneurial. Le 25 mai 1338, l'assemblée de la communauté de Rognes déverse tous ses griefs envers Pierre d'Allamanon accusé de ne pas contribuer aux dépenses paroissiales (cloches), d'usurper des biens ecclésiastiques légués aux confréries et aux églises. Les habitants demandent aussi que l'entretien et les réparations du *« château royal »* soient imputés au seul seigneur qui doit leur prêter les clés de la grande tour royale[22].

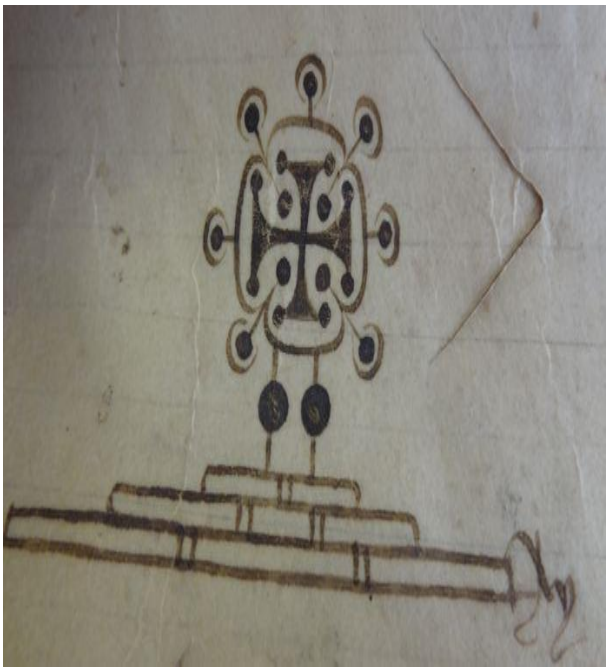

Communauté de Rognes, calligraphie parchemins 1350-1420 (AD 13, 133 E CC 42)

Cette affirmation de la communauté doit être prise en compte dans l'abandon du site castral et dans le nouveau positionnement de l'église paroissiale de Sainte Marie qui se replie dans le quartier de Saint Martin où se dresse depuis 1315, une maison commune *« en haut de la rue Saint Martin où la principale population se trouvait alors »*[23].

Certainement antérieure au XIIe siècle, l'église Saint Martin étendait sa protection sur ce quartier. Quelle est sa situation en ce milieu du XIVe siècle ? Attestée en 1355 selon la référence donnée par Sylvie Bonnel, il faut attendre quelques

[20] Florent Mazel. Aristocratie, église et religion au village en Provence (XIe- XIVe) in l'Eglise au village 2006
[21] Noël Coulet, Lucien Stouff. Les institutions communales dans les villages en Provence au bas Moyen Age in études rurales 1976 pp 67-81
[22] MF 153, n° 4602 in collection Albertas musée-bibliothèque Paul Arbaud Académie d'Aix en Provence
[23] Histoire de Rognes, op cité p 106

indications dans les cadastres et de rares mentions dans les actes notariés de la fin XVe début XVIe siècle, pour la voir réapparaître mais toujours en tant que repère dans le paysage bâti.

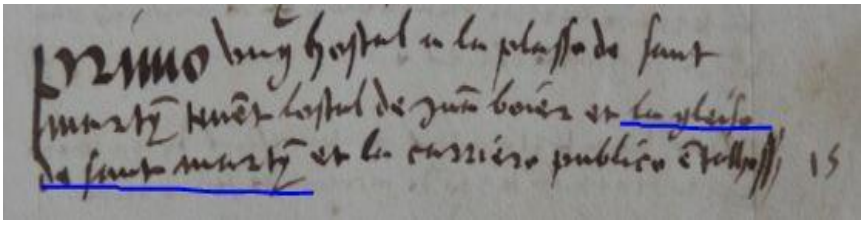

Eglise Saint Martin, repère topographique, cadastre de Rognes 1554 (Anthony Bonet) - AD 13 133 E CC 11

Ainsi, le 5 janvier 1471 un jardin, sis à Saint Martin, est limité d'un côté par celui de l'église Saint Martin.[24] Elle n'est jamais mentionnée dans les actes de la chancellerie archiépiscopale, visites pastorales, collations*, chapellenies*… Aucune attestation d'éventuels desservants. L'apparition de l'église Sainte Marie dans son fief séculaire lui aurait-elle été fatale ? Aurait-elle été délaissée bien avant cette date en y négligeant le culte et le bâtiment, ne se préoccupant que de l'espace cimétérial ? Quelques élections de sépulture relevées par Josie Bolander et étudiées par Georgette Poucel concernent l'église Saint Martin mais à l'extrême fin du XVIe siècle.[25] Aurait-elle succombé à l'époque funeste qui conjuguant peste noire, routiers, guerres civiles, a conduit à une nette dépopulation et donc à un recentrage de la capacité de gestion sur la seule église paroissiale, celle de Sainte Marie ?

Quelques indices permettent d'infléchir cette problématique liée au devenir de Saint Martin dans une toute autre direction déjà pressentie par Georgette Poucel.

Une église bâtiment, une destinée

L'abbé Martin affirme que la communauté construisit une nouvelle église Sainte Marie plus spacieuse, associée à un nouveau cimetière et une maison curiale non loin de là. Quelque temps après on aurait contraint les coseigneurs, dont Pierre d'Allamanon, à participer aux dépenses publiques englobant le coût de ces constructions. L'édification de l'édifice, toujours en cours peut-être, n'aurait pas été suffisante, selon Armand de Narcès, car il ordonne lors de sa visite pastorale de 1343, de l'augmenter « *de uno capite* », d'une travée. De retour en 1344, l'archevêque constate que l'agrandissement n'a pas été réalisé faute de moyens.[26] Cet état des lieux suppose soit une sous-évaluation de la part des constructeurs du nombre réel des fidèles, soit une appréciation trop optimiste des moyens financiers mis en œuvre. Autre hypothèse

[24] AD 13 307 E 1105 folio 161
[25] Georgette Poucel. Les lieux de sépulture à Rognes à la fin du XVIe siècle in Annales 37 ; cf. AD 13 420 E 86 folios 326-327 1582 Jean Giraud fils à feu Anthoine enseveli dans l'église Saint Martin
[26] Op cité note 14

corroborée par d'autres éléments, la communauté n'aurait pu entreprendre une nouvelle construction pour abriter le culte marial et la fonction paroissiale, elle n'aurait pu rassembler la somme nécessaire, étant déjà soumise à l'état de précarité dénoncé par Armand de Narcès entre 1343 et 1344, premières prémices de la fin de la prospérité. On aurait donc privilégié une restauration et un agrandissement d'un édifice in situ, l'église de Saint Martin, en lui conférant le vocable de Sainte Marie. Nouvelle dédicace officielle mais qui n'aurait pas détourné la population du premier patronage martinien. L'édifice n'aura pas un double vocable. Officiellement, l'église paroissiale, à travers les sources des XIVe et XVe siècles, est connue sous la titulature de Sainte Marie, plus tard de Notre Dame de Belvezet, mais Saint Martin continuera d'être invoqué jusqu'à la fin du XVIe siècle. Cette situation de récupération d'un édifice expliquerait d'une part l'absence totale de l'église « Saint Martin » dans les archives métropolitaines, mais par ailleurs sa permanence mémorielle dans les aspects topographiques et funéraires.

La réalité d'une seule église bâtiment siège de la paroisse s'appuie sur des similitudes de localisation, de désignation et de destinée.

Les « deux » églises se seraient situées dans le même périmètre, sur la place Saint Martin[27]. Des recherches cadastrales poussées permettraient d'affiner cette localisation.

Dans les élections de sépulture du XVIe siècle, on trouve le qualificatif de « *grande église* », soit de manière isolée, soit accolé au vocable de Notre Dame de Beauvezet (Belvezet), soit couplé avec celui de « paroissiale ». Il s'agit effectivement d'un terme exprimant non un ordre de grandeur spatiale mais un mode de désignation d'une importance hiérarchique liée au statut paroissial, détenu de manière certaine dès la fin du XIVe siècle par Sainte Marie/Notre Dame de Belvezet.[28] Et pourtant, un testataire applique cette dimension honorifique en 1592, non à Notre Dame de Belvezet, mais à Saint Martin, désirant être enseveli dans la « *grande église de Saint Martin* ».[29] Cet exemple témoigne d'une dualité de vocables au niveau populaire portant sur un unique bâtiment. L'édifice consacré à Marie garde précieusement le souvenir martinien, une chapelle lui aurait été dédiée en 1526 par Fulconet d'Agoult, « *capella Sancti Martini* ».[30]

[27] Cf. notes 4 et 19
[28] 5 janvier 1471 Jean Gras est le vicaire perpétuel de l'église paroissiale AD 13 307 E 1105 fol 161 ; 1 G 1330 folio 39 4 novembre 1486 « visitatio de l'ecclesia parrochiale » de Rognes ; 1 G 1222 folio 230 en 1575
[29] 420 E 75 folios 103v, 376. 420 E 86 Oct. 1592. 420 E 154 fol. 464
[30] AD 13 1 G 329

A la fin du XVIe siècle, l'église paroissiale de Notre Dame de Belvezet est en mauvais état. Le procès-verbal de 1557 bien étudié, en témoigne.[31] La visite pastorale de 1582 n'enregistre aucune amélioration.[32] Les tribunes doivent être consolidées, le clocher et la clôture du cimetière être refaits, l'église est trop petite… Peu de doute sur l'état de délabrement de l'ensemble du bâtiment à la lecture des élections de sépulture, inquiets de son devenir, certains préfèrent choisir le cimetière de l'église de Saint Etienne : « *dans la grande église si possible* » lit-on dès 1590, *« à Saint Etienne, vu qu'on ne peut pas entrer dans la grande église* », avant 1596 et en 1597 *« à Saint Etienne vu la démolition de l'église du lieu* ».[33] De 1558 à 1590, on a 8 demandes pour Saint Etienne, mais 88 en l'espace d'une dizaine d'années de 1590 à 1600 et plus que 20, dans cette période pour Notre Dame de Belvezet pourtant largement en tête avant 1590.

Une méfiance identique sur « l'église Saint Martin » fait hésiter un testataire en 1592 demandant que son corps soit enseveli dans l'église Saint Martin ou à Saint Etienne.[34] Dans le cadastre de 1589, la même destinée funeste que celle de Notre Dame de Belvezet, atteint Saint Martin : les hoirs de Jehan Mouret possèdent une maison *« assise à Saint Martin confront l'église Saint Martin et la rue* » mais cette église en marge est notée « *la église abatue* ».[35]

Il est peu pensable qu'une église Saint Martin ait pu continuer d'exister depuis le XIVe siècle au voisinage de l'église paroissiale de Sainte Marie, sans reconnaissance des autorités ecclésiastiques, sans aucun desservant, ignorée des finances communautaires et dont le bâtiment aurait eu la capacité malgré tout de résister ainsi pendant près de deux siècles. Seule une église attestée dans les actes du chapitre, dans des reconnaissances, pourvue régulièrement de prêtres, de vicaires, périodiquement visitée par l'autorité épiscopale, honorée par des créations de chapellenies, objet de la préoccupation de l'« *universitas* » (communauté) a pu parvenir à l'orée du XVIIe siècle, avant d'être vouée à la destruction.

Il est très probable à l'appui de ces éléments fournis par les sources écrites, que dès le milieu du XIVe siècle, nous n'avons plus qu'un seul corps d'église, jadis dédié à Saint Martin, ancré au cœur du quartier du saint éponyme, qui en conservera précieusement le souvenir, mais qui dès lors sera placé sous la protection mariale.

[31] Georgette Poucel. L'église paroissiale de Notre Dame de Belvezet XIVe-XVIe siècles - Redécouverte à travers un procès de 1557 in Annales 36. 133 E DD1
[32] AD 13 1 G 1332
[33] AD 13 420 E 184, 420 E 200 (249)
[34] AD 13 420 E 195 (215)
[35] AD 13 133 E CC13 folios 162-163

Bibliographie

Sources :

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13)

Série G : 1G 136 (taxes synodales 1449), 1G 201 ter, 1G 329 (paroisses chapellenies 1385-1737), 1G 1222 (paroisses collations mises en possession),1 G 1331 (visites pastorales), 1G 1332(visites pastorales), 2 G 140 (1342), 2G 333 (1424), 2G 338 (1428) 2 G 320 (27 juin 1414-24 novembre 1419 42 reconnaissances de biens en faveur de Saint Etienne), 2 G 1761bis (chapellenies de Saint Sauveur)

Cadastres (livres d'estime, d'allivrement) 133 E CC9 (1424) 133 E CC10 (1500), 133 E CC11 (1554), 133 E CC12 (1574), 133 E CC13 (1589) ,133 E CC 15 (1605), 133 E CC16 (1627), 133 E CC20(1740), 133 E CC22 (mutations 1743-1790)

Série E : sous- séries 307 E, 308 E, 420 E. - 7 E : 7 E 1, 7 E 4 (2 Mi 976), 7 E 5 (2 Mi 976), 7 E 41, 7 E 42, 7 E 53

Bibliothèque, musée Paul Arbaud Académie d'Aix en Provence

Fonds collection d'Albertas (catalogue AD 13 31 E) : 315 A 26, MF 153, MF 154, MF 156, MF 158, MF 095, MQ 142

Sources imprimées

Recueil des historiens de la France. Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles, Embrun Paris 1923

Benoît Fernand. Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone tome 1 Monaco Paris 1925

Pontal Odette. Statuts synodaux français du XIIIe siècle tome 2 les statuts de 1230 à 1260 Paris 1983

Elections de sépultures relevées par Josie Bolander (testaments faits à Rognes entre 1558 et 1601) collection privée G. Poucel

Procès-verbal de la visite de 1557 AD 13 133 E DD1 retranscrit par Mme Chiavassa, analysé par G. Poucel (Association des Amis du Patrimoine de Rognes)

Ouvrages

Annales des Amis du Patrimoine de Rognes

Aurell Martin, Boyer J-P, Coulet N. La Provence au Moyen Age, Paris 2005

Baratier Edouard. La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle Paris 1961

Baratier Edouard, Coulet Noël. Esquisse d'une histoire ecclésiastique du diocèse d'Aix du VIIe au XVe siècle in Provence historique 1972 22 pp 193-202

Besse JM (dom). Abbayes prieurés de l'ancienne France, tome 2 provinces ecclésiastiques d'Aix, d'Arles, Embrun. Sous direct. De dom Beaunier Ligugé Paris 1909

Bonnel Sylvie. Structures économiques, sociales et politiques à Rognes (début du XIVe milieu du XVe siècle) 2 tomes 1998 (école des Chartes)

Boutin Monique, Durand Aline. Eglise paroissiale, cimetière et castrum en bas Languedoc (Xe-XIIe) in Société d'archéologie médiévale 1994 pp 98-106

Codou Yann. Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XIIe siècle in Archéologie du Midi médiéval tome 21 2003 pp 33-69

L'habitation au moyen âge, le cas de la vallée d'Apt in Provence historique 1988 fasc. 152 pp 149-163

Codou Yann, Lauwers Michel. Castrum et ecclesia, le château et l'église en Provence orientale au Moyen Age in Bulletin du musée d'anthropologie préhistorique de Monaco 2008 pp 217-225

Constantin abbé M. Les paroisses du diocèse d'Aix. Aix en Provence 1890

Coquet Maurice. La région de Rognes, Tournefort, Beaulieu à travers l'histoire. Paris 1970

Corps saints et reliques dans le Midi cahiers de Fanjeaux 53 2018

Coulet Noël et Stouff Louis. Les institutions communales dans les villages de Provence au bas Moyen Age in études rurales 1976 pp 67-81

Coulet Noël.

La désolation des églises de Provence, in Provence historique 1956 23/24

Deux églises provençales au lendemain des troubles du XIVe siècle (une visite pastorale inédite de 1402) in Annales du Midi t73 n°55 1961 pp 315-324

Pastorale et démographie, le diocèse d'Aix en 1486 in Annales du Midi 1964 pp 415-440

Jalons pour une histoire religieuse d'Aix au Bas Moyen Age (1350-1450) in Provence historique 22 1972 pp 203-260

Deux itinéraires de visite pastorale en Basse Provence au XIVe siècle in RHEF 1973 162 pp 65-71

Drendel John.

Les élites politiques au village en Provence médiévale in Mélanges de l'Ecole française de Rome 2012

(L') Eglise au village, lieux, formes et enjeux des pratiques religieuses cahier de Fanjeaux 40 2000

Février Paul Albert. La marque de l'Antiquité tardive dans le paysage religieux et méditerranéen de la Provence rurale in l'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales Actes IIIe congrès international d'histoire méditerranéenne Aix 1989 Caen 1994

(de) Font Reaulx Jean. Les saints honorés dans l'ancien diocèse d'Aix, in Provence historique 1973 fasc. 89 pp 186-192

Heck C.

Implantation religieuse et renouveau des campagnes du XIe au XIIIe siècle, la région de Lambesc Archéo. Méd. tome V 1975 pp 45-72

Lieux sacrés et espace ecclésial (IXe-XVe siècle) cahiers de Fanjeaux 46 2011

Magnani Eliana. Monastères et aristocratie en Provence milieu Xe-début XIIe siècle 2015

Martin Joseph Mathieu (abbé). Histoire du bourg de Rognes 1820 (retranscrite dans les Annales de l'association des amis du patrimoine de Rognes)

Palanque Jean Remy. Le diocèse d'Aix-en-Provence Paris 1975

Pecout Thierry. Les actes de reconnaissances provençaux des XIIIe- XIVe siècles, une source pour l'histoire du pouvoir seigneurial in le médiéviste devant ses sources sous direct. Claude Carozzi et H.Taviani-Carozzi. Aix 2004

Ribbe (de) Charles. La société provençale à la fin du Moyen Age d'après des documents inédits Paris 1898

Les Amis du Patrimoine de Rognes. Rognes, Histoire et mémoire, 2017

Saxer Victor. Les calendriers liturgiques de Saint Victor et le sanctoral médiéval de l'abbaye in Provence historique 1966

Tay Marie. Monographie du village de Rognes Marseille 1885

Lexique

* Castrum : lieu clos et fortifié caractérisé par son « perchement » abritant milites et paysans

* Miles milites : homme(s) armé(s) faisant partie d'une militia au service d'un puissant.

* Albergue : droit du seigneur de se faire héberger avec sa suite, droit qui sera converti en une redevance en argent

* Cavalcade : aide militaire due au seigneur de la part de vassaux ou d'habitants d'une cité

* Jus parrochiale : droits d'un titulaire d'une église paroissiale

* Synode : réunion officielle et périodique du clergé diocésain en vue de l'informer et de le surveiller

* Cens : redevance foncière

* Prébendier : chanoine qui touchait une prébende, revenu ecclésiastique provenant d'une église

* Emine : mesure de volume (de grains)

* Annone (annona en latin) : expression globale de blé, de récolte, de céréales.

* Pouillé : dénombrement de tous les biens ecclésiastiques d'une abbaye ou d'un diocèse

* Décime : imposition des bénéfices ecclésiastiques comme contribution au budget royal (dixième des revenus)

* Vicairie : fonction d'un vicaire d'une paroisse (vicaire : prêtre ou son remplaçant qui avait la charge d'une paroisse)

* Collation : action de conférer des bénéfices ou des offices ecclésiastiques

* Chapellenie : institution personnalisée créée dans une église répondant à la hantise du salut : un individu crée un service religieux attaché à un autel avec donation de biens pour contribuer à son fonctionnement. La chapellenie sera désignée par le nom du fondateur.

* Desservant : membre du clergé qui dessert une église

DE SAINTE MARIE A NOTRE DAME DE BELVEZET

Danielle KEROURIO FALIP

Ancienne et nouvelle figure mariale

Le vocable de « *Sainte Marie* », attesté dans les documents du XIIe siècle (1175 et 1186)[1], rattaché à l'église paroissiale primitive de Rognes, va perdurer jusqu'au milieu du XVe siècle. Nous relevons plus d'une dizaine de sources qui confirment la désignation de l'église par *« Beate Marie »*[2]. Nous possédons même pour la première moitié du XVIe siècle (15 octobre 1536), un nouveau bail concernant les biens de la chapellenie* de Garsende et d'Aycard Arnoulx rappelant que ladite chapellenie fut fondée *« in venerabile ecclesia Beate Marie praedicte castre de Rognis »*[3]. A ce titre, succédera celui de Notre Dame de Belvezet (Beauvezet, Beauvoir, selon les variantes utilisées par les scribes). Dans le procès-verbal de la visite de 1557, le commissaire fait noter avoir été requis de visiter *« le grand autel appellé soulz le tiltre de Noustre Dame de Beauvezet, tiltre et fondation de ladite église »*[4] .

Selon l'abbé Martin, auteur d'une histoire du bourg de Rognes datée de 1820[5], le titre aurait comme origine les créations de chapellenies d'Ycard (ou Aycard) Arnoulx et de son épouse Garsende Mercadier à la fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle. Que trouvons-nous dans les sources religieuses ? Les fondations de ce couple, Garsende Mercadier portant le nom de son premier époux, sont bien présentes dans les listes des chapellenies et les visites pastorales qui détaillent les autels de l'église. Ainsi le 6 juin 1435, mise en possession de deux chapelles fondées par Garsende femme d'Aycard Arnoux au vicaire Louis Laugier ; en février 1449, les taxes synodales* ont été acquittées par la *« cappelania fundata »* par Aycard Arnoulx et Garsende. Le 24 décembre 1505, le recteur de la chapelle fondée par les époux produit un

[1] Cf. Danielle Kerourio Falip. Enquête sur l'église paroissiale de Rognes

[2] J-H Albanès (chanoine) Gallia christiana novissima. Histoire des archevêchés, évêchés, abbayes de France tome I sous direct. Ulysse Chevalier 1899-1920 pp 13-14 ; AD 13 7 E 41 janvier 1325, 1463. 7 E 5 1424 ; 7 E 42 1424,1435 ; 2 G 320 24 novembre 1419, 1 G 329 22 janvier 1432 ; bibliothèque Paul Arbaud Académie d'Aix- en Provence MF 154 24 juillet 1445

[3] AD 13 7 E 42 15 octobre 1536

[4] Georgette Poucel. L'église paroissiale de Notre Dame de Beauvezet redécouverte à travers un procès de 1557 in annales 36. Transcription du procès-verbal (AD 13 133 E DD 1) Amis du Patrimoine de Rognes

[5] Joseph Mathieu Martin. Histoire du bourg de Rognes 1820. Bibliothèque musée Paul Arbaud Académie d'Aix-en –Provence MQ 142 ; Annales numéro 1 - Amis du Patrimoine de Rognes édition d'une copie

extrait de bail…[6] Les visites pastorales de 1582, les procès-verbaux, les sentences de 1600 notent les différentes fondations associées à un autel dont celles des époux Arnoulx.[7]

Mais de nombreuses erreurs rendent bien souvent ces témoignages confus. On confond deux chapellenies, celle fondée par l'épouse d'Aycard Arnoulx, Garsende veuve de Michel Mercadier et celle fondée par une autre Garsende, Garsende Guillaume épouse de Ferrier Guillaume. La première fonde une chapellenie le 15 octobre 1385, la seconde le 19 octobre 1390.[8] On attribue le titre de Notre Dame de Beauvezet soit à l'une soit à l'autre et on inverse les dates de fondation. Dans la visite pastorale de 1582, *« il est dit qu'au grand autel de Notre Dame il y a une chapellenie fondée par femme Garsende Guillaume sous le titre de Notre Dame de Beauvezet »*. Mais en 1580, on avait remis à Jean Boèce dans l'église paroissiale de Rognes la chapellenie perpétuelle fondée dans l'église au grand autel sous le titre de Notre Dame de Belvezet par Garsende Mercadier en l'an 1390 ! Même erreur de datation dans la liste des chapellenies de Rognes de 1572-1582, dans laquelle en face de « Nostre Domina de Bellovidere » est notée comme fondatrice Garsende Mercadier à la date du 19 octobre 1390.[9]

A ces deux chapellenies, vient s'ajouter le 22 janvier 1432, celle d'Aycard Arnoulx, riche bourgeois qui participe aux délibérations, qui est souvent chargé d'emprunter des fonds aux prêteurs juifs d'Aix et dont le cadastre de 1424 énumère les nombreux biens sur plus de deux pages.[10]

Ces trois fondations se retrouvent associées au grand autel mais ici encore une certaine confusion mélange le titre assigné à l'autel et celui dévolu aux chapellenies. C'est un jeu incessant entre le titre de *« Notre Dame »* et celui de *« Notre Dame de Beauvezet* » : en 1582, le vicaire Barthélémy Rias et les consuls de la communauté de Rognes *« ont dit aussi qu'au grand autel Notre Dame il y a une chapellenie fondée par femme Garsende Guillaume sous le titre de Notre Dame de Beauvezet »*. Mais le 28 juillet 1600, toujours sous la vicairie de Barthélémy Rias, c'est l'autel qui est mentionné sous l'appellation de Notre Dame de Beauvezet et la *« chappellanie sous le titre de Notre Dame »*. A ce même autel, Gaspard prêtre de Rognes a été collationné d'une autre chapelle elle aussi sous le vocable de Notre Dame.[11] Autant de

[6] AD 13 7 E 42, 1 G 136
[7] AD 13 1 G 1332 et note 4
[8] AD 13 1 G 329
[9] AD 13 1 G 1332 (1582), 1 G 1222 (5406), 1 G 1222 folio 648
[10] AD 13 1 G 329 ; cadastre de 1424 133 E CC9
[11] AD 13 1 G 1332 10 Avril 1582 folio 10v, 1 G 1332 folios 73-74

témoignages de la complexité de l'affectation des titres et de la méconnaissance fréquente des intervenants de l'époque.

Curieusement, le vocable de *« Notre Dame de Belvezet »* n'apparaît dans aucune des trois chartes de fondation des chapellenies, que ce soit celles des deux Garsende ou celle d'Aycard Arnoulx, documents appartenant au fonds des archives ecclésiastiques des archives départementales.[12]

Commençons par les dispositions testamentaires de Garsende Mercadier épouse Arnoulx du 15 octobre 1385. Elle recommande son âme à Dieu, son corps doit être enseveli à Saint Etienne de Rognes, elle souhaite la célébration de messes pour son âme, le salut de sa famille, de Michel Mercadier autrefois son mari, elle laisse à son époux actuel Aycard un certain nombre de biens dont sa demeure située dans le castrum confrontant l'hospitium (maison) de Jacques Guillaume et celle de Bertrand Julien. Elle lui lègue tous les biens meubles de la maison y compris des pains de froment. Mais, à la mort de son époux, une partie de ce legs reviendra à la chapellenie qu'elle fonde dont le recteur en pourra disposer à son goût et même vendre. Elle fonde donc une *« capellania perpetua »* qu'elle attribue à messire Jacques Cucuron fils, aussi longtemps qu'il vivra. Elle garde le « Juspatronatus* » qu'elle transmet à Jean Guillaume. Le testament est fait à Rognes dans la demeure de la testataire, Jean Etienne notaire public de Lambesc et Raymond Fabre notaire de Rognes ayant établi l'acte. Aucune mention d'un titre donné à cette chapellenie.

Son mari, Aycard Arnoulx, teste le 22 janvier 1432 ; le lieu de sépulture choisi est l'église Sainte Marie *« Ecclesiae Beate Marie »,* dans la tombe de ses parents. Après plusieurs legs coutumiers, il *« donne, nomme, et constitue pour la gloire de Dieu et les louanges de la Vierge Marie et dans l'église de la bienheureuse Marie dudit castrum une chapellenie (capellaniam) »*. Il dote cette fondation de *« choses et biens »*, sa demeure (celle de son épouse Garsende), *« avec tous les droits et dépendances, située dans le castrum de Rognes sur le chemin qui va vers l'église de la bienheureuse Marie (Beate Marie) dudit castrum et confrontant la maison de Ferrier Guillaume et la maison de Gaspard Julien soumise à la chapellenie dudit Ferrier »*. Les deux familles fondatrices de chapellenies les Guillaume et les Arnoulx-Mercadier habitent dans un même périmètre proche de l'église paroissiale de Sainte Marie. Aycard remet aussi des terres et un défens*. Il mentionne la chapellenie *« autrefois dotée et fondée par Garsende son épouse »*. Il remet ces deux chapellenies à Pierre Bonet fils de

[12] AD 13 1 G 329

Monet auquel il semble redevable de nombreux services, mais à la condition qu'il soit nommé aux ordres sacrés dans les deux ans à venir (simple clerc il doit accéder à la prêtrise). Il règle ensuite la future gestion et dévolution des dites chapellenies, il défère le juspatronatum aux prieurs de la confrérie de la Charité. Il remet enfin à Pierre Bonet une ancienne vigne, donation soumise à sa future prêtrise. L'acte est passé dans la crotte* d'Antoine Castelan, le notaire est Jean Yerin(i), confirmation est faite par Bérenger Gaset, notaire royal de Lambesc. On peut constater encore une fois l'absence de titre dévolu à la chapellenie ainsi fondée dans l'église de Sainte Marie. En 1432, l'église paroissiale est toujours désignée comme celle *de « Beate Marie »* et aucune référence n'atteste d'un nouveau vocable attribué à l'édifice ou à une *« capellania »*.

La fondation antérieure de Garsende, femme de Ferrier Guillaume le 19 octobre 1390, reçue par maître Fabry n'est pas plus explicite. Elle fonde pour la rédemption de ses péchés, en l'honneur de Dieu et de ses martyrs, une chapelle avec volonté, liberté et conseil de Jacob Guillaume (son fils), la remet à Pons Odol « diaconus* » de Rognes, la dote de terres, d'une vigne, d'un pré, d'un moulin, de biens mobiliers, d'une foudre de vin *« vas vinarium »*, de nappes de lin, d'un coffret, d'un dais « *d'art français* », de serviettes, de charges de farine… A la mort de Pons, la chapellenie sera concédée à un prêtre ayant la même vie honnête et louable. Elle garde le droit de patronage et après son décès il appartiendra à son époux puis à ses enfants, à sa famille et au cas où celle-ci disparaît, aux prieurs de la confrérie du Saint Esprit et à l'archevêque d'Aix. Suivent les conditions de résidence du prêtre en charge, son remplacement temporaire…

A la fin du XIVe siècle et dans la première moitié du XVe siècle, l'intitulé marial originel de *« Beate Marie »* continue de s'imposer y compris dans la dévotion quotidienne des fidèles.

La première manifestation d'un changement de dénomination apparaît dans la seconde moitié du XVe siècle dans le testament du 21 décembre 1467 de Pierre Vincent, coseigneur de Rognes, pour *« deux portions »*.[13] Pierre Vincent souhaite être enterré dans le tombeau de ses prédécesseurs où son fils est enseveli, dans l'église de la Bienheureuse Marie de Bellovidere du lieu de Rognes *« infra ecclesiam beate Marie de Bellovidere presentis castris de Rognis et in tumba seu tumulo suorum predecessorum…quo corpus filii domini testatorie fuit sepultus* ». Ce témoignage indique un temps d'adaptation nécessaire à l'usage d'un nouvel élément identitaire tant pour l'église-bâtiment que pour son contenu cultuel (autels, chapellenies…).

[13] Bibliothèque musée Paul Arbaud Académie d'Aix-en-Provence MF 154 (4626)

Dans cette période de mutation, on garde le vocable primitif de *« Beate Marie »* qu'on fait suivre du qualificatif de *« Bello videre »*. Trois autres exemples en portent témoignage, le 5 janvier 1471, un acte notarié cite Jehan Gras vicaire perpétuel de *« Sancte Marie de Bellovidere »*, le 11 septembre 1498, Pierre Paludier choisit sa sépulture *« in cimetero de Marie de Bellovidere »*, choix identique pour un testataire du 6 mai *1505 « eligo sepulturam in cimeterio ecclesie parrochiale Marie Domine de Bellovidere castri de Rognis »*[14] *;* ce dernier testament est significatif de la fidélité au terme de *« Marie »* que l'on continue de rattacher au vocable alors en place de *« Domine (Dame) de Bellovidere »*.

Effectivement dès les toutes dernières années du XVe siècle, le nouveau mode de désignation est utilisé fréquemment, le 5 octobre 1594, parmi les témoins de la bénédiction de la nouvelle chapelle de Saint Denis, sont présents des vicaires de l'église de « Notre Dame de Beauvezet ».[15] Dans les élections de sépulture recueillies par Josie Bolander et analysées par Georgette Poucel *« Nostra Dama de Bellovidere* », dès les années 1470, est devenue familière auprès des notaires et de leur clientèle.[16] Dans la première moitié du XVIe siècle, l'appellation est coutumière, le 6 août 1526, Foulquet d'Agoult seigneur de Rognes veut être enseveli dans le tombeau qu'il a fait construire dans l'« *ecclesiam Nostre Dame de Bellovidere »*.[17]

Banalisé, son emploi peut alterner avec la simple contraction de *« Notre Dame »* dès 1483.[18] Ce terme n'a alors valeur d'abréviation que dans la désignation de l'édifice, concernant les attributs du culte, il est susceptible de renvoyer à la simple entité mariale. Avant cette période « Notre Dame » est rarement trouvé dans les sources. Un seul acte, du 26 août 1446, testament de Jeanne (Jacquette) d'Allamanon (✝ 1447) l'emploie *« ecclesia Nostre Domine »*, certainement en remplacement de *« Beate Marie »*.[19]

[14] AD 13 307 E 1105 folio 161, 420 E 16 Avinio de Verdea folio 857. 420 E 17 Imbert Fabre folio 73.
[15] Bibliothèque musée Paul Arbaud Académie d'Aix-en-Provence 315 A 26 (5626)
[16] AD 13 420 E 16 Avinio de Verdea, folios 1080v (1470) folio 790 (1499) folio 1112 v (1483)
[17] Op cit 315 A 26 (4636)
[18] AD13 420 E 16 (1483) folios 1172v-1173. 420 E 16 (1498) folio 801
[19] Bibliothèque musée Paul Arbaud Académie d'Aix-en-Provence MF 154 (4623)

Une entreprise de restauration

Dans l'état actuel des recherches, l'adoption du nouveau vocable ne se rattache pas à une chapellenie antérieure au XVIe siècle. Serait-elle alors le fait des seigneurs de Rognes dont la branche des Vincent ? C'est le testament de Pierre Vincent, qui, dans le corpus des sources écrites, nous soumet le premier la nouvelle dénomination.

Pierre Vincent marié à Jacquette d'Allamanon le 27 mars 1403, est issu d'une famille établie dans la cité aixoise. Son père, Raymond Vincent, tout en rendant hommage en 1399 à Louis II d'Anjou comte de Provence pour la terre de Rognes, était chevalier de la ville d'Aix et syndic en 1382. Son grand-père était consul d'Aix en 1350, puis maître rational* de la grande cour de Provence. Pierre Vincent aurait pu vouloir « redynamiser » l'église paroissiale de Rognes, lieu de sépulture de sa famille, en lui apportant la protection d'une nouvelle figure mariale, à l'image de Notre Dame de Beauvezet fondée en 1231 à Aix (dans le quartier Bédarrides).[20]

Les vicissitudes de la fin du XIVe et d'une partie du XVe siècle n'avaient pas épargné l'église de Rognes comme en témoignent les visites pastorales de 1421 et de 1424.[21] En 1424, l'église est humide et repoussante, recouverte d'une étendue de terre, inondée, le toit est plein d'herbe. Mais le 4 novembre 1486, le constat de l'archevêque Philippe Herbert est encourageant, l'église a été restaurée sans doute depuis quelques années.[22] Qu'il soit ou non issu de la volonté d'une famille, le nouveau titre marial pourrait faire partie de cette entreprise de restauration de l'église paroissiale de Rognes dans la seconde partie du XVe siècle.

Le luminaire* de l'église a-t-il eu un rôle dans la naissance de « Notre Dame de Beauvezet » ? Symbole du rayonnement divin, la lumière est indispensable dans une église, Dieu est lumière, sa demeure doit la répandre sur les autels, lors des processions, des offices, des fêtes liturgiques, pour accompagner le défunt à sa dernière demeure. Lampes à huile, chandelles de suif, cierges, torches* sont nécessaires et les laïcs, par de nombreuses donations, contribuent à pourvoir et financer le luminaire. Par le biais de legs testamentaires, de fondations, on remet des matières premières, cire d'abeille, huile d'olive, de noix mais aussi des terres pour

[20] Siège de la confrérie des maçons, plâtriers et charpentiers d'Aix dès 1393 cf. Ph Bernardi, Statuts inédits de la confrérie des maçons plâtriers et charpentiers d'Aix-en- Provence (1450-1463) in Provence historique 1999 pp 93-104

[21] Octobre-nov. 1421 André Boutaric et évêque de Sondak. AD 13 1G 201bis ; 16 décembre 1424 Avignon Nicolaï AD 13 1 G 201ter.

[22] Noël Coulet. Pastorale et démographie, le diocèse d'Aix en 1486 in annales du Midi 1964 pp 415-440 ; visite 1486 AD 13 1 G 1330 folio 39

en recueillir les revenus. La gestion en est confiée à des laïcs. A Rognes en 1469, les prieurs et recteurs de *« la luminaire »*, sont Bartholomeus Fabry et Agnetto Fornery[23]. Ils recueillent tous les actes de reconnaissance des détenteurs de terres appartenant à *« la luminaire »* de Notre Dame du castrum de Rognes. Ces terres avaient été cédées en emphytéose perpétuelle*. Le paiement du cens se fait à la fête de Notre Dame à la moitié août (Assomption).

Au début du XVe siècle, le luminaire comme l'édifice se place sous le titre de *« Beate Marie »*. Galas d'Agoult, le 24 juillet 1445, dans son testament n'oublie pas le luminaire *« luminarie Beate Marie »*. Dans les reconnaissances de 1469 à 1484, le luminaire est celui de *« Notre Dame »*, pareillement dans le cadastre de 1500, le luminaire est celui de *« Nostra Dama »* ou de *« Nostra Domina »*.[24] Le luminaire n'est pas créateur, en tant qu'institution dépendante de l'église, il en suit sagement le tempo. Au début du XVIe siècle, sa désignation dans les legs testamentaires des fidèles présente la même diversité que celle de l'église, oscillant entre le nouveau titre dans sa forme complète ou abrégée.

« Bello videre »

La dédicace d'églises à Notre Dame de Beauvezet et dans toutes ses variantes, « Beauvoir, Belvezet, Bellevue » a été très fréquente dans l'ensemble de la Provence, souvent représentative d'un contexte monastique. Ainsi, Notre Dame de Beauvoir à Beaumont de Pertuis, fait partie des possessions de l'abbaye Saint Victor à Marseille, elle est attestée en 1079, 1113 et 1135 ; Notre Dame de Beauvezet à Céreste appartient aussi à l'abbaye Victorine, elle est visitée le 9 avril 1527. « Sancte Marie Belveder », en dessous du castrum de Murs apparaît dès 1055 dans les chartes de Saint Victor. A Sorgues, l'*« ecclesia Beate Marie de Pulchrovisu »* s'acquitte de la taxe synodale et cathédratique en 1475. Les demeures de Notre Dame de Beauvezet sont multiples de la Basse Provence jusqu'aux Alpes et la chapelle aixoise n'est peut-être pas le seul élément déterminant dans le choix du nouveau titre paroissial.

« ***Bellum videre, bello videre, pulchro visu*** » associe l'action de voir et la beauté, signifiant un bel aspect, d'où un large spectre de possibilités quant aux motivations qui ont déterminé le choix de cette expression associée en l'occurrence à la personne mariale. Se superposant à ce jeu de particularités locales, il faut prendre en compte la notion globale de

[23] Bibliothèque musée Paul Arbaud Académie d'Aix-en-Provence MF 095
[24] Cadastre de 1500 AD 13 133 E CC 10 folios 134-135.

sacralité de l'édifice ainsi baptisé.[25] La sacralisation des lieux est le fait de la consécration et de la dédicace. Le caractère sacré investit non seulement l'intérieur du bâtiment mais s'étend aussi à l'extérieur dans un vaste espace (y compris le cimetière). Prolongeant le décor intérieur, le décor extérieur est « une prise de possession de l'aire adjacente à l'église. »[26] Tout ce territoire sacré manifeste la Lumière et la Beauté de Dieu et de ceux qui participent à sa gloire, dont Marie, celle qui a porté et nourri le Verbe de Dieu.

L'architecture, la sculpture, le mobilier liturgique, le luminaire participent à cette splendeur. Le mobilier liturgique de l'église paroissiale de Rognes est connu par les sentences des visites pastorales, par l'enquête de 1557 et par la relation de l'abbé Martin. Dans cet inventaire, une statue mérite d'être mentionnée puisque, après maintes péripéties, elle est l'une des curiosités de l'église paroissiale actuelle. Il s'agit de la statue dite de « Notre Dame de Beauvezet ».[27] Au XVIe siècle, elle embellit l'autel principal de l'église paroissiale du quartier Saint Martin avant d'être déplacée au XVIIe siècle, après la construction de la nouvelle église, dans la chapelle de l'hôpital.[28] En bois, elle figure Marie tenant dans ses bras l'enfant Jésus ; elle date du XIIe siècle, elle aurait pu, ainsi que le suggère l'abbé Martin, avoir orné l'église castrale de Sainte Marie sur le plateau. Elle suit la destinée de l'église paroissiale. L'inventaire de 1557[29] la place sur le marchepied situé au-dessous du grand retable de Notre Dame, derrière le grand autel. C'est une *« ymaige de Noustre Dame relevée »* avec *« deux petitz mantelletz de satin de Bruges avecques des bandes »*. Dans l'ancienne langue, « image » désignait souvent une statue, l'imageur était un sculpteur (le terme de sculpteur n'apparaît qu'au XVIe siècle). L'image relevée était l'équivalent d'une sculpture en ronde bosse indépendante d'un support mural.

La statue était habillée. Dès le XIVe siècle, l'usage d'habiller les statues notamment celles de la Vierge s'était répandu. Les femmes qui habillaient une statue établissaient ainsi un lien avec celle-ci, réveillaient en elle son ancienne humanité la rendant plus proche pour accepter leurs demandes d'intercession.[30] Ainsi « *les majestés des vierges gothiques* » se sont

[25] Lauwers Michel. Des lieux sacrés aux territoires ecclésiaux dans la France du Midi, quelques remarques préliminaires sur une dynamique sociale in Lieux sacrés et espace ecclésial (IXe-XVe) Cahiers de Fanjeaux 46 2011 pp 14-34.
[26] Cf. op cit note 25 p180
[27] Almès Guiral. L'église de Rognes guide à l'usage du visiteur (tiré à part) 1987 Rognes
[28] Op cit histoire de Rognes de l'abbé Martin 1820 Biblioth. Paul Arbaud Académie d'Aix-en-Provence MQ 142 folio 39 ; Rognes, histoire et mémoire, les Amis du Patrimoine de Rognes 2017.
[29] Georgette Poucel. L'église paroissiale de Notre Dame de Beauvezet XIVe XVIe in annales 36 ; AD 13 133 E DD1.
[30] Icône de mode. Les Vierges noires, catalogue de l'exposition au musée des tissus de Lyon 2011-2012.

vues constituer « *une véritable garde-robe* ». En 1582, au cours d'une visite pastorale, on ordonne que l'image de Notre Dame soit rhabillée[31], il y avait dû avoir quelque oubli ou négligence. Les sentences qui suivent confirment la demande de revêtir la statue qui se trouve au « *grand autel* ». Un procès-verbal de visite du 28 juillet 1600 qui détaille le mobilier liturgique n'en fait plus mention.[32] Vu le mauvais état de l'église à la fin du XVIe siècle et dans la perspective de travaux de restauration ou de démolition, elle a sans doute été mise à l'abri. Elle réapparait dans la nouvelle église paroissiale de 1607, lors de la visite du 15 mai 1619, elle est sur le « *maistre autel tenant son petit Jésus au bras* ». Elle est absente de celle du 16 novembre 1620, à cette date sans doute remise à la garde de la chapelle de l'hôpital de Rognes.[33]

Le souvenir de Notre Dame de Beauvezet continuera de s'attacher à la nouvelle église paroissiale du début du XVIIe siècle au travers du luminaire, d'une confrérie et de ses prieurs et des chapellenies fondées. Le nouvel édifice sera dédié à Notre Dame de l'Assomption ; l'Assomption, fête mariale qui rythmait les paiements dans les baux emphytéotiques. Le culte marial plus que jamais s'imposa dans le cadre de la Contre-Réforme, on orna l'église d'un tableau sur l'Assomption, le maître autel fut refait et une nouvelle statue de la Vierge vit le jour *« que l'on portait dans les processions et solennités consacrés à son culte »*[34].

[31] AD 13 1 G 1332 jeudi 10 avril 1582 folio 10v et 546.
[32] AD 13 1 G 1332 folio73.
[33] AD 13 1G 1332 folio 40 et 407..
[34] Op cit abbé Martin in Annales des Amis de Rognes 1984 - 41 p102.

Notre Dame de Beauvezet
(photo Stéphane Magnin)

Notre Dame de Beauvezet, statue habillée
(photo Mireille Verrier)

Bibliographie

Sources

Archives départementales des Bouches du Rhône (AD 13)

Série G : 1 G 136 (taxes synodales 1449), 1 G 201 ter (visites pastorales), 1 G 329 (paroisses chapellenies 1385-1737), 1 G 1222 (paroisses collations mises en possession),1 G 1331, 1 G 1332 (visites pastorales), 2 G 140 (Saint Sauveur 1342), 2 G 141 (Saint Sauveur

1342-1343), 2 G 333, 2 G 320 (1414-1419 reconnaissances de biens en faveur de Saint Etienne), 2 G 1761 bis (chapellenies de Saint Sauveur)

Série E : Actes notariés 307 E, 308 E, 420 E. (420 E 400 Reconnaissances pour le luminaire de Notre Dame de Beauvezet du 2 mars 1606). 7 E 1(reconnaissances en faveur de Fouquet d'Agoult), 7 E 4, 7 E 5 (reconnaissances en faveur de Sainte Marie de Rognes), 7 E 41, 7 E 42 (chapellenies), 7 E 53

Cadastres : 133 E CC 9 (1424),133 E CC 10 (1500), 133 E CC 11 (1554), 133 E CC 12 (1574), 133 E CC 13 (1589), 133 E CC 15 (1606), 133 E CC 16 (1627), 133 E CC 20 (1740), 133 E CC 22 (mutations 1743-1790)

Bibliothèque, musée Paul Arbaud Académie d'Aix-en-Provence

Fonds collection d'Albertas (catalogue AD 13 31 E) : 315 A 26, MF 153, MF 154, MF 156, MF 158, MF 095, MQ 142

Sources imprimées

Guérard M. Cartulaire de l'abbaye de Saint Victor tome 1 Paris 1858

Elections de sépulture relevées par Josie Bolander Collection privée G. Poucel

Procès-verbal de la visite de 1557 - AD 13 133 E DD1 retranscrit par Mme Chiavassa (Association des Amis du Patrimoine de Rognes). Etude et article in annales 36 G. Poucel

Ouvrages

Avril J. En marge du clergé paroissial, les chapelains de chapellenies fin XIIe-XIIIe siècle. Actes des congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 1991 22 pp 121-133

Baratier Edouard. La fondation et l'étendue du temporel de l'abbaye de Saint Victor in Provence Historique 1966 pp 395-441

Besse J (dom). Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles, Avignon et Embrun in Abbayes et prieurés de l'ancienne France tome 12 sous la direction de dom Beaunier, Ligugé Paris 1909.

Béthouart Bruno, Lottin Alain. La dévotion mariale de l'an mil à nos jours Arras 2005.

Corps saints et reliques dans le Midi Cahiers de Fanjeaux 53 2018

Delobette Laurence. La flamme d'une chandelle, le luminaire dans les églises au Moyen Age, in les Hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours - Annales littéraires de l'université de Besançon. 2007 pp 51-74

Iogna-Prat Dominique. La Maison Dieu une histoire monumentale de l'Eglise au Moyen Age Paris 2006

Lieux sacrés et espace ecclésial (IXe-XVe siècle) Cahiers de Fanjeaux 46 2011

Negre Ernest. Toponymie générale de la France 1996

Les Amis du Patrimoine de Rognes. Rognes Histoire et Mémoire 2017

Rostaing Charles, Essai sur la toponymie de la Provence Paris 1950

Toponymie générale de la France Genève 1990 (tome III)

Vincent Auguste, Toponymie de la France Paris 2000

Lexique

* Chapellenie : Institution personnalisée créée dans une église répondant à la hantise du salut : un individu crée un service religieux attaché à un autel avec donation de biens pour contribuer à son fonctionnement. La chapellenie sera désignée par le nom du fondateur, elle est perpétuelle, un chapelain doit assurer le culte

* Taxe synodale : Taxe que les clercs convoqués à un synode devaient acquitter, le « synodaticum », le montant variait selon les revenus des églises il devait être versé en espèces ou en nature (cire, grains…)

* Juspatronatus (juspatronat) : privilège et devoir d'un individu de protéger, d'entretenir tout ce qui concerne le lieu dévolu à une chapellenie et droit de présentation de l'ecclésiastique titulaire

* Défens : terre, bois réservés au seigneur pour le droit de garenne, de chasse, de pâture…

* Crotte : espace de rangement sans fenêtre qui se distingue de la cave enterrée

* Diaconus : clerc qui assiste le célébrant

* Maître rational : chargé du contrôle des comptes

* Luminaire : tout ce qui concernait l'éclairage des églises, l'approvisionnement, les donations, les revenus. La fabrique ou autre structure rassemblant clercs et laïcs en détenait la gestion. Par le biais de remises de terres, le luminaire était détenteur de tout un patrimoine foncier

* Torches : 4 chandelles torsadées

* Emphytéose perpétuelle : bail de très longue durée moyennant une redevance annuelle

DEUX TOPONYMES DE ROGNES : BEAUMANIERE ET GOURGOUNIER

Corinne RENAUX

La section généalogie de notre association a souhaité diversifier ses activités en les élargissant à l'étude de la toponymie de Rognes afin de compléter et enrichir les publications de Georgette Poucel et Gilbert Salen (cf. Annales 19, 25).

Dans ce cadre, je vous propose une première étude de deux noms de quartiers : Beaumanière et Gourgounier.

Les noms de lieux font partie de notre patrimoine et sont les témoins de notre passé, de notre histoire. Bien souvent ils suscitent notre curiosité. Qui ne s'est pas interrogé sur la signification du nom de son quartier ou d'un lieu-dit ?

L'origine d'un nom de lieu nous est bien souvent inconnue. A Rognes, quelques noms nous interpellent par leur singularité et ne nous ont pas encore livré le secret de leur histoire : Pataconit, Versailles (avec ou sans s ?), Gamaton, Roquemenourgue. D'autres ont complètement disparu au fil des siècles : Les Carpenelles, Loucharès, Piéchauman, Femades, Mayfren. La liste est longue et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pour comprendre l'origine et l'évolution dans le temps des noms de lieux à Rognes, la consultation des sources écrites et des cadastres anciens de la commune s'avère indispensable (le plus ancien date de 1424) afin de recenser toutes les formes rencontrées.

Dans cette remontée dans le temps, ma démarche doit être prudente car je ne pourrai avancer parfois que des hypothèses pour expliquer l'étymologie de certains toponymes tant ils peuvent avoir subi de transformations. Beaumanière entre dans ce cas et nous fournit un bel exemple d'un nom réinterprété tandis que Gourgounier reste, lui, pratiquement inchangé dans le temps.

Beaumanière, un toponyme modifié

Le quartier Beaumanière (section AT du cadastre actuel) se situe en limite nord de commune, au sud-ouest du bassin de Saint-Christophe.

Extrait Google map

Les formes anciennes attestées :

- Cadastre de 1627 : Baume nière
- Cadastre de 1699 : Baumenière
- Cadastre de 1727 : Baumenière
- Cadastre de 1740 : Beaumanière ou parfois Baumanière
- Cadastre de 1790 : Beaumanière
- Cadastre de 1835 : Beaumanière

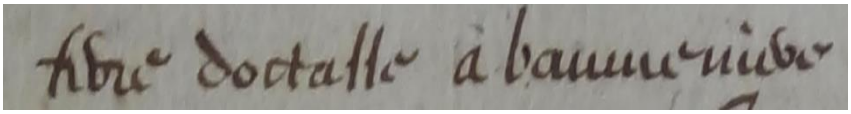

terre doctalle à Baume nière[1]

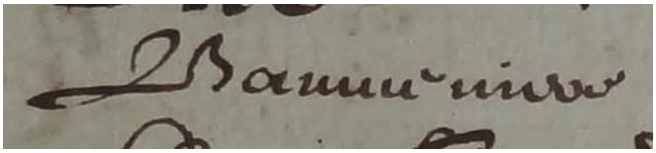

Baume nière[2]

[1] Archives départementales : AD 13 - 133 E CC 16 - Extrait du f° 157 verso, cadastre de 1627
[2] AD 13 - 133 E CC 16 - Extrait du f° 196 verso, cadastre de 1627

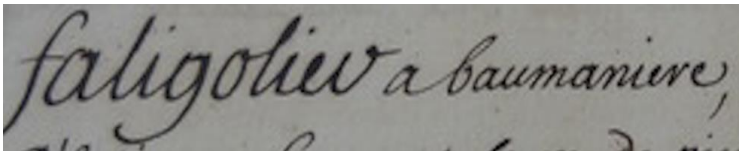

faligolier à Baumanière[3]

« Beaumanière » doit être rapproché de « Baume nière » tel que nous le trouvons écrit dans le cadastre de 1627.

BAUME : Le nom de « baume » ou « balme » a été emprunté au gaulois *balma* et désigne une grotte, une cavité, un abri sous roche. Il est probable que son origine soit ligure. Au XIIIe siècle, le mot « balme » est attesté dans les textes pour désigner une grotte.

En provençal, « baumo » a aussi le même sens et se retrouve dans de nombreux noms de lieux-dits en Provence. Le plus connu est bien sûr La Sainte-Baume.

NIERE : féminin de *nier,* renvoie à la couleur noire en provençal et vient du latin *nigra,* noir.

Au Moyen Age (attesté en 1100), le mot se rencontre sous la forme *neir.*

S.-J. Honnorat, dans son « Dictionnaire de la langue d'Oc ancienne et moderne » (1846) confirme la définition de *nier* : noir, sombre.

A titre d'exemple, dans le massif du Pelvoux, il existe le vallon de la Celse Nière que l'on traduit par le vallon du rocher noir et dans les Bouches du Rhône, la commune de Peynier (colline, hauteur noire).

A la fin du XVIIe siècle, la graphie « Baume nière » constituée d'un nom et d'une épithète va évoluer en un seul nom « Baumenière » par procédé d'agglutination.

Puis, dans le cadastre de 1740, le nom évolue en « Beaumanière ». La « baume » est définitivement oubliée. Sous la plume de l'arpenteur, un nouveau ***e*** fait son apparition dans la première syllabe (bau > beau) transformant complètement le toponyme. Ainsi, la francisation va éliminer la caractéristique régionale qui donnait son sens à ce toponyme.

Le mot prend un nouveau sens n'ayant plus aucun lien avec notre baume noire et se comprend à présent comme l'association de « beau + manière » et peut suggérer l'idée de « belle manière ». Il semble que cette orthographe soit plus conforme au français de l'époque. En effet, l'adjectif « beau » entre alors dans la composition de nombreux noms de lieux évocateurs d'un séjour agréable : Beauregard, Beaurecueil, Beaumont, Mirabeau. Peut-être est-il aussi écrit ainsi par similitude avec un autre toponyme de Rognes : Beaulieu.

[3] AD 13 - 133 E CC 20 bis - Extrait du f° 239 verso, cadastre de 1740

Travailler sur l'origine d'un nom de lieu nécessite aussi de se rendre sur le terrain afin d'analyser les caractéristiques topographiques qui pourront confirmer l'interprétation que l'on peut avoir. Une visite dans le quartier de Beaumanière m'a permis de rencontrer monsieur Lenoir qui m'a indiqué l'emplacement d'une grotte non loin de sa propriété. J'ai ainsi pu vérifier que mon hypothèse était sans doute la bonne.

Végétation environnante vue depuis l'intérieur de la grotte (photo Corinne Renaux)

La baume noire existe bien et se cache derrière une végétation assez dense. Plus proche de la cavité naturelle que de la grotte, c'est un renfoncement rocheux d'une hauteur de 3 mètres, d'une profondeur de 8 mètres et qui présente sur ses parois de larges traces noires dues à des lichens et qui pourraient expliquer son nom. Très caractéristique, la baume noire servait sans doute à nos anciens de repère géographique et leur permettait d'identifier la localisation de ce lieu.

Entrée de la grotte à Beaumanière (photo Corinne Renaux)

Gourgounier, un hydronyme stable

Photo Google map avec tracé approximatif du quartier

Le Gourgounier, petit ruisseau qui recueille les eaux des collines avoisinantes et s'écoule en direction du bassin de Saint-Christophe, a donné son nom au quartier du Gourgounier (sections AE et AX du cadastre actuel).

Les formes anciennes attestées :

- Cadastre de 1424 : Gorgonier ou parfois Gourgonier
- Cadastre de 1554 : Gorgonier
- Cadastre de 1574 : Gorgonier
- Cadastre de 1627 : Gourgonier
- Cadastre de 1727 : Gourgonier
- Cadastre de 1740 : Gourgonnier
- Cadastre de 1835 : Gourgounier

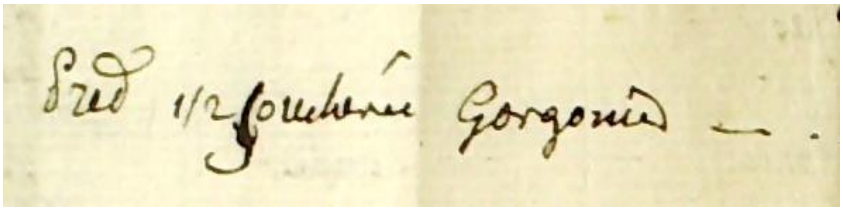

Pred 1/2 soucherée Gorgonier

(un pré d'une surface d'une demie soucherée à Gorgonier)[4]

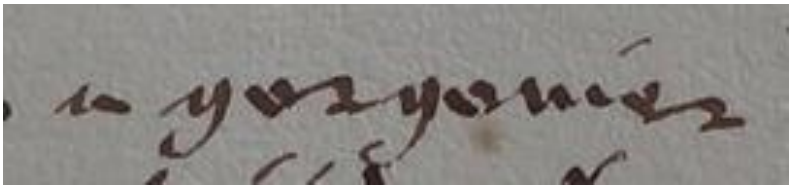

à Gorgonier[5]

[4] AD 13 - 133 E CC 9 - Extrait du cadastre de 1424

[5] AD 13 - 133 E CC 11 - Extrait du f°22 recto du cadastre de 1554

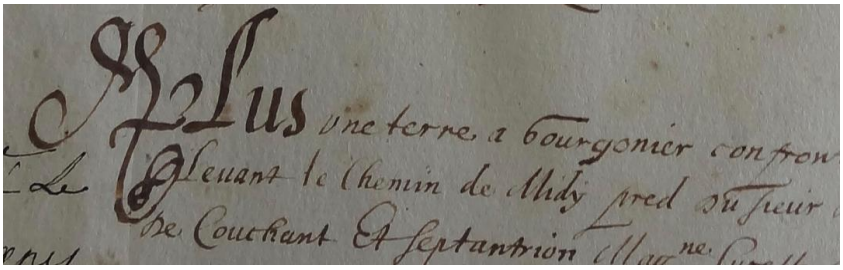

Plus une terre à Gourgonier[6] ...

Gourgounier, variante locale du nom « gournier » signifie « gouffre noir ».

On le rencontre aussi dans le midi de la France sous la forme « gourgonier, gourgonnier ».

Il tire son origine du latin *gurges* qui a le sens de gouffre, masse d'eau, trou ou tourbillon d'eau et de « nier », noir, que nous avons vu précédemment dans l'origine de Beaumanière.

De nos jours, un gour désigne un trou d'eau. Le Gour, autre quartier de Rognes, a donc la même étymologie.

Les anciennes formes rencontrées dans les cadastres ne permettent pas de dire que ce nom ait connu une forte évolution au fil du temps. La forme du toponyme est donc stable. Les variantes constatées dans les cadastres s'expliquent simplement en fonction de la prononciation de l'époque empreinte de provençalisme et de l'orthographe du mot connue par le scribe.

Le Gourgounier en été (photo Andrée Lambert)

Depuis 1835, date du cadastre napoléonien, c'est « Gourgounier » qui a été retenu. Cette forme s'explique par l'évolution phonétique du ***o*** qui devient ***ou*** en provençal. C'est ainsi que le nom devait être prononcé à l'époque. Les formes en ***o*** (Gorgonier) révèlent l'état ancien du mot. Mais heureux hasard, par le doublement du son « ***ou*** », le Gourgounier, évocateur du bruit des eaux animées, nous donne une idée du débit que ce cours d'eau pouvait avoir dans les siècles passés.

[6] AD 13 - 133 E CC 16 - Extrait du f°62 verso du cadastre de 1627

Bibliographie

Astor Jacques – *Dictionnaire des noms de famille et noms de lieux du midi de la France,* Millau, 2002

Giraud Magloire - *Notice sur les principaux cours d'eau du département du Var et spécialement sur ceux du canton du Beausset* in Bulletin de la société académique du Var, Tome IV, 1871

Honnorat Simon-Jude - *Dictionnaire Provençal-Français ou dictionnaire de la langue d'Oc ancienne et moderne*, Digne, 1846-1847

Rostaing Charles – *Les noms de lieux* Collection « Que sais-je ? » Presses universitaires de France, Paris, 1945

Soutou André - *Le nom de lieu paléo-provençal Gournié au sens de « gouffre noir »* in Nouvelle revue d'onomastique n°23-24, 1994